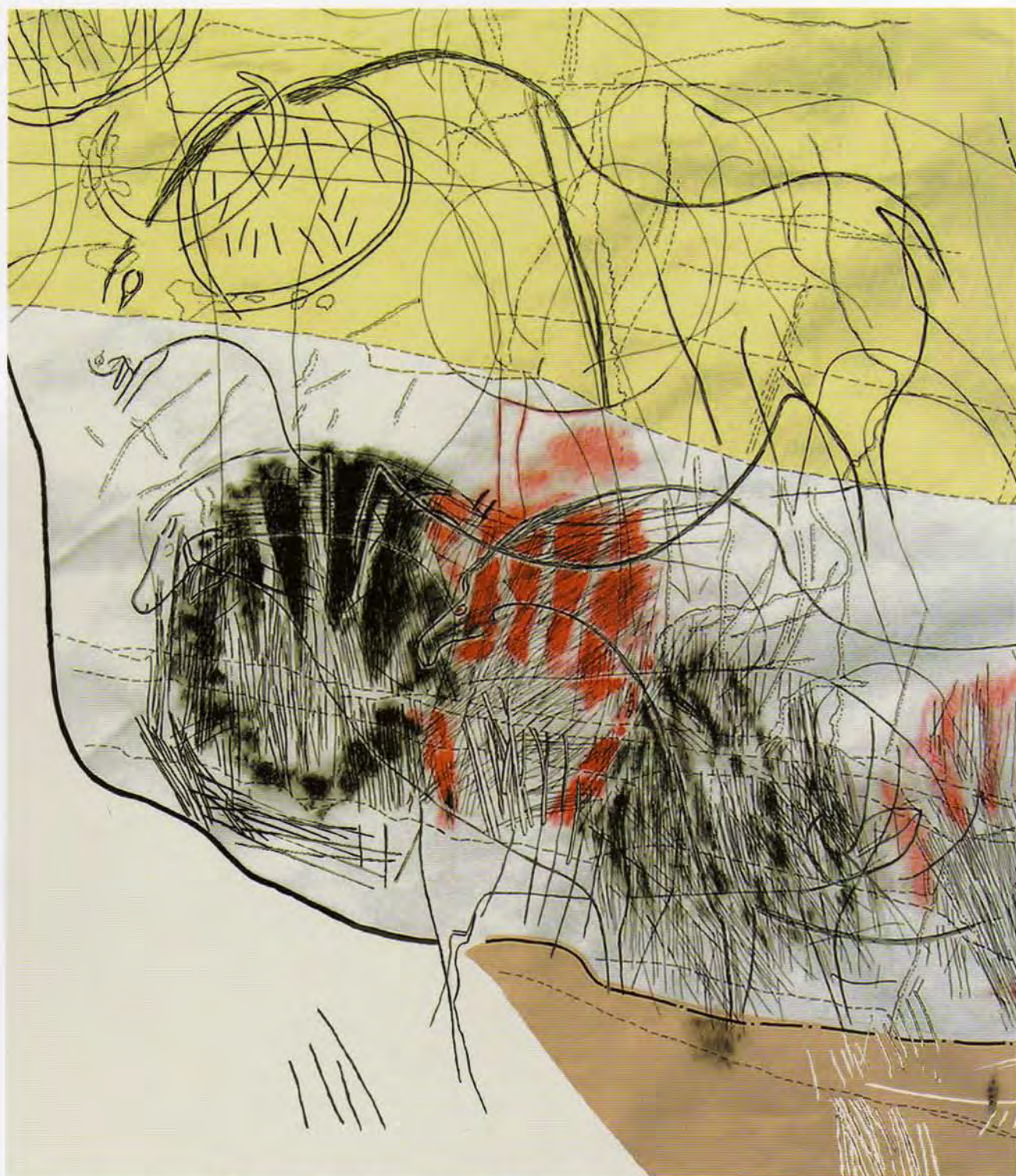




PRÉHISTOIRE *du sud-ouest*

REVUE BI-ANNUELLE

NUMÉRO 17-2009-1



Bulletin de l'Association Préhistoire du Sud-Ouest
publié avec l'aide financière
de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées,
du Conseil Général du Lot

Michel Lorblanchet

Roc des Monges
46200 Saint-Sozy

Jean Marie Le Tensorer

Professeur à l'Université de Bâle
CH-4055 Basel

Brigitte et Gilles Delluc

Département de Préhistoire du Muséum
national d'Histoire naturelle
Paris, UMR 7194 du CBRS
Courriel : gilles.delluc@orange.fr

Guy Bariviera

46160 Cajarc

Josseline Bournazel

46200 Saint-Sozy

Roucadour quarante ans plus tard



Résumé : L'article présente une comparaison détaillée entre les premiers relevés - pour la plupart inédits - réalisés par l'abbé Glory dans la grotte ornée de Roucadour (Thémines-Lot) en 1965-66 et ceux que nous avons réalisés collectivement entre 2002 et 2007 en ignorant volontairement ceux de notre prédécesseur. Cette confrontation attentive entre deux séries de relevés éloignés dans le temps, permet de dresser un bilan général de l'approche de l'art pariétal paléolithique au cours des 40 dernières années.

Abstract : The article presents a detailed comparison between the first tracings - mostly unpublished - made by the abbé A. Glory in the decorated cave of Roucadour (Thémines-Lot) in 1965-66 and those which we collectively produced between 2002 and 2007, while

purposely ignoring those of our predecessor. The careful confrontation of two series of tracings, made a long time apart, makes it possible to take stock of the evolution in approaches to palaeolithic parietal art over the course of the last 40 years.

Resumen : El artículo presenta una comparación detallada entre las primeras copias - la mayoría inéditas - realizadas por el Abate Glory en la cueva de Roucadour (Thémines, Lot) en 1965-1966, y las realizadas por nosotros entre 2002-2007, ignorando voluntariamente las de nuestro predecesor. Esta comparación minuciosa entre dos series de copias distanciadas en el tiempo, permite hacer un balance general de la evolución y comprensión del arte parietal Paleolítico, durante estos últimos cuarenta años.

INTRODUCTION

Quelques temps après notre intégration au CNRS, le professeur L. Balout directeur du département de préhistoire du Muséum National d'Histoire Naturelle, et directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine à Paris, nous avait confié, en 1969, les relevés originaux effectués par l'abbé Glory dans la grotte de Roucadour (Thémines-Lot). Il nous avait dit : « Puisque vous vous consacrez à l'étude des grottes ornées du Quercy et que vous habitez sur place, vous allez poursuivre l'œuvre de Glory: voici les relevés qu'il a effectués dans la grotte de Roucadour, je vous demande de les compléter et de les publier ».

Il nous avait remis un rouleau d'une dizaine de calques. Le dessin était effectué au crayon de papier et parfois, pour les images de mains, au crayon de couleur noir et rouge. Nous avons examiné respectueusement ces beaux relevés puis les avons rangés dans leur tube.

Divers avatars, les problèmes de conservation de la grotte consécutifs à l'effondrement de l'échafaudage de Glory et la pourriture des planches de cet échafaudage qui avait provoqué un sérieux début de pollution de la salle, les difficultés faites alors par la propriétaire de la cavité qui nous réclamait une somme d'argent pour nous laisser étudier la grotte, la mauvaise fermeture de celle-ci autorisant les fouilles clandestines et l'importance des installations matérielles qu'exigeait la reprise de l'étude (construction d'une plate-forme, éclairage, etc.) nous avaient rapidement convaincu de ranger précautionneusement le rouleau des relevés de Glory dans nos archives en attendant des jours meilleurs, et de nous consacrer immédiatement à des recherches plus productives et plus faciles dans d'autres grottes ornées de notre région.

Des dizaines d'années plus tard, la situation à Roucadour avait favorablement évolué : l'achat de la grotte par l'Etat en 1992, la pose d'une solide grille à l'entrée et la construction d'une plate-forme métallique permanente sous les peintures, par les services de l'Etat, permettaient enfin la reprise de l'étude de cette importante grotte ornée.

Après avoir obtenu l'autorisation officielle du Ministère de la Culture, nous avons organisé l'étude collective et pluridisciplinaire de Roucadour, comportant à la fois l'exploration minutieuse de toutes les parois de la grotte, les relevés pariétaux collectifs de l'ensemble des œuvres et des traces pariétales, les analyses de pigment, et les fouilles permettant de retrouver la topographie primitive du lieu. Nous nous proposons donc d'effectuer l'étude monographique complète de la cavité, avec les méthodes modernes disponibles, en ignorant volontairement - dans un

premier temps - les travaux de l'abbé Glory. Nous voulions entrer dans la cavité comme si les œuvres restaient à découvrir, examiner et étudier la cavité et ses parois avec nos propres yeux, nos propres méthodes. Nous avons prévu de revenir ensuite vers le travail de notre prédécesseur pour le comparer avec le nôtre, afin d'évaluer ce que 40 années de recherches sur l'art pariétal avaient pu apporter.

En avant-première de la publication collective de Roucadour, nous publions dans cet article, une comparaison entre les relevés de Glory et les nôtres en nous limitant aux œuvres pariétales de la diaclase, car au cours de nos travaux, nous avons découvert dans la même cavité, une série de panneaux ornés qui se sont révélés inédits.

Un premier chapitre par B. et G. Delluc, fait l'historique des interventions de l'abbé Glory à Roucadour, puis les auteurs des relevés des principaux panneaux de la diaclase effectuent la comparaison détaillée, panneau par panneau, des relevés de 1965-66 avec ceux de 2002-2007.

Bien entendu il ne s'agit dans cet article que d'une comparaison rapide, la description détaillée des



L'abbé A. Glory (avec un de ses collaborateurs) dans la diaclase de Roucadour. Remarquer au-dessus de sa tête les deux tringles tendues entre les deux parois (photo J. Bouchereau 1965).

panneaux de Roucadour présentant les observations que nous avons réalisées au cours de 6 années de recherches sur le terrain, constituera la partie principale de l'ouvrage qui est en préparation.

Enfin, l'article se termine par un bilan général, par M. Lorblanchet, de l'évolution de l'approche de l'art pariétal de Roucadour qui se dégage de la confrontation des relevés réalisés à quarante années d'intervalle.

Cette confrontation attentive entre deux séries de relevés graphiques éloignés dans le temps, est une première dans l'étude de l'art pariétal paléolithique.

Michel Lorblanchet

LES TRAVAUX D'ANDRÉ GLORY A ROUCADOUR (LOT)

La grande caverne de Roucadour, au sud de Gramat (Lot), est connue depuis la fin du XIX^e siècle. Elle a été explorée et topographiée par le spéléologue Édouard-Alfred Martel dès septembre 1890 (Martel, 1894). Ce dernier la fait connaître à son collègue et ami, l'archéologue lotois André Niederlender, en 1925 (Couchard et Arnal, 1969)¹.

De 1951 à 1957, le gisement néolithique de la doline, sise juste en amont de l'entrée de cette grotte-perte, est fouillé par A. Niederlender, assisté du Dr Jean Arnal et de Raymond Lacamp (Niederlender et col., 1966).

Dans les années qui suivent, les spéléologues découvrent en plusieurs endroits de la galerie principale une grande quantité de céramiques et d'objets de bronze (notamment une épée associée à une sépulture), ainsi que des foyers et des murettes compartimentant le sol. En 1964, à l'extérieur, Michel Lorblanchet identifie et fouille un coffre sépulcral, à une centaine de mètres au nord de l'entrée de la cavité (Lorblanchet, 1964 ; Arnal et coll., 1969, p. 56). La fouille de la doline sera reprise par Jean Gasco à partir de 1995 (Gasco, 2004 ; Fau et Gasco, 2001).

DOCUMENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

La découverte des œuvres pariétales par Jean-Paul Coussy et Pierre Taurisson a été connue petit à petit. Un premier texte, rédigé par les deux spéléologues (Taurisson et Coussy, 1963), donne essentiellement la date de l'évènement et un résumé des circonstances de la trouvaille : « Au cours d'une expédition d'ex-

ploration du 21 octobre 1962, nous entreprîmes l'escalade d'une paroi dans la salle dite de la Grande Table. C'est après nous être élevés à quelques mètres du sol que nous fûmes attirés par quelques ratures faites sur les parois. Notre étonnement fut grand lorsque nous nous rendîmes compte, de plus près, que certaines gravures représentaient des animaux ».

Six ans plus tard, le 2 mai 1969, J.-P. Coussy participe à une conférence au Foyer culturel de Brive en compagnie de J.-L. Couchard et de M. Lorblanchet pour présenter « la grotte de Roucadour, Thémines (Lot) », qui sera publiée (Couchard et Arnal, 1969)². Dans cette publication, un texte de P. Taurisson et J.-P. Coussy, sur l'« aspect général des gravures et des peintures rupestres de la grotte de Roucadour », reprend les mêmes indications chronologiques que leur premier texte de 1963 et précise que « après avoir effectué les relevés des principaux animaux et réalisé des documents photographiques, [ils ont] présenté (leur) découverte à M. Méroc, directeur de la circonscription préhistorique. Ce dernier [leur] confia le travail complet des relevés ». Leur texte est illustré par le relevé du panneau III^F (Taurisson et Coussy, 1969).

Une quarantaine d'années plus tard, ce récit est complété par : 1 - une enquête historique minutieuse effectuée par Gilles Fau et son équipe (Fau et Gasco, 2001, p. 3-86), comportant notamment une interview de Pierre Taurisson en 1997 (*ibid.*, p. 39-43) ; 2 - puis par un article de Jean-Paul Coussy (Coussy, 2004) ; 3 - par une « chronologie succincte d'évènements liés à la découverte des gravures et des peintures » (Coussy 2005).

A ces quelques récits, si décalés dans le temps, se sont superposées diverses publications sous la plume d'autres auteurs : elles fournissent des informations plus ou moins précises sur la découverte : Glory, 1964 ; Arnal, Couchard et Lorblanchet, 1969 ; Lorblanchet, 1984 ; Delluc, 2003.

En revanche, les documents originaux de l'abbé André Glory, qui étudiera les vestiges pariétaux de 1964 à 1966, ne sont pas retrouvés après sa mort accidentelle, le 29 juillet 1966. Il faut attendre vingt ans pour que nous puissions les exhumer de la valise du chercheur : il l'avait confiée, quelques jours avant son dernier et funeste voyage, au musée éducatif de Préhistoire de Saintes (Mme Jacqueline Poupet). Il avait soigneusement rangé dans cette grosse

¹ Le 11 septembre 1965, depuis Bergerac, le spéléologue Jean Bouchereau enverra à A. Glory une copie du plan de E.-A. Martel, revu en 1925 lors de sa présentation de la grotte à A. Niederlender (*la France ignorée*, 1930).

² Dans le même bulletin, M. Lorblanchet fournit son étude sur « la poterie de la grotte de Roucadour », c'est-à-dire sur les tessons ramassés par les membres du Spéleo-Club de Saint-Céré entre 1960 et 1962 (Lorblanchet, 1969).

³ Ce relevé est signé par A. Glory. Il sera présenté par le préhistorien lui-même à la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies le 4 août 1965 et publié l'année suivante (Glory, 1966).

« panière » en vannerie, outre d'autres précieux papiers, tous les documents concernant *Rocadour* (comme il disait) : 1 - tous ses calques originaux sur Cellophane ; 2 - un gros dossier intitulé « Documents techniques. Textes » contenant des cartes, des plans, les photographies réduites des mises au propre, son inventaire descriptif minutieux des œuvres (Glory, manuscrit sq.), et toute la correspondance sur le même sujet. Les échanges épistolaires entre les principaux acteurs (J.-P. Coussy, A. Glory et L. Méroc) permettent de préciser de nombreux détails, de reconstituer l'historique des travaux de relevé et de mieux comprendre les difficultés rencontrées par André Glory à Rocadour. Son carnet journalier (Glory, 1960-1966), que nous ne retrouverons que plus tard, dans les archives du fonds Glory du Muséum national d'Histoire naturelle, complètent l'ensemble et en fixe le déroulement chronologique.⁴

Une série des originaux des relevés mis au propre sur calque avait été confiée à Michel Lorblanchet vers 1970 par le Pr Lionel Balout, directeur du laboratoire de Préhistoire (Muséum national d'Histoire naturelle) dont dépendait André Glory, avec la mission de reprendre le travail commencé par André Glory. Pour différentes raisons, cette mission n'a pu se réaliser que quarante ans après la découverte des gravures et des peintures de Rocadour (Lontcho, 2007). Les méthodes de relevés étant totalement différentes, Michel Lorblanchet a choisi de ne prendre connaissance des relevés d'André Glory qu'après avoir terminé son propre travail. La comparaison entre les relevés d'André Glory et ceux de Michel Lorblanchet et son équipe fait l'objet de la présente publication.

LA BELLE DECOUVERTE DES SPELEOLOGUES CORREZIENS

Depuis 1960, ou même un peu avant, les spéléologues corréziens s'intéressent à Rocadour. Au cours de ces explorations est découverte une belle galerie latérale, passée jusqu'alors inaperçue, longue d'une cinquantaine de mètres. Branchée sur la galerie principale, s'enfonçant vers le nord-ouest, mais d'accès malaisé, elle conduit à la salle dite de la Grande Table (Taurisson et Coussy, 1963, p. 109)⁵. A partir de ce

moment-là, cette galerie latérale est « régulièrement visitée » (Coussy, 2005).

Le 21 octobre 1962, Jean-Paul Coussy et Pierre Taurisson, « à l'occasion d'une visite personnelle de prospection spéléologique », commencée en 1960 (Coussy, 2004 et 2005), découvrent les gravures paléolithiques⁶, en escaladant une paroi de la salle de la Grande Table⁷. Ils souhaitent en effet explorer une niche aperçue en hauteur sur la paroi droite d'une diaclase, à six mètres du sol et veulent « vérifier la possibilité de poursuivre [leurs] investigations par un petit conduit ». « Nous fûmes attirés par différentes rayures faites sur les parois... Certaines gravures représentaient des animaux » (Taurisson et Coussy, 1963).

Le grand mérite de remarquer la première gravure revient à Jean-Paul Coussy (Groupe spéléologique de la Corrèze), âgé de vingt ans (Taurisson, cité par Fau et Gasco, 2001, p. 39), à la lueur de sa lampe électrique. « Au cours d'une escalade en opposition entre les deux parois, à environ quatre mètres de hauteur, je découvrais, là où j'allais poser ma main, une gravure » (Coussy, 2004, p. 43). C'était « une petite tête de renne, de six centimètres sur cinq centimètres, avec ses bois simplement dessinés et son œil bien rond qui vous regarde » (Coussy, 2005, p. 6). Cette gravure est décrite aussi comme « une tête de cerf gravée » (Taurisson et Coussy, 1969) ou un petit cervidé gravé (Taurisson, cité par Fau et Gasco, 2001, p. 39)⁸.

Jean-Paul Coussy appelle son collègue qui confirme la « facture ancienne et vraisemblablement préhistorique » de la gravure et des traits voisins : « Tout ne nous est pas apparu le même jour et plusieurs déplacements furent nécessaires pour apercevoir les mains peintes. Les cercles gravés ne nous sont apparus que beaucoup plus tard. » (Taurisson, *in* : Fau et Gasco, 2001, p. 39). J.-P. Coussy indique que Daniel Pichevin, également spéléologue, rejoignit ses deux collègues les jours suivants, « constituant la première équipe d'étude »⁹ (Coussy, 2005).

L'année suivante, après de longs mois de silence consacrés à un examen attentif et à un premier inventaire, les spéléologues informent diverses personnes

⁴ Ces divers manuscrits ont été en partie utilisés dans *Lascaux retrouvé. Les recherches de l'abbé André Glory*, (Delluc, 2003), et l'ensemble des documents retrouvés à Saintes a été déposé par nos soins au fonds Glory du Muséum national d'Histoire naturelle (fonds Glory, MNHN).

⁵ Ou salle de la Dalle (Taurisson, *in* : Fau et Gasco, 2001, p. 39).

⁶ Le 21 octobre 1962 est la date officielle de la découverte. C'est cette date qui figure sur le protocole définitif signé le 1^{er} janvier 1965, qui organise le travail d'équipe dans la grotte. Cependant, on peut noter que, dans le carnet d'A. Glory (dès le 14 juillet 1963) et dans projet de protocole conclu entre J.-P. Coussy et P. Taurisson, d'une part, et l'abbé Glory et J.-L. Villeveygoux, d'autre part, daté de Strasbourg le 28 octobre 1964, la découverte de la décoration pariétale de Rocadour est située, par erreur, en 1961.

⁷ Juste avant, en se faufilant derrière un gros bloc effondré de la salle et en escaladant une cheminée, ils viennent de parcourir un petit conduit sinueux aboutissant à la très petite salle de la sépulture découverte en 1961 par le spéléologue Régis Bonnet (Taurisson, *in* : Fau et Gasco, 2001, p. 33 et 39).

⁸ André Glory parle par erreur d'un bison (Glory, inventaire manuscrit des gravures, s.d., et récit de la découverte, brouillon manuscrit, s.d.).

⁹ Daniel Pichevin (Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux) est décédé en 1967.

les 2-3 mars 1963 : Marie-Rose Guillot, conservatrice du musée Ernest-Rupin de Brive, puis Pierre Pérol, érudit local, et les préhistoriens Jean Bouyssonnie et Alain Roussot. La déclaration officielle est effectuée par J.-P. Coussy le 7 mars auprès de Louis Méroc, directeur régional des Antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées, qui commande la construction d'un mur de fermeture de la galerie ornée, avec une porte métallique (Fau et Gasco, 2001, p. 53)¹⁰. Empêché, il ne pourra venir visiter la cavité que le 21 avril (Coussy, 2005).

LA PRESSE ET LA VENUE D'ANDRÉ GLORY

Le soir du 11 avril 1963, la presse corrézienne est informée à l'occasion de l'assemblée générale du Spéléo-Club de Brive. Elle écoute le récit des inventeurs et admire leurs premiers relevés et, se référant sans doute à la fermeture imminente de la grotte de Lascaux, annoncée pour le 20 du même mois, proclame triomphalement : « Si Lascaux est la Chapelle Sixtine, Roucadour est la Sainte Chapelle !¹¹ [...]. Ces gravures ont le style caractéristique de celles trouvées à Cabrerets. [Elles] sont en effet très nombreuses et il ne fait guère de doute qu'en poursuivant nos recherches, nous en découvrirons d'autres [...]. Morceau par morceau, Coussy et Taurisson ont réussi à construire une petite échelle rigide, mais elle est encore insuffisante. Il faudrait construire des échafaudages » (*Centre-Presse*, 13 et 15 avril 1963).

C'est ici qu'intervient l'abbé André Glory. Ce prêtre alsacien (1906-1966), disciple de l'abbé Henri Breuil, ingénieur au CNRS depuis 1958, est devenu spécialiste de l'étude des grottes ornées. Sa maison-laboratoire est sise au Bugue (Dordogne) et il a consacré tous ses étés à l'étude de Lascaux : exécution des relevés des 1 500 gravures, surveillance des travaux de 1957-1958 et fouille du Puits en 1960-1961. Il a commencé en 1952 et la fermeture de la grotte, peu après Pâques 1963, vient d'interrompre ses missions (Delluc, 2003 et 2008 ; Glory, 2008).

Le dimanche 14 juillet 1963, à 9 heures du matin, les inventeurs guident la première visite de ce préhistorien à Roucadour. Il est accompagné de son jeune collaborateur, le séminariste Jean-Louis Villeveygoux, tout juste libéré de ses obligations militaires et étudiant à l'université catholique de Strasbourg

(Glory, carnet manuscrit, et 1964 ; Coussy, 2005 ; Delluc, 2003)¹². Ce jour-là, André Glory authentifie les gravures et les peintures. Il note les raclures dans l'argile, en partie sous stalagmite, ainsi que les projections de boulettes d'argile sur les parois (Glory, 1964). Parmi les gravures, il remarque particulièrement « des chevaux à mufle tombant en bec de canard, de 3 à 4 cm, des rennes, bovidé, deux *cervus megaceros*, des cercles concentriques circulaires et cordiformes, rappelant ceux de la vénus de Vestonice, des files de coches, de stries, de bâtonnets » (Glory, le 14 juillet 1963, carnet manuscrit)¹³.

Dans sa première communication, il proposera de les rapporter pour certaines à l'Aurignacien et, pour d'autres, au Gravettien, compte tenu de la ressemblance des signes échancrés avec d'autres signes de Laussel et du style des animaux (Glory, 1964). Dès sa première visite, il a été très frappé par le nombre des mégacéros et prend contact avec l'archéozoologue Jean Bouchud à ce sujet : « Dans les gisements du sud de la France, le mégacéros est très répandu [...], mais ses restes sont rares sur le plan numérique. Pourquoi est-il si abondant et si peu chassé à la fois par l'homme ? Existe-t-il un lien entre les figurations pariétales et les stations qui en renferment en tant que gibier ? » Après une revue bibliographique, J. Bouchud conseille de reprendre les travaux d'Armand Viré, en remarquant que le mégacéros recherchait plutôt les terrains marécageux, alors que les terrains du Lot sont surtout calcaires et plutôt secs (lettre de J. Bouchud à A. Glory, le 16 novembre 1964).

Perché sur l'échelle de fortune des inventeurs, ce même 14 juillet 1963, l'abbé se remet juste de sa dernière intervention orthopédique. Depuis la fermeture de Lascaux en avril, il est déchargé des travaux dans cette grotte. Ce même jour, il accepte donc d'assumer la direction d'une équipe composée des deux inventeurs, de Daniel Pichevin et de Jean-Louis Villeveygoux, « pour effectuer les relevés et les travaux scientifiques » (Coussy, 2005).

Dès la découverte, les inventeurs ont tenu à constituer « un dossier de relevés et de photographies, donnant approximativement les détails de [leur] découverte » (Taurisson et Coussy, 1963). Mais le travail n'est pas simple. A la demande de Louis

¹⁰ La grotte et la galerie ornée ne seront réellement protégées contre toute visite intempestive qu'à partir de 1996 par une grille d'accès en acier inox et une porte blindée (Fau et Gasco, 2001, p. 54).

¹¹ La formule est de Jean-François Pérol, selon la presse, un des responsables de la Société d'études et de recherches des Eyziens. Il décrit même comme « tectiformes » les raclures observées dans l'argile du sol de la galerie, rapportées aujourd'hui à des extractions d'argile post-paléolithiques. De son côté, dans son édition du Lot, *La Dépêche* s'interroge trois jours plus tard, le 16 avril : « Roucadour sera-t-elle un nouveau Lascaux ? » (Fau et Gasco, 2001).

¹² A. Glory nomme toujours la grotte *Rocadour*.

¹³ Il exécute trois petits dessins (deux signes et un mégacéros) sur son carnet. La journée se termine par la visite de la grotte des Escabasses, tout près de là, sous la conduite du spéléologue Gaston Canet, auquel les inventeurs viennent de présenter Roucadour le 7 juillet précédent (Fau et Gasco, 2001, p. 32).

Méroc, ils commencent à relever les si fines gravures enchevêtrées¹⁴. D'août 1963 à décembre 1964, ils font l'inventaire des gravures, prennent des photographies et effectuent des « séances de relevés et de calques »¹⁵. Ils installent un échafaudage tubulaire, délimitent les zones archéologiques sensibles, prospectent les diverticules, font des travaux préparatoires aux relevés, réunissent une documentation (Coussy, 2005).

Le dimanche 5 avril, l'abbé reçoit la visite de J.-P. Coussy. Il examine les objets de bronze, ou du moins en discute, et note : « Proposition de contrôler les calques de Rocardour ». Il s'agit donc d'une demande de collaboration pour l'étude de Rocardour, en réponse à sa proposition faite le 5 avril précédent (Delluc, 2003, p. 160). Le dimanche 26 juillet 1964, il note sur son carnet : « Visite. Coussy, Pierre Taurisson. Invitation pour Rocardour » (Glory, carnet, fonds Glory, MNHN). En fait, la date de cette proposition est fluctuante. Ailleurs A. Glory parle du 1^{er} août 1964 (Glory, 1964).

André Glory vient d'être écarté de Lascaux, désormais fermée pour cause de pollution à la suite des travaux de climatisation. Rocardour devient désormais sa grotte. En février 1964 (carnet, fonds Glory, MNHN), a été envoyé, note-t-il, au sous-préfet de Figeac, une demande de classement parmi les monuments historiques. La grotte est classée le 28 août 1964.

UN PROTOCOLE DE TRAVAIL

Un projet de protocole (une page) est rédigé à Strasbourg, le 28 octobre 1964, par l'abbé A. Glory : il définit le travail respectif des deux inventeurs (topographie, photographies) et des deux préhistoriens (relevés et étude des dessins).

Un protocole plus complet (trois pages) est signé le 1^{er} janvier 1965 à Brive par l'abbé A. Glory et M. Villeveygoux, d'une part, et par MM. Couchard, Coussy, Pichevin, Taurisson, d'autre part. Il définit clairement deux équipes, selon les spécialités de chaque participant : « Ce protocole est réalisé afin de délimiter le travail exact de chacun [...] : *Equipe A*

(dirigée par l'abbé Glory) – « MM Coussy, Taurisson et Pichevin sont chargés de la partie Topographie, Spéléologie, Photographie, Biographie¹⁶, Géologie, Etudes diverses et Recherches ; MM Glory et Villeveygoux ont la tâche de relever et d'étudier les dessins, de les interpréter, de les dessiner au propre et d'assurer les analyses scientifiques » ; *Equipe B* (dirigée par M. Couchard) – « M et Mme Couchard, M. Brousse sont chargés de la Topographie complète des environs du gisement lui-même (intérieur et extérieur), de la localisation du matériel de surface et de son étude »¹⁷.

Une lettre de J.-P. Coussy du 24 février 1965 annonce à A. Glory quelques discrètes modifications au plan de travail, insistant sur la participation nécessaire des protohistoriens régionaux Arnal, Riquet et Maréchal. Le changement est approuvé par A. Glory et J.-L. Villeveygoux le 1^{er} mars : « Je suis sûr que M. Méroc serait flatté que tu lui envoies une copie de ce protocole », conseille l'abbé à J.-P. Coussy (fonds Glory, MNHN). Ce qui sera fait le 6 mai 1965 (Fau et Gasco, 2001, p. 61)¹⁸.

Dans sa lettre du 1^{er} mars 1965 à J.-P. Coussy, André Glory prévoit une campagne à Pâques du 18 au 25 avril, avec Jean-Louis et un aide qu'il choisira. Il souhaite que L. R. Nougier et C. Barrière et le Dr Sahly ne visitent pas la grotte, « car ils ont publié en Espagne, sans m'en aviser, mes découvertes d'empreintes de pied et main à Lascaux. Une lettre officielle de protestation est d'ailleurs en préparation »¹⁹. Des tubes et des colliers d'échafaudage sont à récupérer par Pierre Taurisson à Lascaux. Vingt planches de 2 m x 0,30 m sont à prévoir et à passer au Carbonil : « J'en avance le montant sur la recette de mes conférences »²⁰.

Dans sa réponse du 5 mars 1965, J.-P. Coussy, lui aussi plein de bonne volonté, indique que « nous ferons notre possible afin de nous trouver le plus souvent avec vous à Rocardour » et pour que « les personnes qui travailleront en longue période aient les clefs d'entrée ». Le nécessaire sera fait pour « réaliser un échafaudage convenable pour travailler dans de bonnes conditions ».

¹⁴ En principe, initialement, le contrôle de Georges Simonnet était prévu. Le préhistorien languedocien Louis Méroc, docteur en droit (thèse à Toulouse sur les *Faux passeports, faux permis de chasse et faux assimilés*), est un ancien magistrat, peu familier des relevés dans les grottes ornées.

¹⁵ L'inventaire, les relevés et les calques effectués par les spéléologues n'ont pas été publiés. En 1969, ils signalent simplement 160 signes, animaux ou peintures (Taurisson et Coussy, 1969). Ils reproduisent le relevé du panneau III que A. Glory venait de publier (Glory, 1966), ainsi que le relevé des raclures et des projections de boulettes d'argile effectué par le même auteur (Glory, 1964).

¹⁶ Sans doute : Bibliographie.

¹⁷ L'activité de cette deuxième équipe sort du cadre des présentes pages (Arnal *et al.*, 1969 ; Couchard *et al.*, 1969), de même que les travaux ultérieurs.

¹⁸ Pour le texte complet de ce protocole voir : Fau et Gasco, 2001, p. 61-63.

¹⁹ Qui plus est, cet article figure dans un livre d'hommage à son maître, H. Breuil : *Miscelanea en homenaje al abate Henri Breuil*, Barcelone, 1964, p. 417-432.

²⁰ Après la mort de l'abbé Glory en 1966, certaines de ces planches pourrissent. Vers 1970, Michel Lorblanchet devra les emporter et pulvériser du formol pour stopper l'invasion par des moisissures blanches : elles envahissaient la base des parois jusqu'à hauteur d'homme (Lorblanchet, *in* : Fau et Gasco, 2001, p. 54).

LES TRAVAUX DES PREHISTORIENS (1964-1966)

Selon les notes d'André Glory, les opérations de relevé, « commencées par les inventeurs, puis reprises par nous [c'est-à-dire par A. Glory] à leur demande, avec l'aide constante et intelligente de J.-L. Villeveygoux, non encore achevées, eurent lieu en quatre campagnes », soit sur - au moins - 21 jours.

On décompte : 4 jours en août 1964 (pour les panneaux Glory I et Glory II) ; 17 jours en 1965 en trois campagnes (du 18 au 24 avril, du 22 au 24 et du 26 au 27 juillet et cinq jours en août : le 4 août et du 9 au 12 août) (pour les panneaux Glory III, Glory IV, Glory V, Glory VI, Glory X). Il s'y ajoute quelques jours en 1966, dont le 18 juillet, soit 11 jours avant sa mort accidentelle dans un accident de voiture (pour les panneaux Glory XII et, sans doute, Glory XIII et le lièvre). Nous n'avons pas trouvé d'indications concernant les dates des relevés des panneaux Glory VII, Glory VIII et Glory IX. Le panneau Glory XI n'avait pas encore été relevé (Glory, fonds Glory du MNHN ; Glory, 1964 et 1965 ; Couchard et Arnal, 1969).

Les deux inventeurs, souvent retenus en Corrèze par leur profession, semblent avoir peu participé à ces travaux à partir de 1965 et donnent donc peu de détails sur leur déroulement (Coussy et Taurisson, 1966 ; Taurisson et Coussy, 1969). Ils participent cependant à l'étude des mains. D'après A. Glory, l'étude des « empreintes de mains raclées » est « menée à son terme grâce à la collaboration de MM. Coussy et Taurisson, Pichevin, Villeveygoux et Séverac, au cours de deux campagnes souterraines du 18 avril et du 22 juillet 1965²¹ [...] : onze plages préparées et onze mains, en très grande majorité gauches et à peinture rouge, [...] intégrées à des sujets animaliers » (Glory, manuscrit non daté de 4 pages, 1 plan, prêt pour la publication, avec quelques notes sur les superpositions, fonds Glory, MNHN).

Toutes les mises au propre des calques sont signées par André Glory. Compte tenu de l'étroitesse de la diaclase, il est probable que l'opérateur n'était pas aidé par plus de deux personnes à la fois. Son carnet donne parfois le nom de ces aides. A Lascaux, le préhistorien était toujours le maître du relevé²², il

tenait le crayon, ses aides le secondaient dans le déchiffrement et surtout pour tenir la lampe et les calques²³. Exactement comme un chirurgien opère seul, bistouri en main : il prend toutes les responsabilités, mais il a besoin d'aides.

1 - Mission Glory d'août 1964

Le carnet d'André Glory fournit le compte rendu de cette mission du 1^{er} au 4 août, en style télégraphique : « Etude du panneau des boulettes, du xylophone. Lecture des gravures et relevé du panneau aux mains jumelées noire et rouge : 2 mammoths, 4 mains, 1 bison, deux chevaux, un animal composite » [panneau Glory I]. Toujours en ce début août 1964, il note aussi un inventaire provisoire : « 10 mains, bisons, bovidés²⁴, dizaine de disques échancrés, cerfs, Oiseau, Chevaux [...]. Visite de Méroc le dimanche 2 août ». Il ajoute : « En février 1964, envoyer la demande de classement à la sous-préfecture de Figeac »²⁵.

Au terme de cette mission, le 5 août, il fait un exposé aux Eyzies sur sa « théorie des émergences », montre le calque de Roucadour et parle des « boulettes » et du « xylophone » [ou plutôt lithophone]. Dès le 22 octobre 1964, il fait une communication sur cette mission à la Société préhistorique Française, détaillant, notamment, « six superpositions de figures ». Les inventeurs, dit-il, « nous proposaient un travail général en équipe, ce qui me permet, en leur nom, de vous présenter aujourd'hui une photographie de l'un des panneaux gravés et peints, que nous avons étudié ensemble, au cours d'une petite campagne d'été. L'an prochain, J.-P. Coussy et P. Taurisson prendront une série de photos en couleurs et en noir, qui vous seront présentées avec les calques correspondants dont nous avons la responsabilité avec J.-L. Villeveygoux » (Glory, 1964).

2 - Mission Glory d'avril 1965

La mission de printemps d'André Glory se déroule du dimanche 18 au samedi 24 avril. Les travaux sont effectués durant 7 jours par A. Glory, J.-L. Villeveygoux et D. Pichevin, avec parfois un aide, choisi par l'abbé comme prévu : au total 51 repas ont été pris (décompte manuscrit, fonds Glory, MNHN)²⁶.

²¹ Ce 22 juillet 1965, en outre, A. Glory relève le panneau Glory V.

²² A l'exception du cheval cabré gravé sur la robe de la Vache noire, qu'il confia à Alain Roussot.

²³ Témoignages de G. Delluc, J. Lagrange, A. Roussot et D. Vialou. De même à Roucadour (J. Lagrange)

²⁴ Sous réserve, mot mal écrit.

²⁵ C'est aussi en août 1964 qu'André Leroi-Gourhan et Jean Vertut visitent Roucadour et prennent quelques photos (archives Delluc).

²⁶ Durant cette mission à Roucadour, l'abbé Glory se rend, le 22 avril, avec Jean-Louis Villeveygoux, dans la grotte des Fieux à Miers (Lot). Il a été informé de l'existence de cette grotte ornée au début de l'année, par Jean-Paul Coussy. La découverte de vestiges pariétaux dans cette caverne date du 2 novembre 1964. Les inventeurs sont des spéléologues bergeracois, assistés par le propriétaire. André Glory attribue la décoration de la grotte à l'Aurignacien. Il effectue rapidement les relevés des figures principales et découvre un « lithophone », tandis que Jean-Louis Villeveygoux trouve quatre silex dans un sondage. Plus tard A. Glory décalquera les empreintes de doigts (14 juillet 1966). Mais il ne publiera que deux figures (Glory, 1965), sans doute parce que d'autres ont étudié la grotte au début de l'année 1965 (Nougier et Barrière, 1965) et parce qu'il est trop pris par Roucadour.

La mission commence par une journée consacrée à l'étude des quatre premières mains (manuscrit de A. Glory sur « Campagne du 18 au 25 avril 1965 », fonds Glory, MNHN). Le carnet d'André Glory fournit l'emploi du temps des préhistoriens pour relever chaque panneau :

- le calque du panneau Glory II est travaillé par Jean-Louis Villeveygoux aidé par Jean-Pierre Ramine, les 19 et 20 avril 1965, à raison de 6 heures dans la grotte chaque jour ; ce calque sera mis au net le 26 avril²⁷ ;

- le calque du panneau Glory III est travaillé par André Glory les 22 et 23 avril 1965, à raison de 6 heures par jour. Il est photographié par D. Pichevin le 24.

Ces calques Cellophane seront mis au net sur papier calque les 26, 27 et 28 avril, puis le 5 mai.

Dans sa lettre du 6 mai 1965 à Louis Méroc, directeur de la circonscription préhistorique, J.-P. Coussy fournit le compte-rendu des travaux de cette première mission Glory : « M. l'abbé Glory avec MM Villeveygoux et Pichevin et un aide sont restés durant huit jours entre le 18 et le 24 avril à Roucadour, afin de continuer les relevés des gravures ». De nouvelles découvertes de gravures d'animaux ont été effectuées « grâce aux grandes expériences [et] à la compétence de M. l'abbé Glory ». En outre, le parcours a été aménagé (note manuscrite de A. Glory intitulé « Campagne du 18 au 25 avril 1965 »).

Le 11 mai 1965, Louis Méroc accuse réception de la lettre de J.-P. Coussy et du protocole. Pour l'étude des œuvres d'art pariétal, dit-il, « je ne peux qu'approuver les dispositions que vous avez prises ». Pour l'équipe B, il fait « les plus expresses réserves » : Marie-Claire-Cauvin est, depuis 1963, « titulaire d'une autorisation de fouilles de M. le ministre chargé des Affaires culturelles ». Il propose, pour cette équipe, trois solutions : abandonner le projet ; prendre contact avec M.-C. Cauvin et travailler avec elle ; faire une nouvelle demande d'autorisation ministérielle. Le projet de l'équipe B n'aura pas de suite. Dans la même lettre, à propos de l'échafaudage de l'entreprise Labaudinière, L. Méroc dit « attendre toujours des chiffres précis [...] englobant la location et la vente », comme demandé par lettre du 18 décembre 1964 (fonds Glory, MNHN).

Un peu plus tard, le 18 mai 1965, A. Glory adresse à J.-P. Coussy, depuis Strasbourg, outre la note de ses

frais, le double des relevés qu'il a effectués : « Le panneau n° I a été amélioré grâce à tes photos ; les deux autres ont été très étudiés et me semblent au point malgré le manque de photos techniques qui doivent appuyer les relevés et qui auraient été les bienvenues... La mise au net de chaque panneau, en dehors de la grotte, exige environ six heures de travail ». Le 19 mai, J.-P. Coussy, qui tient à manifester sa position d'inventeur et d'organisateur, réécrit à L. Méroc et lui indique, sans plus de précisions : « Nous continuons l'ensemble des relevés sous la surveillance et l'aide scientifique de M. l'abbé Glory » (fonds Glory, MNHN).

Mais le 16 juin 1965, en réponse à la lettre de l'abbé du 18 mai, il explique son long silence, remercie l'abbé Glory pour ses travaux et confie son inquiétude pour la suite : « J'ai actuellement un travail important qui ne me permet pas de m'occuper comme je le voudrais de nos travaux à Roucadour²⁸. En ce qui concerne les campagnes prochaines, je crains malheureusement de ne pouvoir venir que les dimanches. Quant à Pierre Taurisson, il en sera certainement de même car, pour lui, c'est sa pleine saison [...]. D'après vos prévisions, il semblerait qu'à la fin de cet été, une bonne partie des relevés serait faite. Je vous rappelle ma reconnaissance pour le dévouement que vous nous apportez à Roucadour » (fonds Glory, MNHN)²⁹.

Le même jour, J.-P. Coussy, en bon organisateur, écrit à Louis Méroc et revient sur le problème posé par l'autorisation ministérielle donnée à Marie-Claire Cauvin et le projet de l'équipe B. Il n'a rien contre une collaboration avec cette spécialiste. Il dit très clairement comment il en est venu à solliciter l'intervention d'André Glory : « Nous vous remercions pour l'encouragement que vous nous avez apporté [...] en obtenant, auprès du ministère, que le travail des relevés des gravures nous soit confié malgré notre inexpérience. Comme nous l'avions demandé à cette époque, nous désirions continuer ce travail sous la surveillance d'une personne compétente de l'art de relever des gravures. Après une période de travail sans aucune surveillance de préhistorien, nous avons décidé nous-mêmes de faire appel à la compétence de M. l'abbé Glory » (fonds Glory, MNHN). Ce qui se conçoit bien compte tenu de la difficulté, même pour un bon spécialiste, de relever de si fines gravures. Et, à cette époque, André Glory est le seul capable de mener à bien cette tâche.

²⁷ La mise au propre sur papier calque en couleurs de 110 cm de large, signé Glory, porte la mention *Rocadour II 1964* (fonds Glory, MNHN). Il s'agit d'une première étape, poursuivie en avril 1965.

²⁸ L'agence immobilière Coussy et le garage de Pierre Taurisson sont situés à Brive, à 70 km environ de Roucadour.

²⁹ Il informe en outre son correspondant de la création d'une « Association pour la protection des vestiges préhistoriques de la grotte de Roucadour et autres lieux sur le territoire de la commune de Thémines ». Elle a été fondée dès le 26 mai 1963 par les propriétaires des parcelles du site et quelques parents (Fau et Gasco, 2001, p. 70 et 74).

3 - Mission Glory de juillet 1965

Tout n'est pas simple en outre pour l'abbé Glory. Il a passé le premier trimestre de 1965 à l'hôpital de Colmar. Puis il séjourne en cure thermale à Barbotan-les-Thermes (Gers) du 15 juin au 4 juillet : les bains de boue apaisent ses douleurs. Il souffre en effet d'arthrose des hanches. Contractée, selon lui, à Lascaux (Glory à Arlette Leroi-Gourhan, *in litt.*, 24 juin 1959)³⁰.

Pendant cette cure, il écrit à Jean-Paul Coussy, le 21 juin 1965, pour demander à nouveau la clef et le plan de la grotte et pour le rassurer au sujet de ses absences. Il parle de venir le dimanche 18 juillet au soir et de rester jusqu'au 25 juillet. Il souhaite la présence de l'inventeur à son arrivée : « Je ne suis pas saint Pierre pour attendre un miracle devant une porte fermée. Mon temps est très minuté. Ne t'inquiète pas de tes absences. Je peux très bien travailler seul, avec ou sans aide. Le rendement est plus lent mais le travail est aussi bien fait [...]. Sois donc raisonnable et envoie moi au Bugue à partir du 3 juillet le plan que tu m'as promis depuis deux ans, de même que les photos ».

Il s'impatiente un peu le 12 juillet (du même au même) : « Je me demande ce que tu deviens [...]. Ma voiture étant en panne, je n'irais à Roucadour avec un chauffeur que le 21 juillet [...]³¹. Sans nouvelles de toi, j'ai bien envie de venir te réveiller à 7 heures du matin. Que comptes-tu faire de la clef ? Ce serait une mauvaise plaisanterie que je me trouve à Roucadour devant une porte close. Je dois écrire au presbytère huit jours à l'avance, retenir les repas au restaurant à l'avance. Roucadour est actuellement mon travail professionnel [...]. Je dois organiser mon temps et travailler avec soin [...]. Réveille-toi un peu et apporte-moi la clef avant le 21 ».

Tout sera fait heureusement à temps. Le 23 juillet, J.-P. Coussy envoie le plan de la salle des gravures et s'excuse de ne pouvoir revenir le samedi suivant, « mais, vous savez, j'ai des obligations ».

La mission se déroule en fait du 22 au 24 et du 26 au 27 juillet. Le travail porte sur les panneaux Glory III, IV et V (Glory, carnet). Le 22 juillet est consacré à la poursuite de l'étude des mains. A. Glory prend lui-même des photos des mains.

Les mises au propre en couleurs sur papier calque de 110 cm de large portent toutes la signature cursive de l'auteur, *Glory*, et les mentions manuscrites suivantes : *1965 et Roucadour panneau III grotte de Roucadour Lot* pour le panneau Glory III ; *Roucadour*

1965 et 27.7.1965 pour le panneau Glory IV ; *Roucadour V et 22.7. 65* pour le panneau Glory V (fonds Glory, MNHN).

4 - Mission Glory d'août 1965

Pendant le mois d'août, A. Glory, J.-L. Villeveygoux et leurs aides travaillent du 9 au 12 août et les 26 et 27, sur les panneaux Glory III, Glory IV, Glory V, Glory VI, Glory IX et Glory X³².

Le contrôle des mains est poursuivi par Pierre Taurisson et Jean-Louis Villeveygoux le 4 août 1965. A. Glory fait ce jour-là une conférence sur Roucadour à la Société de recherches préhistoriques des Eyzies (SERPE) et présente son relevé du panneau Glory III. Il regrette beaucoup l'absence de J.-P. Coussy, retenu en Ardèche par un camp de spéléologie du Groupe spéléologique de la Corrèze : il est président de ce groupe (lettre de A. Glory à J.-P. Coussy du 11 juin 1965 et de J.-P. Coussy à A. Glory du 16 juin).

Des travaux sont effectués aux dates suivantes : calque du panneau Glory VI, avec Jean-Louis Villeveygoux, le 9 août 1965 ; calque du panneau Glory VII le 10 août ; calque des panneaux Glory VIII et IX, le 11 août. Le panneau Glory V et VI sont relevés et « repassés » les 26 et 27 août 1965.

Les mises au propre sur papier calque couleurs portent, outre la signature *Glory*, les simples dates suivantes : « *Roucadour 1965* » pour le panneau Glory VI ; « *Roucadour 1965 IX* » pour le panneau Glory IX ; « *Roucadour 1965 X* » pour le panneau Glory X.

L'automne se passe. Malgré sa bonne volonté et son désir de participer aux relevés des préhistoriens, Jean-Paul Coussy est désolé de se faire si rare, mais il continue à s'intéresser à Roucadour et souhaite obtenir quelques renseignements sur les travaux estivaux de l'abbé : « Oui, c'est moi et, si je ne donne pas signe de vie, je ne vous oublie pas ! Depuis quelques mois, je n'arrête pas d'avoir des soucis dans mon travail et je suis obligé de moins m'occuper de mes distractions [...]. J'espère que, lors de votre prochaine venue dans la région, nous aurons plus de temps pour nous rencontrer [...]. Pouvez-vous m'envoyer sans tarder les notes et renseignements pour un article de vulgarisation, avec des précisions sur vos campagnes de cet été » (J.-P. Coussy à A. Glory, 9 novembre 1965, avec l'annonce de l'envoi du *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze*, 1964, comportant l'article de P. Taurisson et J.-P. Coussy, p. 108-110).

³⁰ Marcel Cantet prend alors contact avec A. Glory à l'hôtel Bellevue de Barbotan. Ils iront visiter le 20 septembre la grotte du Bois du Cantet (Hautes-Pyrénées). L'abbé découvrira divers traits gravés et calquera un cheval, des cornes de bouquetin et une ramure de cervidé (Clot et Cantet, 1974).

³¹ En fait, sa 403 Peugeot vient de lui être volée et « la Police [la] retrouve assez endommagée » (Glory à Arlette Leroi-Gourhan, *in litt.*, 24 juin 1959).

³² Certains panneaux sont travaillés durant plusieurs missions et la date de mise au propre (effectuée au Bugue) est décalée dans le temps.

Par retour, A. Glory remercie pour ce bulletin « que j'attends depuis plusieurs mois ». Il est très pris, lui aussi, et énumère une dizaine de ses activités en cours, qui, « ne me permettent ni de prendre des vacances ni de distraire un quarteron d'heures. Comme tu le proposes, le mieux serait de nous revoir pour que tu puisses m'interviewer sur mes campagnes d'été et d'automne, en tenant compte qu'il serait préférable de ne pas renouveler la plaisanterie amère de me laisser sur les bras un dîner commandé par tes soins le 5 octobre dernier à l'hôtel de Paris au Bugue, resté ouvert jusqu'à 11 heures du soir à t'attendre [...]. Au plaisir de te revoir sans tarder » (A. Glory à J.-P. Coussy, le 15 novembre 1965).

Les relations avec la propriétaire sont bonnes. Son neveu écrit à A. Glory : « J'ai reçu les photos des relevés de la grotte et je vous en remercie. Je ne croyais pas qu'il y ait un si grand nombre. Je me doute bien qu'il vous a fallu beaucoup de patience car, sur le roc, ce n'est pas très visible. J'espère que vous êtes toujours en bonne santé [...]. En attendant de vous revoir, recevez, avec mes remerciements, l'expression de mes meilleurs sentiments. (M. Calle à A. Glory, 10 mars 1966) ».

Plus tard, les relations des administratifs et des préhistoriens avec la propriétaire et son neveu seront moins sereines : « [Les découvertes d'objets, notamment de bronze, et d'œuvres rupestres], ainsi que la venue de l'abbé Glory avaient fait du bruit. Les propriétaires avaient l'impression avec juste raison d'être volés [...]. Les relations se sont gâtées entre les propriétaires et avec toutes les personnes faisant des recherches dans leur grotte (Lorblanchet, *in* : Fau et Gasco, 2001)³³.

Les conditions de conservation de cette cavité perdue sur le causse de Gramat sont aléatoires. La grille à l'entrée de la grotte et la porte métallique à l'entrée de la galerie sont souvent forcées et la grotte ouverte à tous les visiteurs : « Un peu n'importe qui, tout le monde visitait Roucadour » (Lorblanchet, *ibid.*). Des excavations clandestines y sont effectuées.

5 - Missions Glory de 1966

Une mission du 1^{er} au 7 avril 1966 fait intervenir André Glory avec l'aide de Jean-Louis Villeveygoux, mais aussi de Véronique Blanchard et de jeunes praticiens périgordins : le dentiste Bernard Hulin, de Montignac, et le médecin Victor Candau, du Bugue (Blanchard, 1967 ; Delluc, 2003, p. 163).

Le 4 avril 1966 des moulages sont effectués par André Glory avec l'aide de J.-L. Villeveygoux (Glory, carnet) sur deux panneaux de Roucadour : panneau du bison, félin et bouquetin ; disques échancrés (fonds Glory, MNHN)³⁴.

Ce même 4 avril 1966, André Glory calque les panneaux Glory XII et XIII avec Véronique Blanchard. Le 6 avril, il continue à travailler sur le panneau Glory XIII³⁵.

Le 18 juillet 1966, c'est-à-dire 11 jours avant sa mort accidentelle, avec J.-L. Villeveygoux, dans un accident de voiture, en revenant d'une mission en Espagne, il travaille sur le calque des panneaux Glory XII et XIII et effectue le calque du « cheval isolé et alentours » (Glory VIII). Il n'a pas eu le temps de rédiger la description de ces panneaux, ni de relever le panneau XI. De ce même jour daterait aussi un essai de moulage d'un signe gravé (Blanchard, 1967).

Ce même jour, il calque « des raclages précédant le panneau I » et il note la découverte d'une « tête humaine » sans autre précision (Glory, carnet). Il vient peut-être de remarquer le relief naturel à œil gravé, aujourd'hui interprété comme une tête de bison. Il ne le dessine pas.

De ces dernières heures de travail, date sans doute le relevé de la gravure du lièvre, sis immédiatement à droite de l'ensemble XII-XIII et dont, seul, le relevé sur Cellophane est conservé, sans mise au propre sur papier calque.

Le carnet journalier d'A. Glory s'interrompt le 24 juillet avec la mention de la visite au Bugue de Lionel Balout venu examiner ses moulages, notamment de Roucadour³⁶, et les factures correspondantes. L'abbé lui montre son manuscrit déjà très avancé sur Lascaux (Balout, 1979).

REPAS FRUGAUX ET CELLOPHANE DE FLEURISTE

André Glory et Jean-Louis Villeveygoux, son neveu, s'acquitteront jusqu'à leur mort prématurée de la tâche principale qui leur a été confiée : relever les gravures et peintures pariétales.

Le décalque de la décoration de cette grotte est une tâche ardue : il va exiger l'édification d'un échafaudage et quatre campagnes de relevés durant les années 1964-1966, et surtout en 1965. On ne sait si toutes ces opérations ont bénéficié de modestes subventions.

³³ En fait, les premières trouvailles des spéléologues corréziens, de même que la découverte des gravures et des peintures par J.-P. Coussy et P. Taurisson, ainsi que les travaux de l'abbé André Glory, n'avaient pas simplifié les relations avec les propriétaires de la grotte. Tout achat et toute étude de la cavité fut impossible durant de nombreuses années jusqu'au milieu des années 1990 (M. Lorblanchet, *in* : Fau et Gasco, 2001, p. 55-56).

³⁴ Voir plus bas.

³⁵ Sur son carnet, il indique, sans doute par erreur, XIII et XIV, au lieu de XII et XIII (la XIV n'existe pas en effet sur son plan).

³⁶ Des tirages sont conservés à l'Institut de Paléontologie humaine (MNHN).

Comme toujours, depuis Lascaux, l'abbé travaille vite et bien³⁷. Roucadour est devenu sa grotte. Il est passionné par la cavité : « Depuis plus de 25 ans que nous étudions l'Art préhistorique dans les cavernes et abris sous roche de France, d'Espagne et d'Afrique, en relation constante avec l'abbé Breuil, nous n'avons jamais rencontré un album rupestre aux figures aussi exceptionnelles et si curieusement dessinées que celles de Roucadour. Le choix de l'emplacement déjà étonne... ».

Beaucoup de travail et un mode de vie frugal : le repas est pris sur le causse à midi et la maison Bourgade les accueille à l'Hôpital pour le dîner³⁸. Durant ces travaux, par exemple à Pâques 1965, l'abbé Glory loge au presbytère voisin, à Issendolus (abbé Cayla, doyen) (Glory, carnet), de même que Jean-Louis Villeveygoux. Sans doute dort-il de ce « profond sommeil qui couronne une journée bien remplie ? [II] vous berce de l'espoir de découvrir le lendemain des beautés encore plus prenantes, des sensations encore plus vives » (Glory, s.d.(1937)). Il se repose, en fin de semaine, au séminaire de Gourdon : il connaît bien le supérieur et l'économe.

Comme à Lascaux, le décalque des gravures est effectué à l'aide de grandes feuilles transparentes de Cellophane (ou acétate de cellulose) pour fleuristes. Il s'en est fait offrir des rouleaux par la maison parisienne qui fabrique ce papier de marque déposée. Plus épaisses et moins sensibles à l'humidité que les feuilles ordinaires (entretien avec A. Roussot en 2002), elles ont remplacé le papier cristal ou sulfurisé, seulement translucide, cher à l'abbé Breuil mais peu pratique : il fallait le soulever en coin pour vérifier la lecture. Désormais le travail est plus précis mais l'opérateur a besoin d'aides. L'un d'eux témoigne : « La pose du papier Cellophane sur une paroi bien souvent irrégulière nécessite une longue préparation, car celui-ci doit épouser très exactement la roche, ce qui oblige les aides, malgré les tampons qui le soutiennent, à rester très longtemps dans des positions peu confortables. Pendant ce temps, l'abbé Glory relève très minutieusement chaque ligne gravée » (Blanchard, 1967).

UNE TECHNIQUE DE RELEVÉ PROFESSIONNELLE

Le 4 août 1965, André Glory a exposé lui-même ses méthodes de relevé au congrès 1965 de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies (SERPE), publié en juin 1966 dans un article du *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies n° 5* : « La grotte de Roucadour. Le panneau III peint et gravé » (Glory, 1966)³⁹.

Il a numéroté les panneaux de I à XIII, et les a localisés sur un plan schématique de la zone ornée. Il ne se sépare plus de ces précieux calques sur Cellophane, de l'inventaire descriptif des œuvres ni des réductions photographiques de ses mises au propre de relevés, sauf à l'occasion de son dernier voyage : il les déposera alors provisoirement à Saintes où nous les retrouverons deux décennies plus tard (fonds Glory, MNHN).

Une série des mises au propre en couleurs sur papier calque, mis au net par le chercheur sur des rouleaux de papier calque en 1,10 m de largeur, sera remise à Michel Lorblanchet vers 1970 par le Pr Lionel Balout⁴⁰. Ces documents sont tous signés « Glory ». Parfois, ils portent une date et quelques mentions supplémentaires : « Roucadour 1964 » pour le panneau Glory I ; « Roucadour Lot II 1964 » pour le panneau Glory II ; « Glory 1965 » et « Roucadour panneau III grotte de Roucadour Lot » pour le panneau Glory III ; « Roucadour 1965 » et « 27.7.1965 » pour le panneau IV ; « Roucadour V » et « 22.7. 65 » pour le panneau Glory V ; « Roucadour 1965 » pour le panneau Glory VI ; « Roucadour 1965 IX » pour le panneau Glory IX ; « Roucadour 1965 X » pour le panneau Glory X ; « Roucadour. 1966. XII » pour le panneau Glory XII.

Quant à sa technique de relevé, très affinée depuis les dix années consacrées à Lascaux, il la fournit ce même 4 août 1965 au congrès de la SERPE :

« Les opérations de décalques, d'abord commencées par les inventeurs, ont été reprises, à leur demande, par nous, avec l'aide constante et intelligente de M. l'abbé Jean-Louis Villeveygoux »⁴¹ (Glory, 1966, p. 136), suivant la procédure suivante en dix étapes :

³⁷ Les relevés par A. Glory des gravures de Lascaux ont été vérifiés en 1975 par A. Leroi-Gourhan et G. Delluc (Diverticule des Félines) et par D. Vialou et B. Delluc (Passage et Abside).

³⁸ 200 F par personne. Chez Gautié à Issendolus, les prix des repas sont de « 250 F sans la viande (potage, légumes, salade) et 350 F avec la viande » (Glory, carnet). Il s'agit de francs anciens. Le repas correspond donc à 2 à 3 de nos euros.

³⁹ La revue publiée, en même temps, un article de J.-P. Coussy et P. Taurisson sur l'historique et un de J.-L. Villeveygoux sur le contexte géologique de la grotte de Roucadour (Lot).

⁴⁰ Il les avait sans doute récupérés au Bugue en janvier 1967 avec les autres documents alors accessibles de la succession scientifique d' A. Glory (Balout, 1979).

⁴¹ Jean-Louis Villeveygoux (1940-1966), 26 ans, avait été ordonné prêtre au tout début de juillet 1966. Titulaire d'un certificat de géologie, il avait obtenu sa licence de théologie à l'Université catholique de Strasbourg un mois auparavant. Il s'appretait à préparer son doctorat sur la vie des premiers chrétiens (Delluc, 2003).

1. Lecture des graffiti en lumière frissante ;
2. Relevé d'un premier calque général sur papier cristal Cellophane appliqué sur la paroi, corrigé et complété à vue dans la caverne ;
3. Report à l'atelier-laboratoire du calque précédent sur papier translucide Canson : gravures au crayon, couleurs au pastel ;
4. Photographie en studio du panneau précédent pour obtenir une réduction⁴² ;
5. Révision des figures dans la grotte à l'aide de la réduction photographique. Prise de nouveaux calques sur papier cellophane ;
6. Photographies des figures surchargées et détails ;
7. Etude des superpositions ;
8. Rédaction dans la grotte de l'inventaire des figures

9. Mise au net à l'atelier-laboratoire du Bugue de l'exemplaire définitif du calque sur papier Canson ;
10. Photographie du second calque et reproduction à la plume pour publication.

A la demande d'André Glory et en sa compagnie, le photographe Jacques Lagrange, missionné sur vacances par les Affaires culturelles, a été chargé de faire une couverture de toutes les gravures de Roucadour. En juillet, il a fait au moins trois missions d'une journée chaque fois. Il se souvient qu'A. Glory appliquait le calque sur la paroi et le maintenait grâce à des baguettes en châtaignier. Il avait le souci de ne pas mettre de papier collant. Toutes les photographies des gravures et du préhistorien au travail ont été remises à ce dernier à la fin de chaque mission (entretien avec J. Lagrange, le 14 octobre 2005).

LES MOULAGES

Au début de 1966, d'après les documents conservés dans le fonds Glory (IPH, MNHN), A. Glory organise un atelier de moulages dans son « Institut d'Art préhistorique » du Bugue, selon un procédé breveté de la Société Industrielle des Silicones. Le projet, supervisé depuis le début par Lionel Balout, avait débuté par des essais de prises d'empreintes par A. Glory les 28 et 29 décembre 1965 sur « un griffage d'ours, une patte arrière de Bovidé et un anneau percé en creux », dans les grottes de Barabahu et de La Mouthe et dans l'abri du Poisson (Dordogne) (correspondances conservées dans le fonds Glory de l'IPH, MNHN). L'agent protecteur utilisé avant mise en place du produit moultant (Silastène), lorsque cela est nécessaire, était de la paraffine.

Le compte rendu des essais proprement dits, effectués en Dordogne les 12, 13 et 14 avril 1966 (archives de l'IPH, MNHN), indique, sous la forme d'un long rapport multigraphié, qu'ils ont porté sur deux panneaux de La Grèze, sur quatre panneaux de Saint-Cirq, et aussi sur deux panneaux de Roucadour : panneau du bison, félin et bouquetin ; disques échan-crés. Avec un tiré-à-part de sa communication à la Société préhistorique française en octobre 1964, il conservait seulement les photographies de 3 moulages de Roucadour (le moule RTV et la reproduction en polyester pour chacun d'eux), montés sur deux planches A4, ainsi que le relevé de son panneau Glory V, le tout sans commentaires (archives de l'IPH, MNHN). Le 4 août 1965, comme on l'a dit, il a présenté le panneau Glory III au congrès de la SERPE (Glory, 1966). C'est le seul relevé publié du vivant de l'auteur ou immédiatement après son décès⁴³.

En fait, les moulages de Roucadour ont été effectués par ses soins, avec l'aide de J.-L. Villeveygoux, dès le 4 avril 1966 (Glory, carnet, fonds Glory, MNHN). En un premier temps, la roche a subi une « pulvérisation d'un agent protecteur à base de paraffine ». L'agent de moulage siliconé a été ensuite mis en œuvre manuellement à la brosse et à la spatule en plusieurs couches (une couche de contact avec du Silastène RTV 5335 et une couche de charge avec du Silastène RTV 5332) et le démoulage a lieu après 30 heures. Aucune altération du support n'a été observée et les résultats sont considérés comme bons.

Les tirages des trois moulages de Roucadour sont reproduits en résine polyester, avec « pâtinage » de la surface et coloration voisine de celle de la roche (selon le protocole de la Société industrielle des Silicones). Ce travail est exécuté au cours du mois de mai 1966 par M. Passet, le responsable de cette opération. Leur livraison à Lionel Balout a dû se faire fin mai ou début juin 1966 (fonds Glory, MNHN).

L'ŒIL ET LA MAIN D'UN GRAND SPECIALISTE

La mort brutale des deux abbés va interrompre tragiquement, presque à son terme, l'œuvre entreprise à Roucadour⁴⁴. Il manque le relevé de trois panneaux

⁴² Le 14 août, il indique « Périgueux. Photographies de Rocadour ». La facture du photographe est la suivante : « 300 F. Reproduction : 3,50 l'unité » (Glory, carnet)

⁴³ Le relevé du panneau Glory IV a été publié dans *L'art des Cavernes* (Lorblanchet, 1984). Les copies des relevés de huit des treize panneaux (Glory I, Glory II, Glory III, Glory V, Glory VIII, Glory X, Glory XII et Glory XIII) ont été publiées, avec des agrandissements de certains détails, par J.-P. Coussy en 2005 dans un très artistique album intitulé *Roucadour, l'art initial gravé*, Cajarc, édition RésurgenceS, avec la description du panneau Glory III par l'abbé lui-même, extrait du *Bulletin de la SERPE*, 1965. L'ouvrage est complété par un prologue et une chronologie des événements liés à la découverte, rédigés par J.-P. Coussy, et par un texte sur « L'importance de la main par notre connaissance de *Sapiens sapiens* » par P. Daix.

⁴⁴ Trois ans après la disparition d'André Glory, le mensuel *Corrèze-Magazine* publie, dans un numéro d'été, une photographie des mains de Roucadour accompagnée d'un texte consacré à « Roucadour la mystérieuse ». En sous-titre, on lit : « Une singulière fatalité et quelques énigmes s'attachent à cette grotte du pays quercynois ». La première phrase du texte situe la terrible diablerie : « Y a-t-il un mystère de Roucadour comme il y avait un mystère de Toutankhamon ? ».

sur les treize prévus⁴⁵. Le texte descriptif des gravures relevées est en grande partie rédigé. L'ensemble représente, selon une estimation de Michel Lorblanchet, « à peu près 70 % des décors. Il reste, à peu près, plus d'un tiers du travail à faire » (Lorblanchet, *in* : Faux *et al.*, 2001). Sans compter le fait que le travail d'André Glory, effectué avec des méthodes anciennes, mérite d'être refait en double insu.

Où est passé tout le précieux matériel d'étude de Roucadour par l'abbé Glory, aidé par Jean-Louis Villeveygoux ? Disons-le tout de suite : 1 - Les calques sur Cellophane et les descriptions manuscrites, il les avait gardés dans sa voiture : nous les avons retrouvés à Saintes avec leur description manuscrite (sauf celle du panneau XI). Nous les avons déposés dans le fonds Glory du Muséum national d'Histoire naturelle. 2 - Les calques Canson, qu'en avait tirés l'abbé, ont été retrouvés chez lui en janvier 1967. Lionel Balout les a confiés, vers 1970, à Michel Lorblanchet (Lorblanchet, *in litt.*, 2002).

Ouvrons une parenthèse pour une remarque technique importante. La mission de l'abbé Glory à Roucadour se situe immédiatement après son travail à Lascaux, qui n'avait déjà plus rien à voir avec ses biens modestes travaux antérieurs.

Lorsque l'abbé prend en charge Roucadour, il vient de mener à bien, durant une dizaine d'années, le relevé de 1 500 gravures d'animaux et de signes, si délicates et si enchevêtrés à Lascaux. Il y a acquis une grande expérience. Il est parfaitement en possession de sa technique de décalque et le résultat s'est avéré remarquable. Il sait enfin voir, sans laisser courir son imagination. Ces gravures de Roucadour, fines et emmêlées, ne le surprennent pas. Elles sont haut situées sur la paroi, encore plus que dans l'Abside de Lascaux : malgré ses douleurs articulaires, l'abbé se perche sur une « légère échelle métallique » puis sur son étroit échafaudage de tubes d'acier et de planches disjointes. Il calque à peu près un panneau par jour : « Un vrai travail de pariétaliste » (Lorblanchet, *in litt.*, 2002).

Pour l'étude de l'art pariétal, le début des années soixante marque, sur ce point, un tournant. Depuis un demi-siècle, c'est l'abbé Henri Breuil qui avait, pratiquement, l'exclusivité de ces calques. Il est mort en 1961. Les travaux de l'abbé Glory à Lascaux et à Roucadour et aussi ceux du Dr Léon Pales sur les plaquettes calcaires de La Marche (Vienne) ouvrent

une ère nouvelle. Les relevés ont beaucoup gagné en précision et en objectivité. Ils fixent l'état de la paroi à un moment donné et peuvent être considérés comme une opération de sauvetage. Ils conduisent à se poser des questions sur la technique employée, sur la position de l'artiste, sur ses motivations. On comprend que les inventeurs de Roucadour aient eu la sagesse de confier l'exécution au meilleur spécialiste de l'époque.

Désormais, le relevé n'est ni un simple copie ni un fac-similé. C'est une « image explicative et interprétative » et il n'est plus considéré comme une opération mineure : il se déroule désormais dans un esprit analogue à celui de la fouille archéologique (Lorblanchet, 1984 b et 2003) : « Sans doute, les travaux de Glory et la compétence qui lui a été reconnue, notamment à Lascaux, ont-ils œuvré pour une prise de conscience de l'importance des relevés et leur assimilation à la fouille. Mais ils n'ont pas été les seuls à agir dans ce sens. Il y eut aussi l'évolution pluridisciplinaire et collective de l'étude de l'art pariétal. Il y a eu aussi le fait que l'étude des parois ornées s'est élargie à l'étude de la grotte ornée (influence de l'approche globalisante d'A. Leroi-Gourhan, qui, par ailleurs, était plus « léger » sur les relevés qu'il ne pratiquait pas ou si peu !) » (Lorblanchet, *in litt.*, 10 février 2003).

Par trois fois, Jacques Lagrange vient effectuer la couverture photographique des gravures de Roucadour, notamment le 18 et 22 juillet 1965 à la demande de l'abbé avec lequel il a déjà travaillé souvent (Glory, carnet, fonds Glory, MNHN). Il prend conscience des « nouvelles exigences de l'abbé. André Glory est maintenant soucieux d'obtenir plus de renseignements de la photographie, compte tenu de l'expérience acquise par l'un et par l'autre » (entretien avec Jacques Lagrange, 2002). Pour l'étude de la paroi, il prend ou fait prendre des photographies en lumière frissante, des macrophotographies ; il étudie les traits à la loupe binoculaire.

De sa fine écriture, à l'encre bleu noir, l'abbé établit l'inventaire descriptif, quasi micrographié, de chacun des dix premiers panneaux. Sans sortir de la grotte, sur le livre de bord aux feuilles quadrillées, l'abbé rédige, au fil de la plume, la description des figures calquées. Ce précieux document ne le quittera pas, sauf lors de son dernier voyage : pour ces quelques jours d'absence, il le confiera au musée éducatif de Préhistoire de Saintes où nous le retrouverons, vingt ans plus tard (fonds Glory, MNHN).

⁴⁴ (suite) Et le chroniqueur de rapporter la mort de deux spéléos du groupe de Brive au cours d'un accident de voiture, celle de l'abbé Glory, dans un accident semblable. L'abbé Villeveygoux n'est pas cité. Mais ces trois disparus ne sont pas les seules victimes : « Quant au propriétaire de la grotte, il est décédé d'un mal assez mystérieux. Coïncidence ? Maléfice ? Le saurons-nous jamais ? », s'interroge le journaliste, qui brode sur les « cercles mystérieux », « les mains plaquées contre la roche »... Nul doute que le lecteur corrézien, estivant ou vacancier, malgré la chaleur de l'été, ne frémissse, en lisant les sinistres effets du sortilège attaché à la caverne quercynoise.

⁴⁵ Ou quatorze.

Il tient les gravures très patinées pour aurignaciennes, d'autres, à cause de leur technique, pour gravettiennes. Les mains grattées l'ont impressionné et il rédige un mémoire dactylographié les concernant : il n'aura pas le temps de le publier. Seule une modeste partie de la décoration de cette grotte fondamentale sera publiée par lui : le panneau III (Glory, 1966).

Depuis son mémoire sur Lascaux, l'abbé fait un effort de rédaction : le texte est lisible, sans trop de ratures ni de rajouts ; des notations concernent le support et la nature des traits incisés dans le fin calcaire bathonien. Tout n'est bien sûr pas parfait. Quelques descriptions au fil de la plume manquent un peu de rigueur. Les termes anatomiques et zoologiques sont parfois inadaptés : les chevaux ont des « avant-trains », des « pattes » et des « museaux » ; les mégacéros des « andouillers d'œil » ; le bison est un « bovidé » ; certains animaux ont un « muffle » ; les signes sont des « flèches » ; la plupart des bêtes sont décrites comme gravides. Certaines tournures font sourire : on observe « la croupe arrière d'un équidé » et le « train-arrière » d'un autre ; un mégacéros « se dresse comme une girafe » ; un lionceau est doté d'une « grosse tête, lui donnant l'allure d'un cervidé à tête de jeune hippopotame ». Mais quel travail !

Quant à la signification de ces œuvres, il dit sa foi dans sa nouvelle grande idée : depuis 1964, il croit que ces graphismes sont l'œuvre de chamans invoquant les esprits ou ongues. Selon lui, il n'est pas le seul à accorder foi à cette nouvelle théorie : « Beaucoup de préhistoriens avertis accordent une attention particulière à la dernière en date : la théorie des Ongones »⁴⁶. A Roucadour, comme chez les Paléo-Sibériens, la liste des animaux est, dit-il, la même. Les ventres sont tous gravides : « Le chamane [y] a fait entrer un certain nombre d'âmes de rennes qui doivent être capturés à l'avance par le chasseur ». Les figures sont superposées ou effacées et regravées, renouvelées comme les nouveaux Ongones des Ostiaks. Elles sont parfois martelées lors d'un rite de punition. Certaines figures représentent des hybrides, homme-animal ou « travestis des plus inattendus comme cet oiseau-cheval de Rocardour » : ils veillent sur les troupeaux et les livrent aux chasseurs (Glory, 1966).

Et ce n'est pas un des moindres paradoxes de la vie de l'abbé André Glory que de le voir, lui, si méticuleux et si soucieux de précision lors de ses relevés, laisser aller son imagination lorsqu'il s'agit d'en interpréter les résultats. Cela n'enlève rien aux travaux qu'il a menés dans la belle grotte quercynoise, aux gravures si fines et si enchevêtrées. Ses relevés, tout comme ceux qu'il effectua peu avant à Lascaux, font de lui, malgré ou à cause des difficultés rencontrées, le plus grand pariétaliste de son époque.

Brigitte et Gilles Delluc⁴⁷

BIBLIOGRAPHIE

Archives Glory. Fonds Glory du Muséum national d'histoire naturelle (documents provenant du bureau de l'abbé à l'Institut de Paléontologie humaine et de la valise confiée par A. Glory au musée éducatif de Saintes en 1966 et retrouvés en 1987). Fonds Glory retrouvé au Bugue en 1999.

Arnal, J., Couchard, J.-L., Lorblanchet, M., 1969. « La grotte de Roucadour (Thémines, Lot) ». *Archivo de Prehistoria Levantina*, XII, p. 55-91, avec 8 planches hors texte.

Balout, L., 1979. « L'abbé Glory ». *Lascaux inconnu*, XII^e suppl. à Gallia Préhistoire, CNRS éditions, p. 11-13.

Blanchard, V., 1967. « L'abbé Glory au travail (travaux de 1966) ». *Bull. de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, n° 16, p. 15-16.

Clot, A. et Cantet, M., 1974. « La grotte ornée du Bois de Cantet, à Espèche (Hautes-Pyrénées) ». *Gallia Préhistoire*, 17, p. 69-100, 41 fig.

Couchard, J.-L. et Arnal, J., 1969. « La grotte de Roucadour, Thémines (Lot), résumé d'une conférence de MM. Couchard, Lorblanchet et Coussy ». *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, 91, p. 47-55.

Coussy, J.-P., Taurisson, P., 1966. « Historique de la grotte de Rocardour (travaux de 1965) ». *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistorique des Eyzies*, n° 15, p. 142-143.

Coussy, J.-P., 2004. « La grotte de Roucadour, mains exceptionnelles peintes et raclées et gravures parmi les plus anciennes de l'art préhistorique ». *Quercy Recherche*, n° 116, p. 41-48, avec relevés des panneaux Glory I et Glory III.

Coussy, J.-P., 2005. *Roucadour, l'art initial gravé*, Cahors, Imprimerie France Quercy.

Delluc, B. et G., 2003. *Lascaux retrouvé. Les recherches de l'abbé André Glory*, 364 p., Périgueux, Pilote 24 édition.

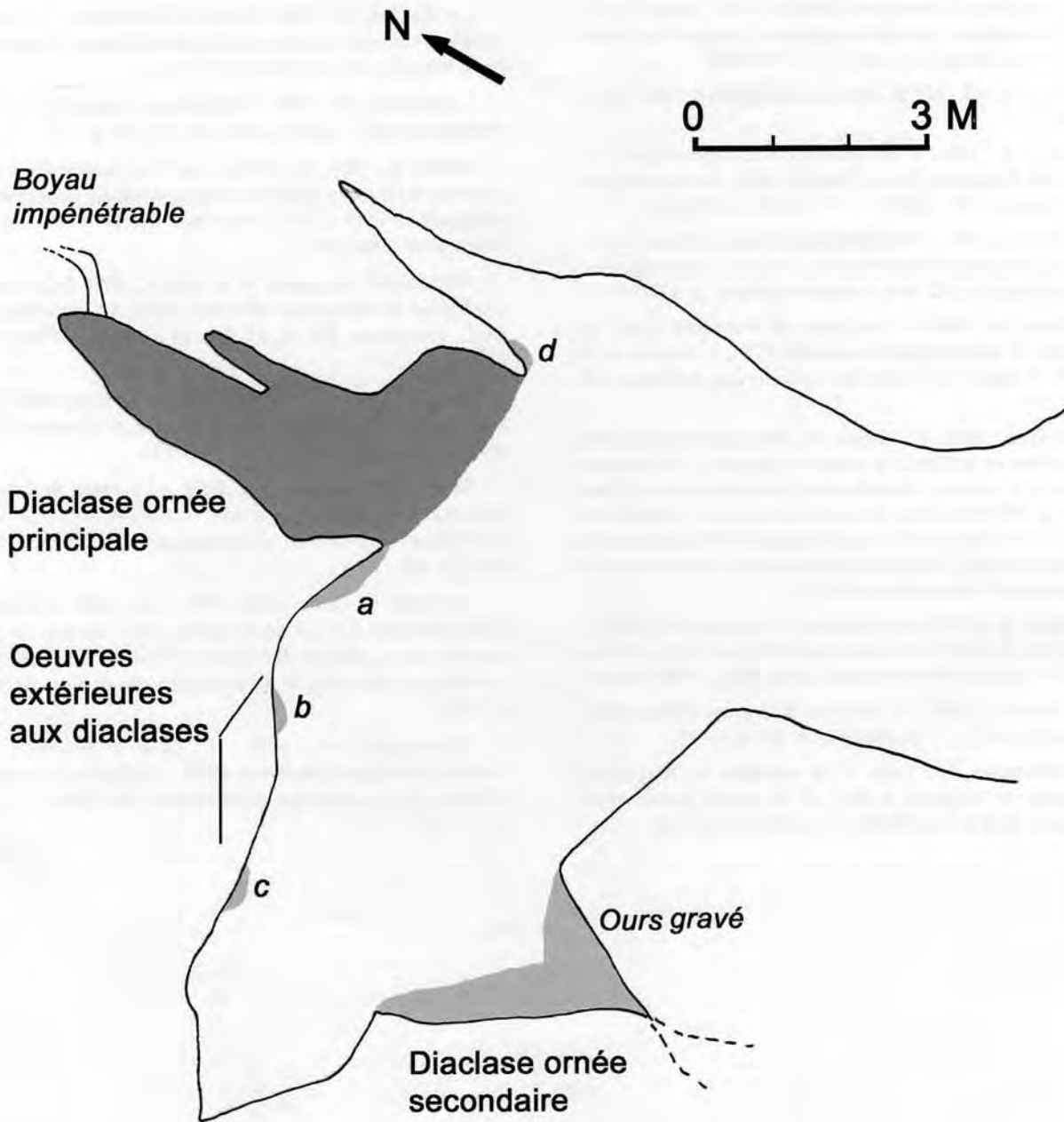
Delluc, B. et G., 2008. *Dictionnaire de Lascaux*, 349 p., Bordeaux, Editions Sud Ouest.

⁴⁶ C'est une clause de style. Jean-Louis Villeveygoux, son élève et assistant, est probablement convaincu. Mais l'article de l'abbé, paru à Strasbourg en 1964, n'a eu qu'une audience limitée. Il n'a pas fait de conférences, à notre connaissance. Il n'a pu parler de ce sujet qu'autour de lui, à ses jeunes collaborateurs, à des membres de la Société préhistorique française ou de celle des Eyzies. Mais son photographe Jacques Lagrange témoigne qu'il ne pensait plus guère qu'à cela dans les années précédant son décès.

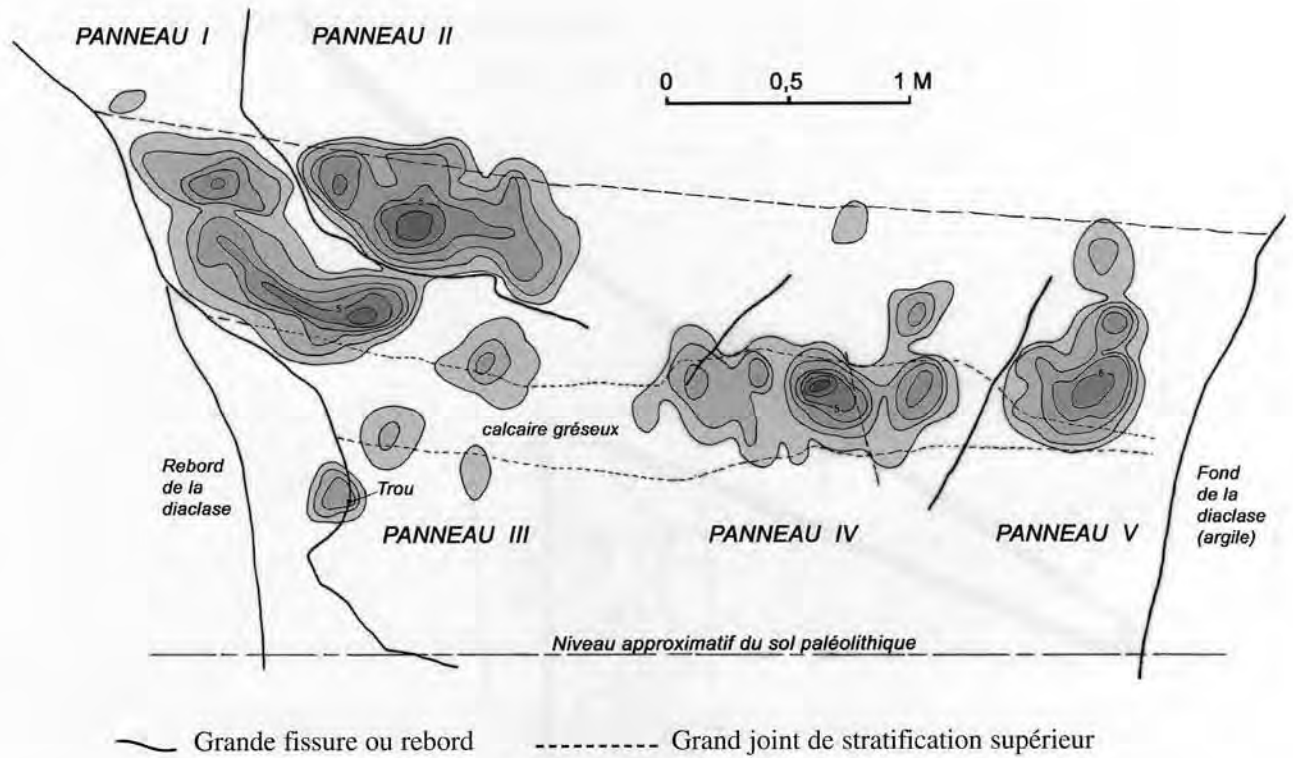
⁴⁷ Département de Préhistoire du MNHN, UMR 7194 du CNRS. Nos vifs remerciements vont à J. Lagrange, M. Lorblanchet, A. Roussot, D. Vialou qui nous ont fait l'amitié de nous fournir des renseignements de première main, complétant les souvenirs de l'un d'entre nous (GD). Nous devons aussi d'avoir pu consulter les documents Glory, retrouvés après sa mort, aux Prs H. de Lumley et D. Vialou au MNHN, à MM. J. Gipeulou, J. Batailler et G. Fayolle au Bugue et à Mme J. Poupet à Saintes.

- Fau, G., Gasco, J., 2001. *Histoire des fouilles et découvertes archéologiques à Roucadour (Thémines, Lot)*. 1925-2000, 104 p., Alvernac, Association Racines.
- Gasco, J., 2004. « La stratigraphie de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer à Roucadour (Thémines, Lot) ; analyse culturelle et incidences paléogéographiques ». *Bull. de la Société préhistorique française*, tome 101, p. 521-545.
- Glory, A., s.d. (1937). *Au pays du grand silence noir*, Paris, Alsatia.
- Glory, A., 1964. « Présentations et communications. La Grotte de Rocardour (Lot) ». *Bulletin de la Société préhistorique française*, 61, CRSM, n° 7, p. CLXVII-CLXIX.
- Glory, A., 1965. « Nouvelles découvertes de dessins rupestres sur le causse de Gramat (Lot) ». *Bull. de la Société préhistorique française*, 62, fasc. 3 études et travaux, p. 528-537.
- Glory, A., 1966. « La Grotte de Rocardour (Lot). Le panneau III peint et gravé (travaux de 1965) ». *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistorique des Eyzies*, 15, p. 135-142.
- Glory, A., 1968. « L'énigme de l'art quaternaire peut-elle être résolue par la théorie du culte des Ongones ? ». *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistorique des Eyzies*, n° 17, p. 99-103 (reprise d'un article paru sous le même titre en 1964 dans *Revue des Sciences religieuses* de l'université de Strasbourg, publié à nouveau dans *Simposio internacional de arte rupestre de Barcelona* en 1968).
- Glory, A., 2008. *Les recherches à Lascaux (1952-1963). Documents recueillis et présentés par Brigitte et Gilles Delluc*, XXXIX^e suppl. à Gallia Préhistoire, 208 p., Paris, CNRS éditions.
- Lontcho, F., 2007. « L'art secret de la grotte de Roucadour (Thémines, Lot) ». *L'Archéologue*, n° 89, p. 40-42.
- Lorblanchet, M., 1964. « La sépulture de Roucadour, commune de Thémines ». *Bull. de la Société préhistorique française*, tome LXI, CRMS, n° 2 p. XLIII à L, 5 fig.
- Lorblanchet, M., 1969. « La grotte de Roucadour, Thémines (Lot). 2. La poterie de la grotte de Roucadour ». *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, 91, p. 57-59.
- Lorblanchet, M., 1984. « Grotte de Roucadour ». *L'Art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, Paris, Ministère de la Culture, p. 511-513.
- Lorblanchet, M., 2007. « Roucadour, la plus riche grotte ornée du Quercy ». *Quercy Recherche*, n° 128, p. 5-8.
- Martel, E., 1894. *Les Abîmes. Les Eaux souterraines, les cavernes, les sources, la spéléologie, explorations souterraines effectuées de 1888 à 1893, en France, Belgique, Autriche et Grèce*, Paris, Delagrave.
- Niederlender, A., Lacam, R. et Arnal J., 1966. *Le gisement néolithique de Roucadour (Thémines, Lot)*, III^e supplément à Gallia Préhistoire, 206 p., 42 fig., 16 pl. Paris, éditions du CNRS.
- Nougier, L.-R. et Barrière, C., 1965. « La grotte ornée des Fieux (commune de Miers, Lot) ». *Travaux de l'Institut d'art préhistorique de Toulouse*, VII, p. 115-134.
- Taurisson, P., Coussy, J.-P., 1963. « La grotte de Roucadour (Lot). Peintures et gravures ». *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, 85, 1963, p. 108-110.
- Taurisson, P., Coussy, J.-P., 1969. « La grotte de Roucadour, Thémines (Lot). 3. Aspect général des peintures et des gravures de la grotte de Roucadour ». *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, 91, p. 57-59.
- Villeveygoux, J.-L., 1966. « La grotte de Rocardour. Le contexte géologique (travaux de 1965) ». *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistorique des Eyzies*, n° 15, p. 145-148.

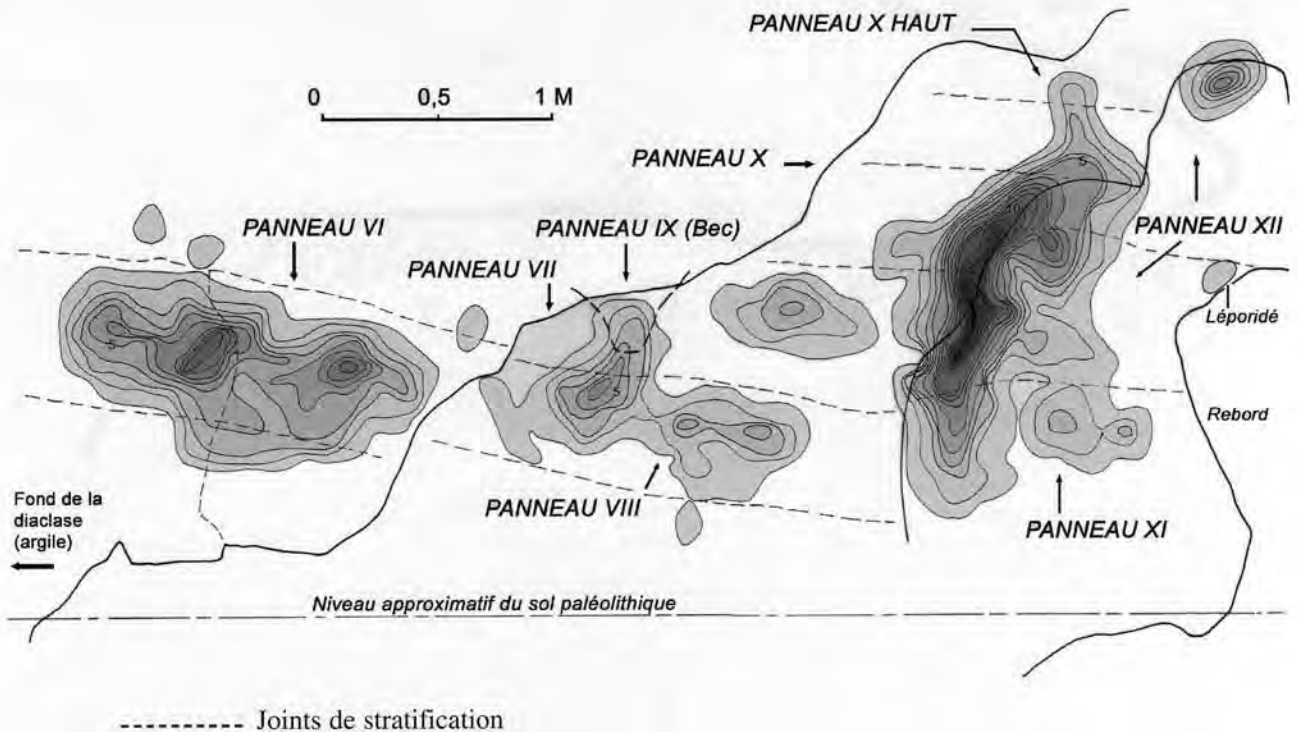
Reconstitution de la topographie primitive effectuée à la fin de nos travaux en 2007



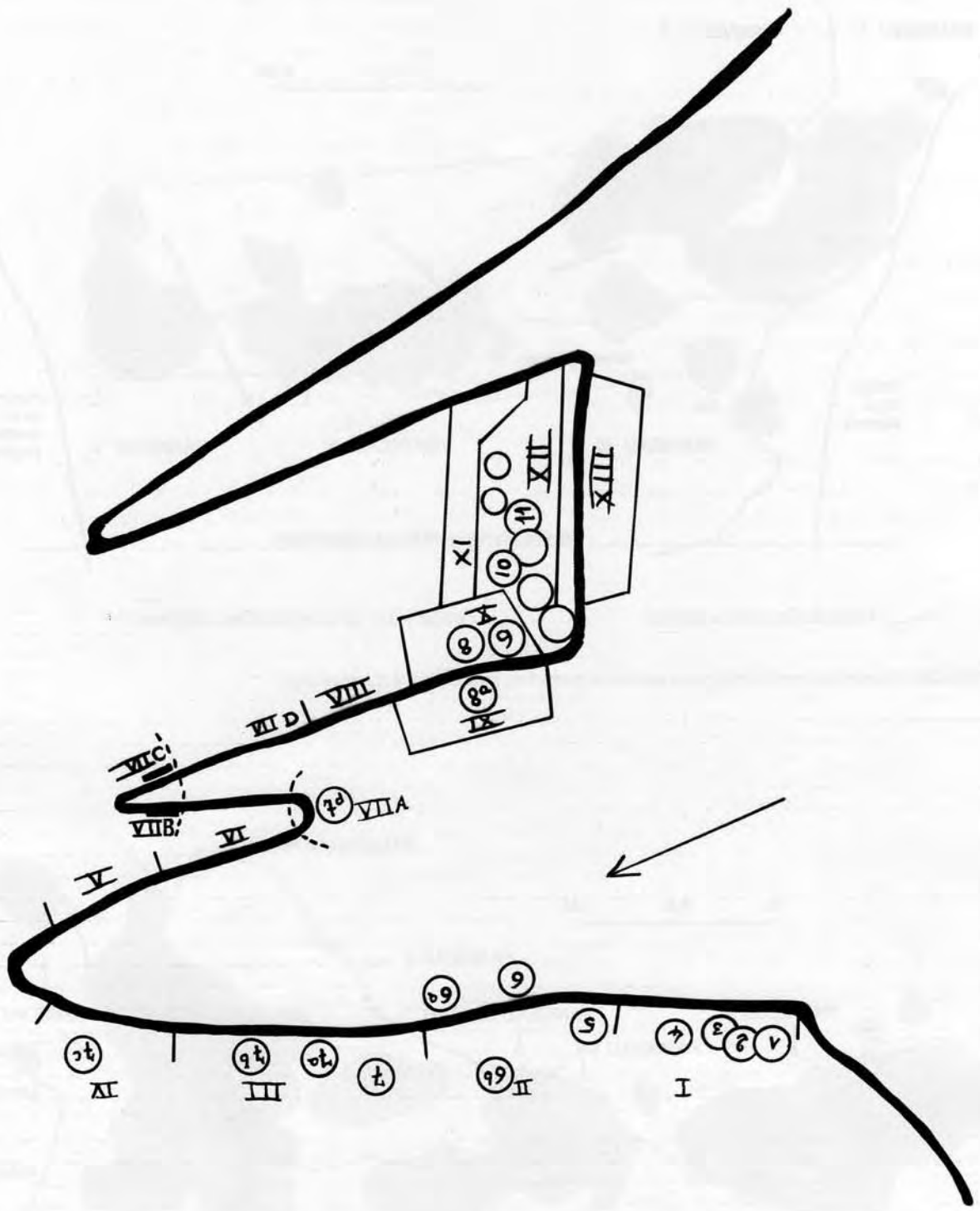
Gris foncé : concentration des œuvres
Gris clair : œuvres moins nombreuses
a, b, c, d : œuvres extérieures aux diaclasses



ROUCADOUR - Densité des motifs de la paroi gauche de la diaclase principale. (M. Lorblanchet).



ROUCADOUR - Densité des motifs de la paroi droite de la diaclase principale (à l'exclusion du diverticule latéral). (M. Lorblanchet).



Plan de la diachronie de Roucadour par André Glory avec situation des panneaux relevés.

PANNEAU I (Relevé Michel Lorblanchet) :

Nous constatons plusieurs confusions dans le relevé de A. Glory :

Le mammouth tombant (notre n° 3) avec sa trompe déployée, n'a pas été identifié et a été confondu avec une "défense sinueuse" qu'il raccorde à son mammouth n° 2. En réalité, les mammouths de Roucadour sont, tous, dépourvus de défense.

Notre cercle échancré n° 8 a été, de nouveau, confondu avec une "défense" qu'il attribue à son mammouth n° 5. L'étonnante "flèche" n° 3 est en réalité une barre corporelle à l'arrière de la bosse de notre bison n° 16 (même technique du tracé à incisions multiples) : c'est une caractéristique stylistique des figures de Cheval, Bison et Mégacéros de l'art pariétal archaïque du Quercy.

Plusieurs cercles échancrés gravés en fines incisions sont absents du relevé de notre prédécesseur qui manque par ailleurs de précision dans la reproduction

graphique des stries. Son expression "main peinte et gravée" ne mentionne pas la relation existant entre la peinture et les stries : nous préférons celle de "main peinte sur plage striée" qui indique clairement que la gravure est antérieure à la peinture.

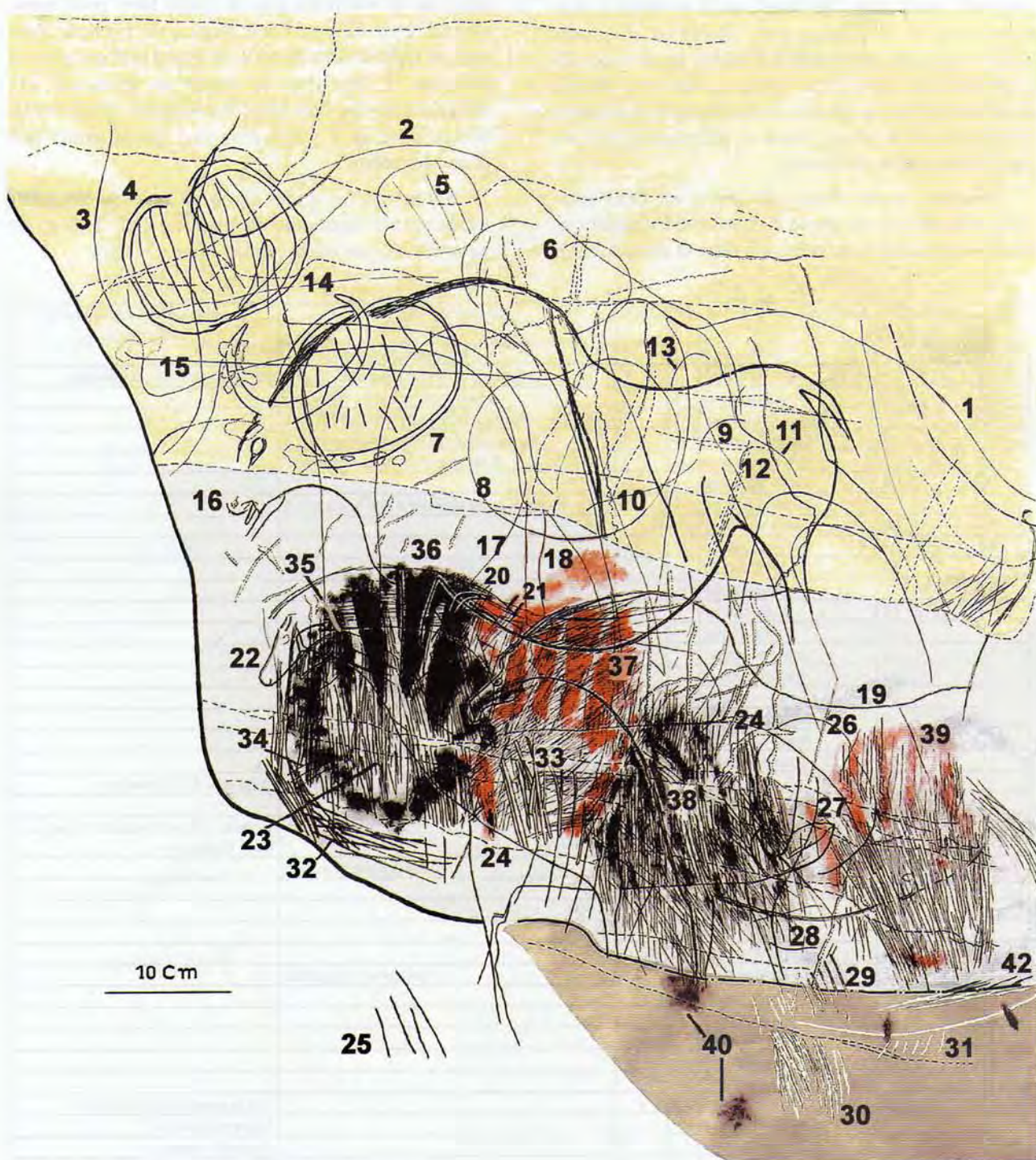
Nous notons que le "trait crayonné récent" (notre n° 47) n'est pas mentionné par l'abbé Glory.

L'identification du n° 15 comme "palette de Mégacéros" (notre n° 27) est intéressante, bien que nous ne la retenions pas. Il s'agit bien pour nous, comme pour Glory, d'une ramure de cervidé, mais nous la rapprochons de celle du grand cerf complet du panneau V, dépourvu de bosse au garrot et aux empauures des bois bien développées. Nous considérons donc qu'il s'agit d'un cerf élaphe plutôt que d'un Mégacéros.

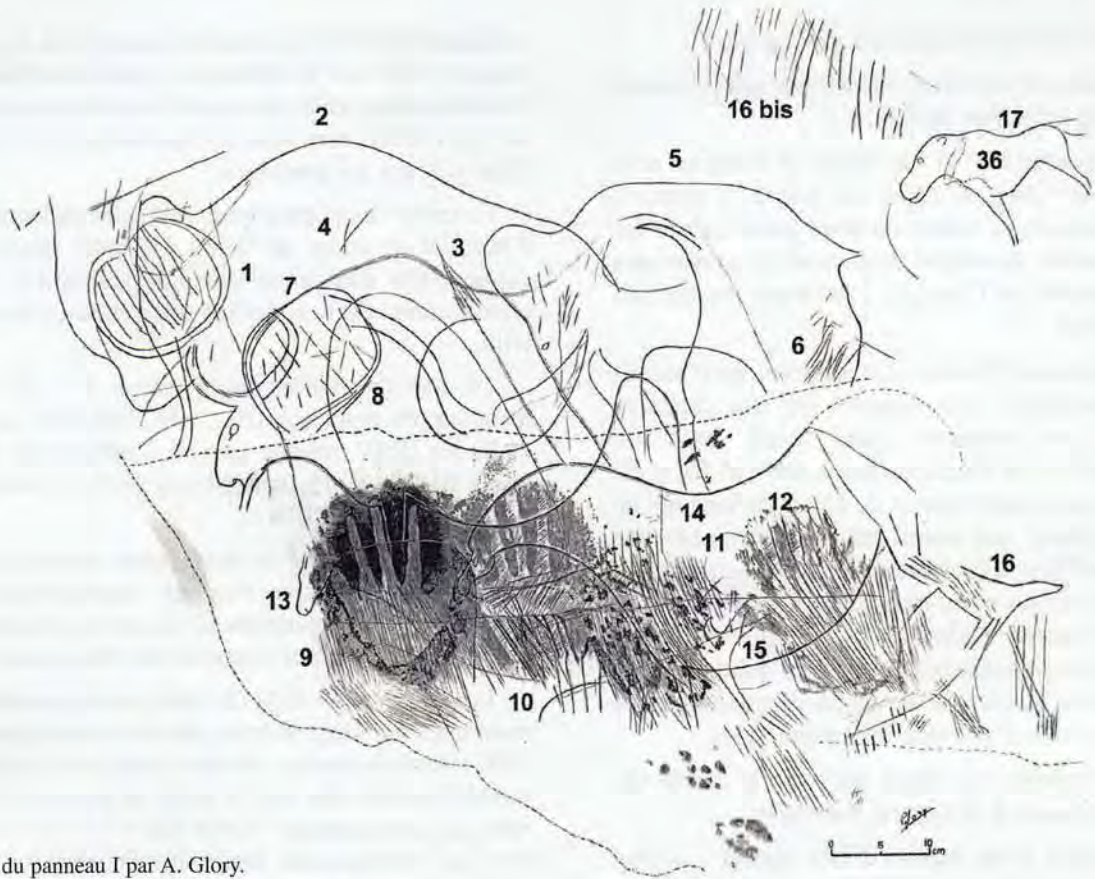
Notons qu'un grand signe en comète que nous avons relevé au-dessus du panneau I (à 2,40 m de hauteur) n'a pas été mentionné par A. Glory.

N°	Lorblanchet	description Lorblanchet	N°	Glory	description Glory	Commentaires Lorblanchet et collaborateurs
I	1	Mammouth	I	5	mammouth qui suit le n° 2	
I		Non numéroté	I	6	stries sur arrière du mammouth n° 1	Relevées mais non numérotées
I	2	Mammouth	I	2	mammouth à trompe tombante	
I	3	Mammouth tombant	I		défense sinueuse du mammouth n° 2	
I	4	cercle échancré	I	1	disque associé à tête mammouth n° 2	
I	5	cercle échancré	I	4	X sur garrot du mammouth n° 2	
I	6	cercle échancré				
I	7	cercle échancré	I	8	disque et stries associés à tête bison n° 16	
I	8	cercle échancré				
I	9	trait courbe				
I	10	trait ondulé				
I	11	trait courbe				
I	12	trait courbe				
I	13	trait courbe				
I	14	trait horizontal				
I	15	trait horizontal				
I	16	Bison	I	7	bison	
I	détail de 16	barre dorsale du bison	I	3	flèche vers X du garrot mammouth n° 2	
I	17	tracé angulaire				
I	18	tracé angulaire				
I	19	Cheval	I	14	cheval à ventre gravide et mufler crochu	Tête en « Bec de canard »
I	20	corne bouquetin				
I	21	2 traits parallèles (œil de félin ?)				Certains félins du panneau II ont des yeux identiques
I	22	Cheval	I	13	cheval à tête classique	
I	23	plage striée				
I	24	Cheval				
I	25	trait				
I	26	trait courbe				
I	27	Cerf (bois et dos)		15	palette de mégacéros	
I	28	trait courbe	I			
I	29	traits parallèles				
I	30	stries verticales				
I	31	traits parallèles (6)				
I	32	trait courbe				
I	33	Larges stries	I			Sur la paume de la main n°37
I	34	traits convergents				Signe en comète
I	35	traits convergents				Signe en comète
I	36	main négative noire	I	9	main peinte et gravée	Main peinte sur plage de stries
I	37	main négative rouge	I	10	main peinte et gravée	Main peinte sur plage de stries

I	38	Main négative noire	I	11	main peinte et gravée	main noire peinte sur stries
I	39	main négative rouge	I	12	main peinte et gravée	Même technique que précédents
I	40	Vestige main noire ?	I		tache noire relevée mais non décrite	
I	41	animal (capriné)	I	16	animal indéterminable	
I	42	trait courbe				
I	43	stries verticales	II	37	grattages	
I	43	Plage de stries	II	40	traits à droite de la main	
I	44	traits parallèles (4)	II	38	raclages	
I	45	main négative rouge	II	39	main rouge	
I	46	taches noires				
I	47	traits noirs (2)				Marques crayon récentes



PANNEAU I (M. Lorblanchet)



Relevé du panneau I par A. Glory.



PANNEAU I-BAS (Droite)
(M. Lorblanchet)

PANNEAU I-BAS (Droite) (M. Lorblanchet)

PANNEAU II (Relevé Michel Lorblanchet) :

Le panneau II de Glory s'étend sur nos panneaux I bas, II, III, et "limite III-IV".

Sur le panneau n° II (de Glory et nous) au sens strict, l'abbé Glory a relevé 23 motifs et nous en avons relevé 43. Le relevé de notre prédécesseur est donc largement incomplet. A lui seul, le nombre des félins relevés (6 par Glory et 11 par nous) illustre bien cette situation.

Certaines identifications ou propositions d'identification par Glory nous étonnent par leur caractère subjectif, par exemple son "avant train de mammoth" n° 29 correspondant à notre n° 27, n'est en réalité qu'un trait sinueux de 12 cm de long qui ne peut être classé que parmi les "indéterminés". De même pour son hypothèse de "renne" concernant deux demi cercles et un trait sinueux (notre n° 35 et 40, 41 de Glory). L'identification d'un renne réclamerait des arguments beaucoup plus solides. Il est vrai qu'il ne s'agit ici que de propositions spontanées par Glory et non d'affirmations catégoriques.

Dans l'ensemble le relevé des stries et des motifs non figuratifs par A. Glory est sommaire.

Un dernier point mérite d'être signalé : l'abbé Glory emploie le terme de "félin" et nous, celui de "lion". Cette différence terminologique provient vrai-

semblablement de la récente découverte de la grotte Chauvet et de ses 92 félins qui apporte énormément d'informations sur les images de lions des cavernes et sur leurs différences avec les représentations d'autres félins tels que les panthères.

Le terme "lion" est d'un emploi plus facile aujourd'hui que du temps de Glory. De toute façon nous expliquerons dans notre ouvrage pourquoi il s'agit effectivement du lion des cavernes et non d'un autre félin.

Le bas du relevé du "panneau II" de Glory recouvre nos panneaux IBas, IIIA, IIIB, IIIC, et IIID et limite III/IV relevés par M. Lorblanchet (IBas, limite III/IV), R. Hecker (IIIA et IIIC), G. Bariviera (IIID) et I. Braun (IIIB).

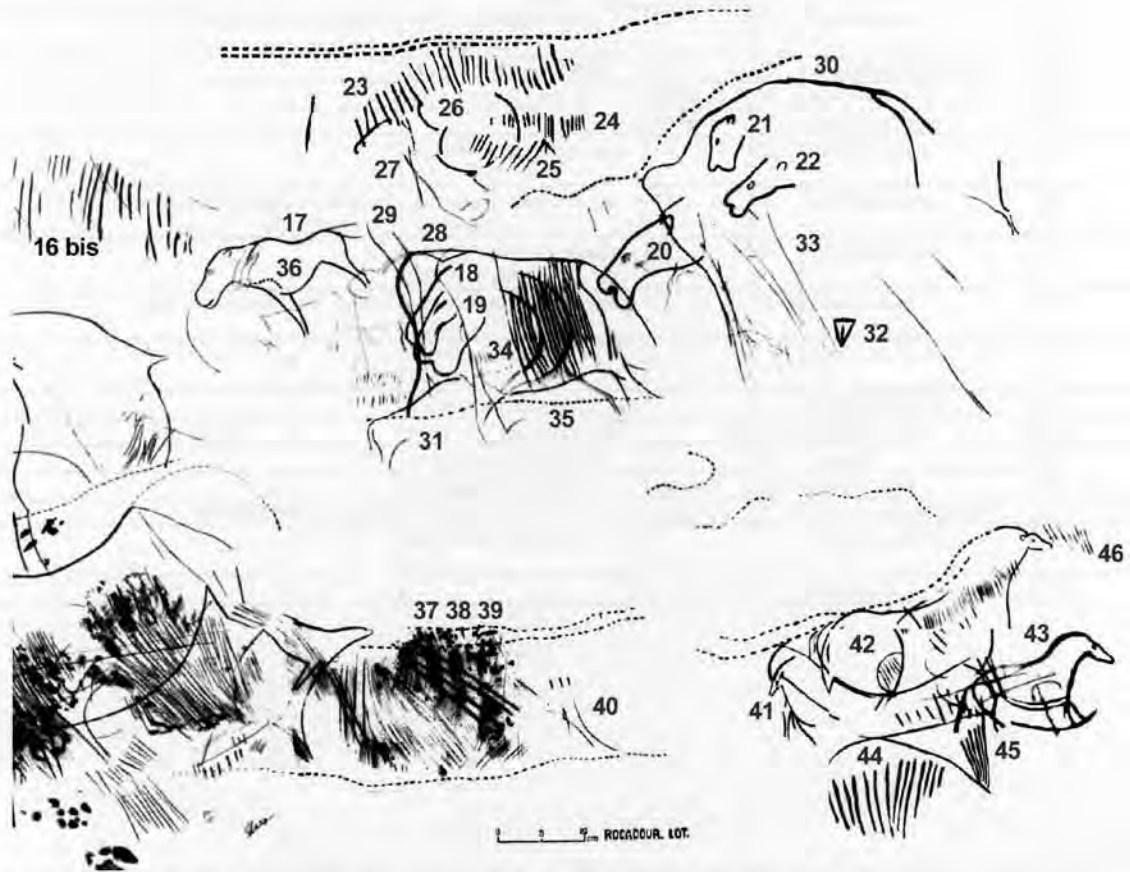
A. Glory a relevé le plus grand nombre de ces motifs, sauf la vulve naturelle accompagnée de marques diverses (panneau III C) qui est, cependant, un panneau original et important de Roucadour.

Les numéros 47 et 48 de Glory correspondent à la main négative rouge et traits gravés de notre panneau IIIB. Pour la situation de cette main, une confusion semble avoir eu lieu avec la plage de stries sans peinture rouge du panneau "limite III/IV". Il n'existe, en tout cas, qu'une seule main négative rouge dans la zone basse s'étendant au-dessous de nos panneaux I et II, avant le grand panneau IV (III de Glory).

N°	Lorblanchet	description Lorblanchet	N°	Glory	description Glory	Commentaires Lorblanchet
			I / II	16 bis	stries relevées, non décrites	Correspond à notre n°35
II	1	Lion complet	II	17	lionceau à grosse tête	
II	2	tête d'un lion				Œil, oreille et cou gravés, museau naturel
II	3	tête de lion	II	18	tête de félin	
II	4	tête de lion	II	19	tête de félin	
II	5	tête de lion				Glory a relevé le sommet du crâne, non la totalité de la tête et ne l'a donc pas identifiée
II	6	tête de lion				Gravure nette
II	7	tête de lion	II	20	tête de félin	
II	8	grosse tête de lion				Grosse tête avec œil, oreille et cou nets
II	9	tête de lion	II	21	tête de félin	
II	10	Lion	II	22	tête de félin	
II	11	patte avant de félin	II	33	ébauches abandonnées	
II	12	thorax de félin				N°11 et 12 peuvent appartenir au lion n°10 ?
II	13	patte animale			relevée par Glory mais non décrite	
II	14	queue de félin ?				N°13 et 14 peuvent appartenir au félin n°10 ?
II	15	ventre et patte de félin				
II	16	traits				
II	17	vulve	II	32	sexe féminin	
II	18	mammoth	II	30	mammoth	
II	19	tête de lion				Finement incisé, regardant à droite
II	20	traits en arcs de cercle				
II	21	Mammoth	II	28	mammoth à queue anormalement longue.	Profil de l'animal incomplet par Glory (la véritable tête ni les pattes n'ont pas été vus)
II	22	plage striée	II	34	raclages	
II	23	traits parallèles				2 rangées de 18 et 12 barres
II	24	plage striée				
II	25	2 grands traits				
II	26	trait modelé				

II	27	trait émoussé	II	29	autre avant-train d'un mammouth	Étrange identification de Glory
II	28	courbe indéterminée	II	36	ébauche de tête animale	
II	29	traits parallèles	II	23 début	28 stries subverticales	
II	30	traits parallèles	II	23 suite		
II	31	traits parallèles	II	24	une série plus courte que "Glory 23"	
II	32	traits parallèles	II	25	une série plus courte que "Glory 23"	Au total 56 traits parallèles relevés (N°29,30,31,32)
II	33	cerce échanuré	II	26	disque à contour simple, échanuré à gauche	
II	34	trait sinueux	II	27	ébauches, un début de tête d'animal	Étrange identification de Glory
II	35	traits parallèles			traits relevés mais non décrits	
II	37	trait vertical			trait relevé mais non décrit	
II	38	trait vertical			trait relevé mais non décrit	
II	39	Bison ?	II	31	ébauche de petit bison	
II	40	demi cercles	II	35 détail	Renne ? Détail bois	
II	41	trait sinueux bison ?	II	35 détail	Renne ? détail dos	Étranges identifications
II	42	deux courbes			tracé relevé mais non décrit	
II	43	tache noire				

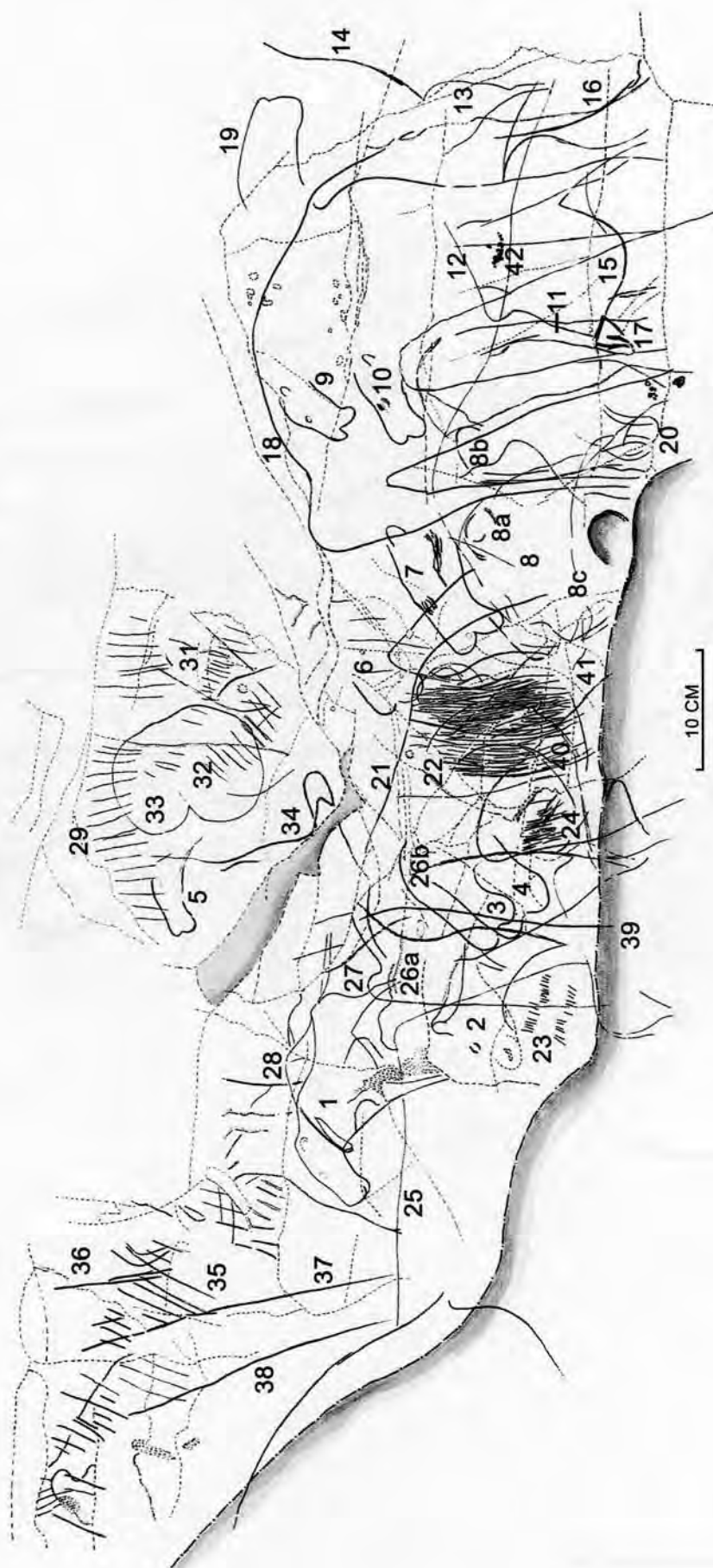
N°	R.Hecker I.Braun G.Bariviera M.L.	description R.Hecker I.Braun G.Bariviera M.Lorblanchet	N°	Glory	description Glory	Commentaires R.Hecker, I.Braun, G.Bariviera et M.Lorblanchet
IIIA	1	grand cheval	II	42	gros cheval	Relevé R.Hecker
IIIA	2	Bouquetin	II	41	bouquetin	
IIIA	3	petit cheval	II	43	petit cheval	
IIIA	4	traits parallèles	II	46	stries sur Glory 42 et 43	
IIIA	5	traits parallèles	II	45	en bas, 14 stries verticales	
IIIA	6	traits parallèles	II	44	en bas, stries en éventail	
IIIB		Main négative rouge sur plage de stries, tache noire et 4 traits gravés	III B			Relevé I.Braun
IIIC		stries autour d'un trou vulvaire				Relevé R.Hecker
IIID		Plage striée 0,60x0,40m				Relevé G.Bariviera
III/V		longues et fines stries verticales, tache noire				Relevé M.Lorblanchet
			II / III	47	raclage et main négative rouge	Correspond au panneau « limite III/IV » relevé par M.L. comportant une plage de 80 stries, une tache noire et Trois incisions
			II / III	48	3 coups de silex	
					Les numéros 47 et 48 de Glory se trouvent à environ 15 cm à gauche du n° 11 du panneau IV de M. Lorblanchet	Correspond au panneau « limite III/IV »



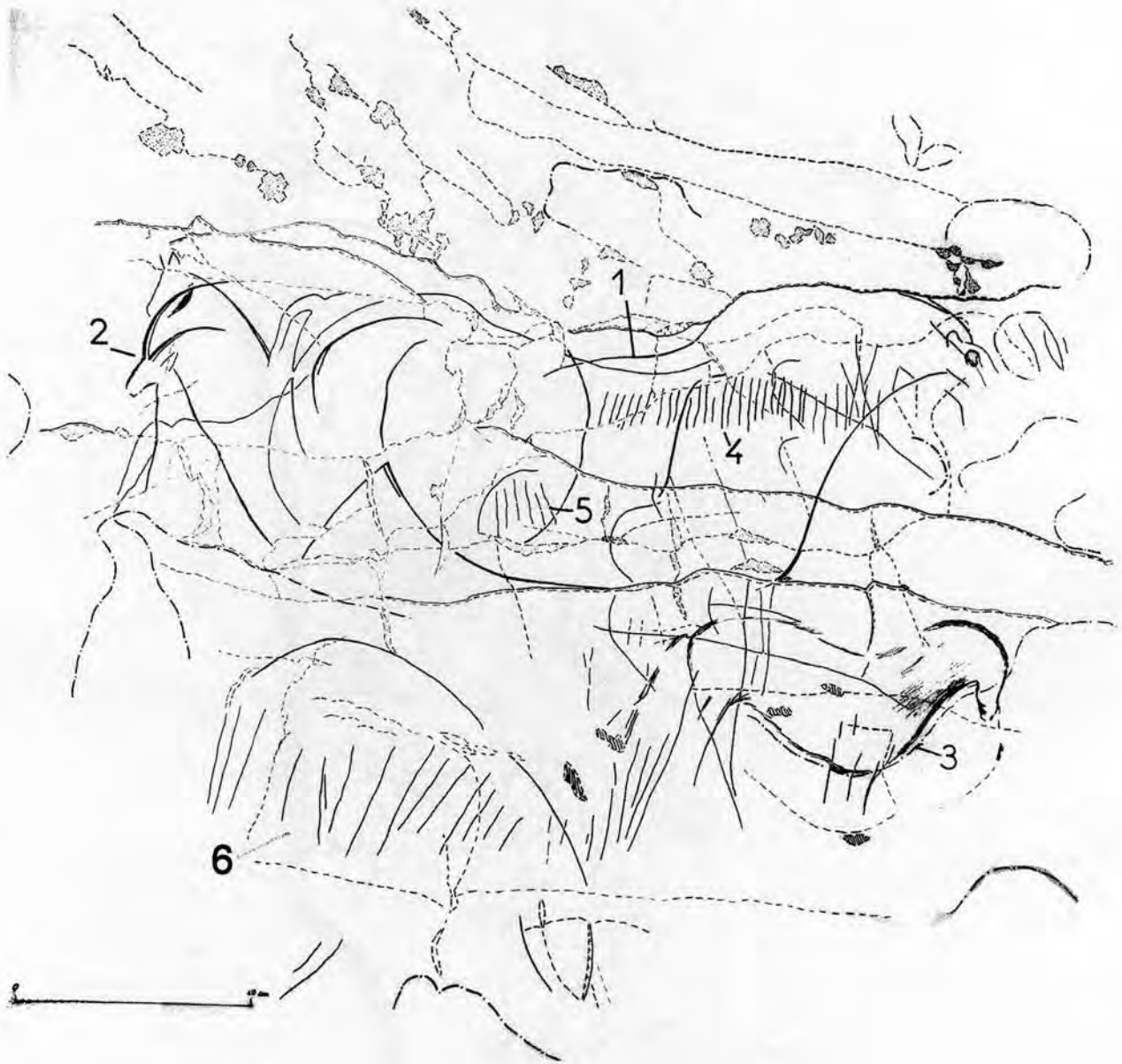
Relevé du panneau II par A. Glory (regroupant les panneaux "I bas", "II" et "III" de l'équipe moderne).



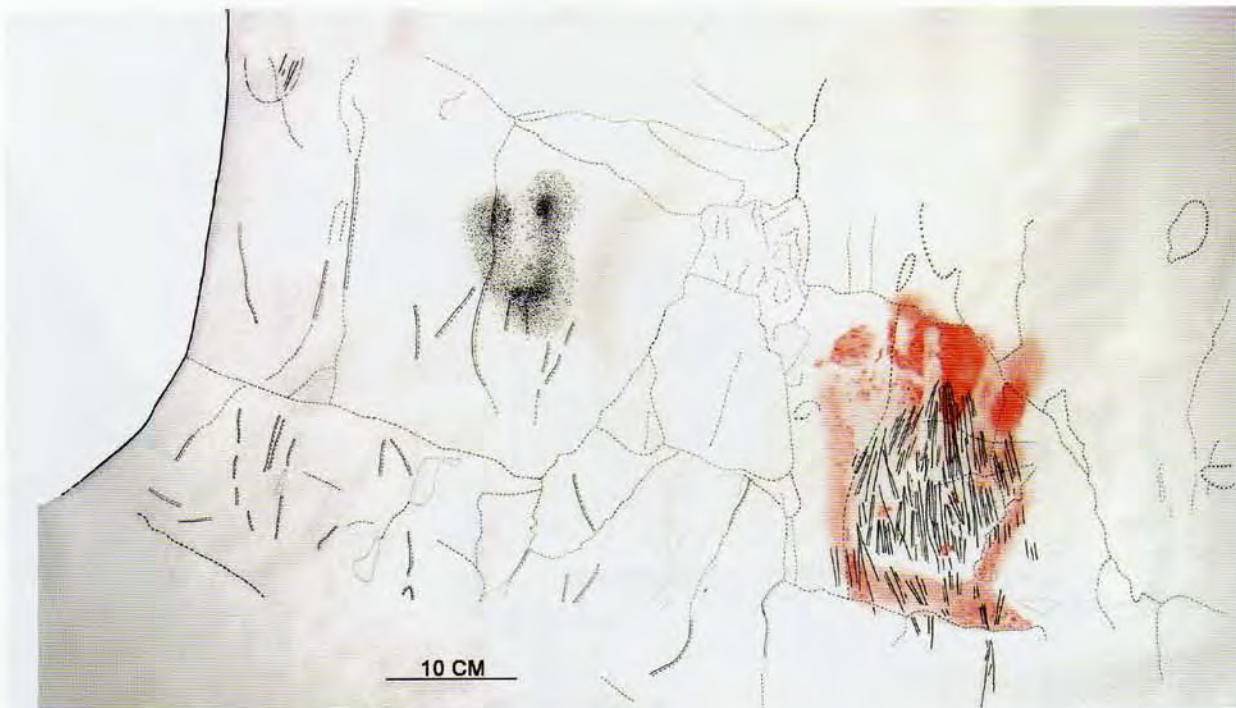
Un détail de la partie centrale du relevé du panneau II (M. Lorblanchet).



PANNEAU II (Relevé M. Lorblanchet).



PANNEAU III A (Relevé Ruth Hecker 2004).



PANNEAU III B (Relevé I. Braun)



PANNEAU III C (Relevé Ruth Hecker 2005)

Noter la précision du relevé des stries de ce petit panneau non relevé par A. Glory.



ROUCADOUR - PANNEAU III C (dessin M.Lorblanchet)

Ce dessin figure le relief du panneau III C et le niveau du sol primitif ; il complète le relevé de R.Hecker

PANNEAU IV : (Relevé Guy Bariviera)

Malgré son imprécision générale, le relevé de l'abbé Glory, (effectué en une seule fois par calque direct), représente de nombreuses figures du panneau. Ces représentations sont parfois incomplètes, parfois complétées par l'imagination. Les stries ne devaient pas avoir pour lui la même importance que les animaux. L'auteur semble avoir surtout accordé de l'importance aux animaux.

Un relevé plus minutieux nous fournit pourtant une autre lecture du panneau permettant de dissocier les traits appartenant à différentes figures et de faciliter l'étude des superpositions.

Les retouches de certaines figures ne sont pas décrites ni représentées, alors qu'elles avaient sans doute une signification dans la conception globale du panneau.

Les 8 ponctuations rouges ne sont pas citées, ni le dos bicolore du cheval n° 43, ni celui du Mégacéros n° 41, ni de l'aurochs n° 16.

Glory a relevé 45 motifs au total et fourni 30 numérotations (n° 49 à 79) ; nous avons identifié 60 motifs.

Nous contestons plusieurs de ses identifications : les n° 52, 53, 55, 62, 64, 66, 67, 69, 77 et 78.

Un cas est discutable : le n° 79 (notre n° 46) identifié comme un bison par Glory, "tête hiératique à barbiche", mais la tête fine, très allongée de l'animal et ses cornes dégagées suggèrent davantage l'aurochs que le bison. Le dos de l'animal d'ailleurs (formé d'une fissure et d'une incision) est presque horizontal comme celui des aurochs, non voûté comme celui des bisons.

Traces laissées par le calque direct et travaux de Glory :

zones écaillées : un écaillage contre la patte avant droite, un autre au niveau de l'aine et un autre (tache noire) au niveau de la cuisse du grand Mégacéros n° 39. Un autre se trouve à la base de la crinière du cheval n° 35, au contact du cheval n° 31.

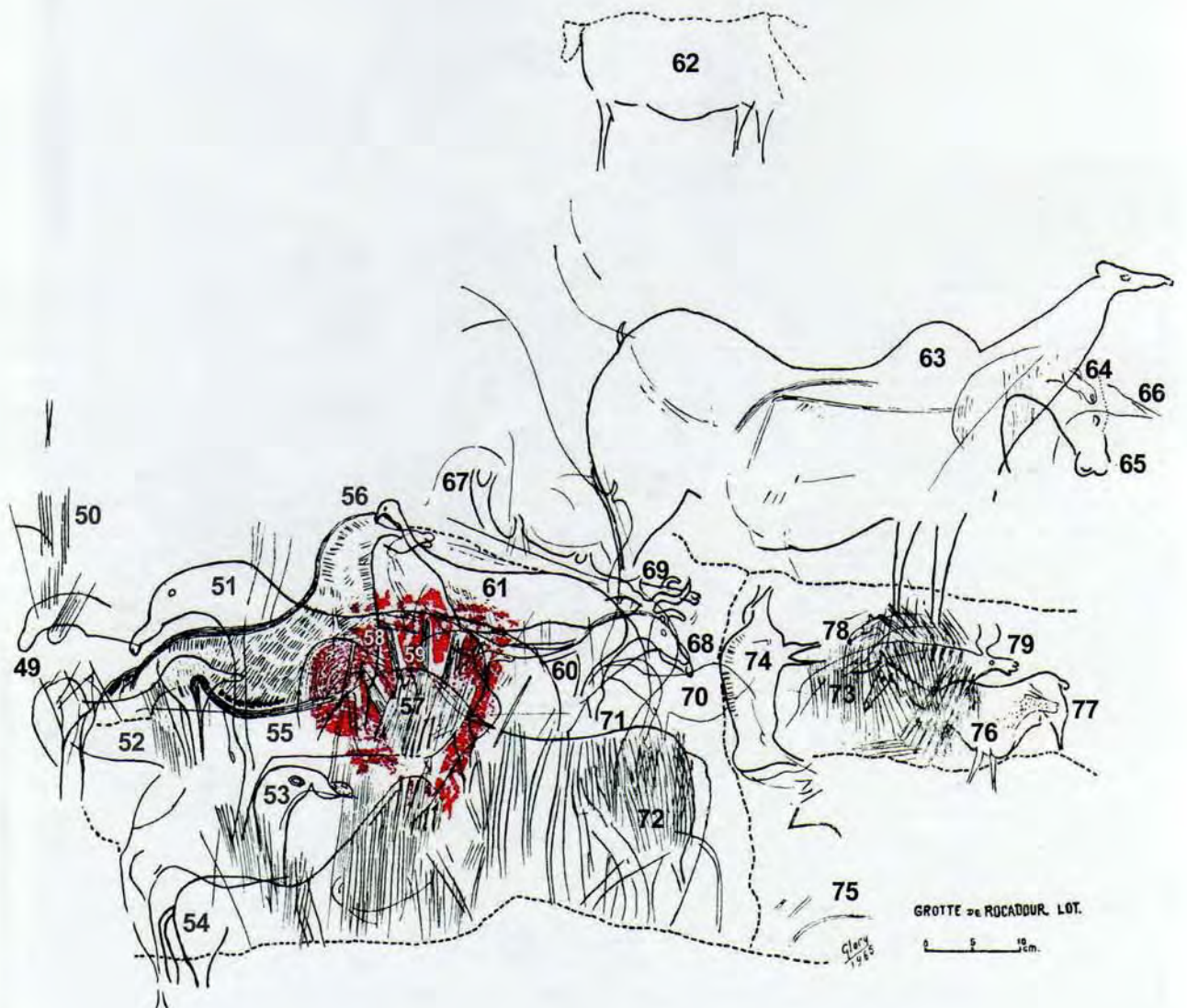
Traces de crayon vert : dans les stries n° 24, près du cheval n° 12.

Impacts et éraflures (traces laissées par les échafaudages successifs ?) : dans le secteur des traits n° 51, dans l'espace entre le Mégacéros n° 50 et les traits n° 49, contre la cuisse du bison n° 38, sous la croupe du cheval n° 11 ; sous le ventre du cheval n° 12 (un impact), et dans le ventre du cheval n° 23, deux impacts.

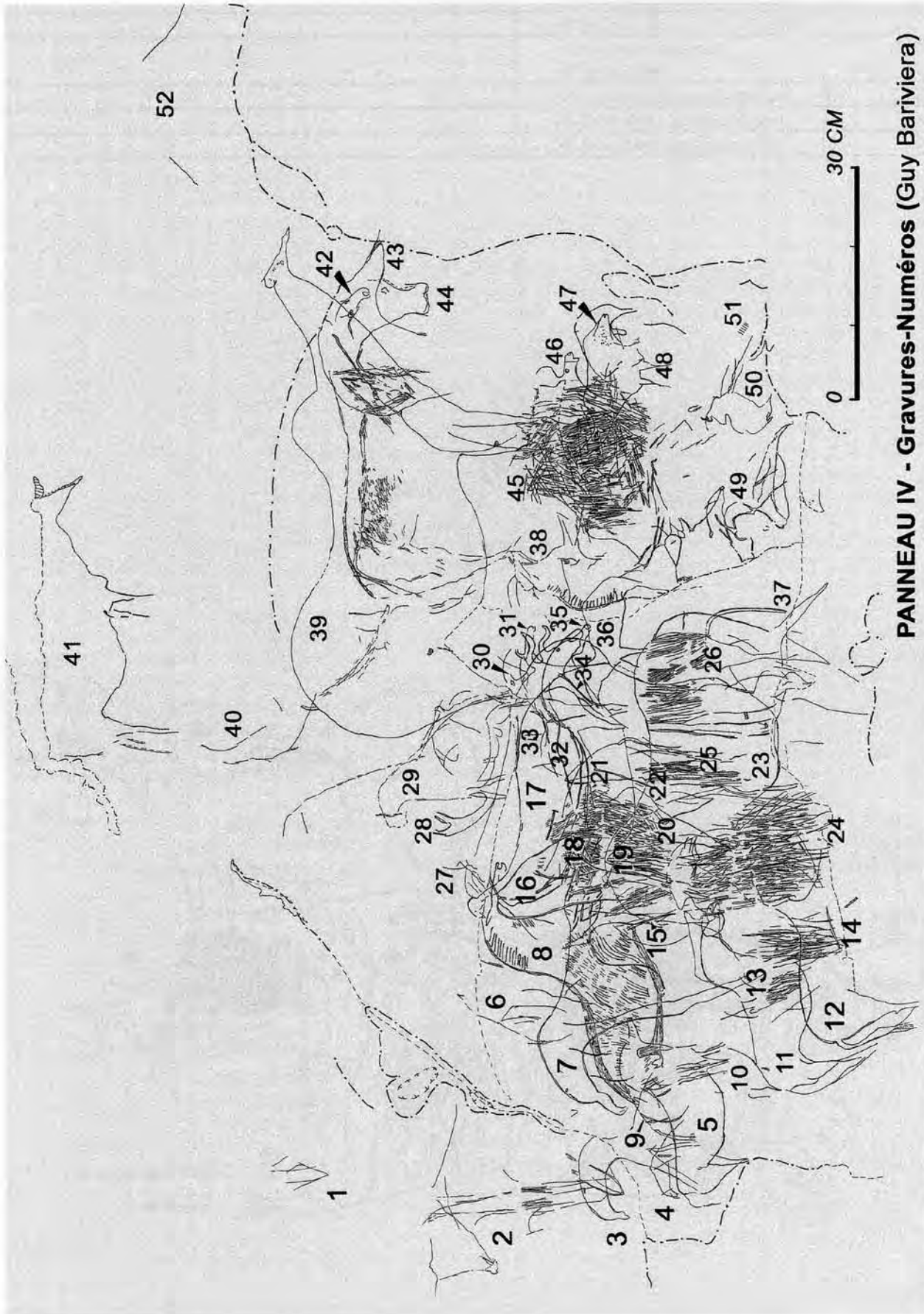
N°	Bariviera	description G.Bariviera	N°	Glory	description Glory	Commentaires G.Bariviera
IV	1	traits isolés	III		traits relevés, non décrits	
IV	2	traits verticaux	III	50	traits verticaux	
IV	3	cheval incomplet	III	49	ébauche de tête d'équidé	
IV	4	tête de cheval	III		traits relevés, non décrits	Tête en « bec de canard »
IV	5	petit cheval	III	52	animal à tête d'oiseau, oiseau-équidé	
IV	6	traits verticaux	III		traits relevés, non décrits	
IV	7	grand cheval	III	51	équidé complet	A bec de canard typique
IV	8	Cheval polychrome	III	56	cheval à tête classique, traité en bicolore	Cheval Brun, rouge, noir et gravé
			III	55	une autre tête d'équidé	Traits indéterminés relevés mais « tête » inexistante
IV	9	arrière-train de cheval	III		traits relevés, non décrits	
IV	10	Traits verticaux	III		traits relevés, non décrits	
IV	11	Cheval complet	III	53	tête à gros œil ovale reste relevé partiel	Tête à bouche ouverte
IV	12	Cheval incomplet	III	54	contour d'un dos	
IV	13	stries verticales dans 11	III		traits relevés, non décrits	Relevé Glory très imprécis
IV	14	Stries verticales dans 12	III		traits relevés, non décrits	Relevé Glory très imprécis
IV	15	incisions dans antérieur gauche de 8	III		traits relevés, non décrits	Incisions rehaussant l'antérieur
IV	16	Aurochs	III		traits non décrits ; confusion avec 61, 67 et 68	Dos formé d'une fissure soulignée de rouge
IV	17	animal composite	III	61	oiseau-cervidé-équidé	

IV	18	stries antérieures à la main 19	III	57	médaille de raclages	
IV	19	main gravée et peinte	III	58	empreinte de main rouge n° 7 (stries-peintures-stries)	gravure puis peinture puis gravure technique complexe
			III	59	raclures dans les doigts	Décrit avec le n°19
IV	20	stries dans la paume de la main 19	III		voir description détaillée de la main n° 7 (les mains négatives et les plages de raclage correspondantes ont donné lieu à une numérotation et une description séparée)	
IV	21	petit mégacéros dans la paume de 19	III	60	<i>Cervus mégacéros</i>	
IV	22	profil dorsal de bison vertical ?	III		traits relevés, non décrits	
IV	23	grand cheval	III	71	cheval	
IV	24	stries postérieures à la tête du cheval n° 12	III		fouillis de lignes à la place de la tête du n°54 de Glory	Relevé des stries par Glory très imprécis
IV	25	stries dans le cheval n° 23	III		traits relevés, non décrits	
IV	26	stries dans le cheval n° 23	III	72	zone de grattages n° 7a	
IV	27	traits indéterminés				
IV	28	cerf à grands bois légèrement palmés	III	67	tête mégacéros à encornure déployée sur la g.	
IV	29	animal indéterminé	III		traits relevés, non décrits	Cheval possible
IV	30	Bison vertical ?	III		traits relevés, non décrits	
IV	31	Cheval à tête partielle	III	69	tête de mégacéros avec andouiller d'œil	tête caractéristique de cheval
IV	32	ligne dorsale d'un cervidé	III		traits relevés, non décrits	
IV	33	traits indéterminés				
IV	34	reprise du tracé cou-patte de l'aurochs n° 16	III		traits relevés, non décrits	
IV	35	Cheval	III	68	tête de cheval à crinière curviligne	Présence de l'œil contre la ligne n°30
IV	36	petit cheval	III	70	petit cheval	Relevé Glory incomplet
IV	37	queue d'animal	III		traits relevés, non décrits	
IV	38	bison vertical	III	74	Bison vertical	Dessin du ventre par Glory incorrect
IV	39	grand mégacéros femelle	III	63	mégacéros femelle géant	
IV	40	queue de 44 ?	III		traits relevés, non décrits	
IV	41	mégacéros femelle au dos rouge	III	62	animal indéterminé	L'animal regarde à droite
IV	42	tête de cheval	III	64	tête de mégacéros sans corne	Cheval caractéristique
IV	43	cheval polychrome incomplet	III	66	Mégacéros dressé	
IV	44	tête de félin (peut-être associé à 40)	III	65	Tête de félin	Relevé Glory incomplet
IV	45	stries	III	73	plage de raclage n° 7b	
			III	78	tête de mégacéros mâle	
IV	46	Aurochs	III	79	"Bison de la découverte"	
IV	47	tête de cheval	III	77	tête de bovidé	
IV	48	mégacéros femelle	III	76	mégacéros femelle ?	
IV	49	traits indéterminés	III	75	traits sans signification	
IV	50	petit mégacéros	III		traits relevés, non décrits	
IV	51	traits	III		traits relevés, non décrits	
IV	52	deux traits	III		traits relevés, non décrits	
IV	53	ponctuation rouge sur le dos de 23				
IV	54	ponctuation rouge sur le corps de 29				

IV	55	punctuation rouge sur le ventre de 39			
IV	56	punctuation rouge sous le ventre de 39			
IV	57	punctuation rouge devant l'antérieur de "39			
IV	58	punctuation rouge sur l'épaule de 39			
IV	59	punctuation rouge sous le muflle 44			
IV	60	punctuation rouge sous le point 59			



Relevé du panneau par A. Glory.



PANNEAU IV - Gravures-Numéros (Guy Bariviera)

PANNEAU IV - Gravures-Numéros (Guy Bariviera).



PANNEAU IV - Numéros - suite (Guy Barriviera).

PANNEAU V (Relevé Michel Lorblanchet)
= PANNEAU IV DE GLORY

Relevé de Glory sommaire et incomplet ; presque toute la partie supérieure est absente ; nous dénombrons au total 28 motifs sur le panneau et Glory 9. N'ont pas été vus, notamment, par notre prédécesseur, l'image de main estampée complexe (striée, gravée, puis peinte et estampée), le bison de la partie supérieure, le cercle échancré, le petit aurochs (subvertical) complet, et les ponctuations noires et rouges.

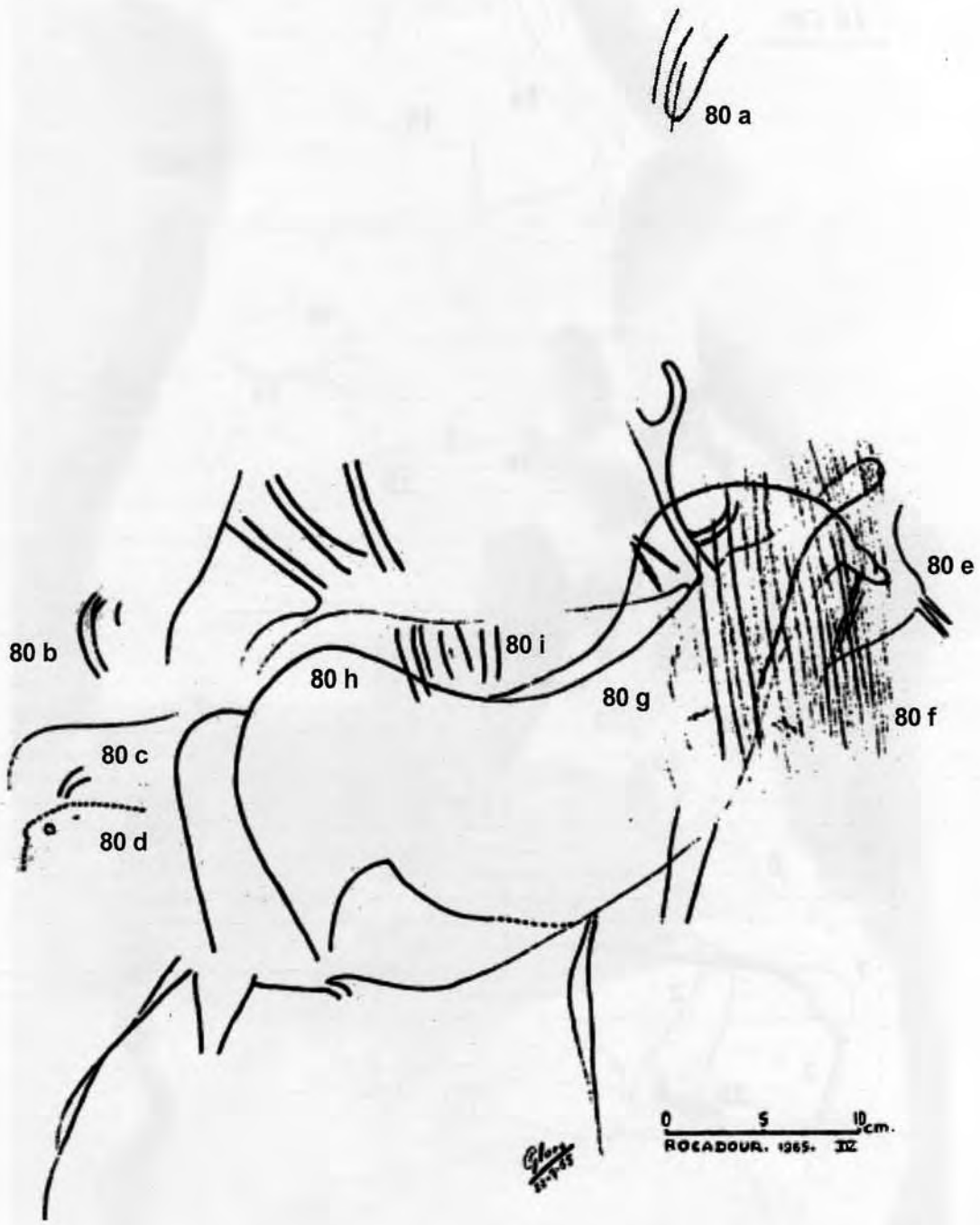
Le grand cerf n'a pas été copié correctement car le raccord entre l'arrière et l'avant de l'animal n'a pas

été perçu : sa queue a été interprétée comme de probables "cornes de bison" (n° 75 de Glory).

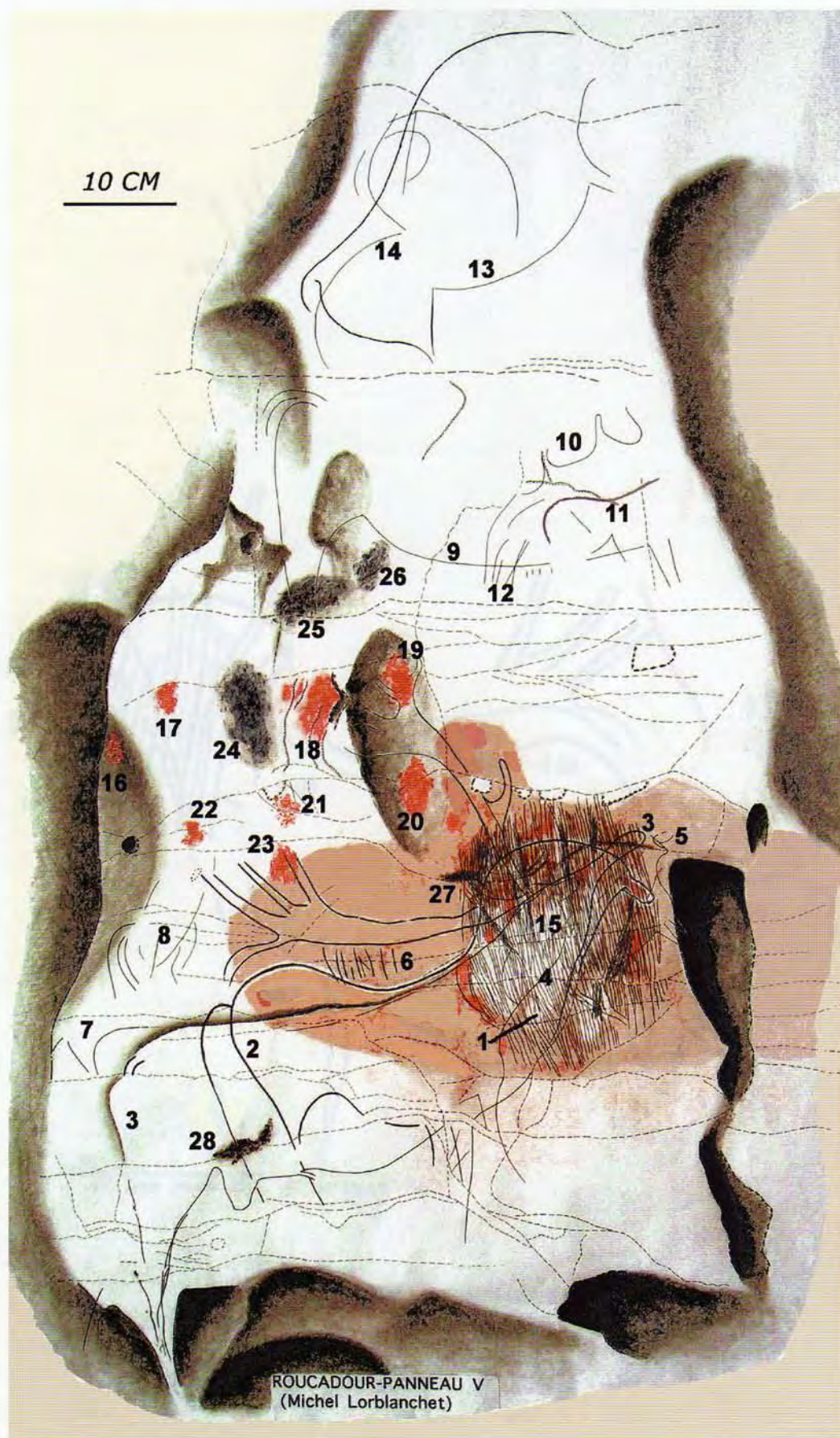
L'abbé Glory interprète ce cerf comme un possible Mégacéros (son n° 78) sans doute à cause du développement de la ramure ; à notre avis, il s'agit certainement d'un grand cerf élaphe (fortement sexué) avec des bois longilignes, empaumures et andouillers d'œil bien nets ; le dos rectiligne, l'absence de la caractéristique bosse au garrot, son allure générale différente de celle des autres Mégacéros de la grotte, permettent d'identifier un cerf élaphe plutôt qu'un Mégacéros.

Il est très proche du cerf incomplet du panneau I (notre n° 27 du panneau I).

N°	Lorblanchet	description Lorblanchet	N°	Glory	description Glory	Commentaires Lorblanchet
V	1	stries verticales	IV	80f	plage de grattages sans empreinte de main	Stries complexes avec 5 faisceaux de stries internes
V	2	Cheval	IV	80h	grand cheval	
V	3	Cerf	IV	80g	cervidé mégacéros ?	
	3	Grand cerf	IV	80d	tête de bison naturelle ? Avec deux cornes	grand cerf élaphe complet
V	4	Cerf plus petit				
V	5	petit boviné	IV	80e	petit animal	Petit Aurochs complet
V	6	traits parallèles	IV	80i	relevés par Glory, non décrits	
V	7	partie d'animal ?	IV	80c	dos animal	
V	8	arrière animal ?	IV	80b	encornure de bouquetin	
V	9	Animal indéterminé				
V	10	courbes				
V	11	dos animal				
V	12	faisceau de traits	IV	80a	mufle	
V	13	bison dressé				
V	14	cercle échancré				
V	15	main brune				Main négative estampée
V	16	point rouge				
V	17	point rouge				
V	18	point rouge				
V	19	point rouge				
V	20	point rouge				
V	21	traces rouges				
V	22	tache				
V	23	tache				
V	24	tache noire				
V	25	tache noire diffuse				
V	26	tache grisâtre				
V	27	mouchetures noires				
V	28	tache noire				



Relevé du panneau par A. Glory.



PANNEAU V (Michel Lorblanchet).

PANNEAU VI (= PANNEAUX V et VI de Glory)
Jean-Marie Le Tensorer

Il s'agit du panneau dit de la découverte, sur lequel A. Glory a tout particulièrement travaillé. Le panneau V de Glory correspond à notre panneau VIa (ou VI gauche) tandis que le panneau VI de Glory est l'équivalent de notre panneau VI b-d (ou VI droite).

Ce panneau se trouve sur le flanc droit du fond de la diaclase dans la partie la plus profonde du sanctuaire. Ce secteur est particulièrement étroit, les deux parois se rejoignant presque au niveau du dépôt d'argile rubéfiée qui remplit le fond de la faille. L'aspect de cet endroit est particulier car la fissure remplie d'argile rouge vif tranche singulièrement sur les deux parois contiguës de teinte claire.

Globalement, bien que parfois erroné, le relevé de Glory semble assez complet en ce qui concerne les motifs figuratifs et les cercles tandis que les motifs non figuratifs sont seulement esquissés et demeurent très sommaires et imprécis.

De nombreuses divergences apparaissent entre la description de Glory et nos relevés. Nos commentaires suivent le texte de Glory.

Panneau VI gauche (V de Glory)

Le cercle échancré 1 (Glory 81) présente en plus de multiples traces de martèlement. Le cercle 2 plus bas (Glory 82) n'est pas échancré vers le haut. De forme plus ou moins ovale, il est formé de traits réguliers parallèles extrêmement effacés par usure du bord d'un petit diverticule qui s'ouvre tout au fond de la diaclase, près du plafond. La base de l'entrée de cette alcôve est plate tandis que la voûte dessine une ogive assez régulière. Cette petite cavité s'abaisse et s'interrompt rapidement. Il ne s'agit pas d'un boyau pénétrable mais d'une sorte de niche. Le bord inférieur de cette ouverture est complètement poli ce qui explique l'effacement du signe circulaire 2. Ce poli semble dû à des attouchements ou frottements répétés de la paroi. Ils sont vraisemblablement d'origine anthropique puisqu'on ne remarque aucune trace animale à ce niveau. Le positionnement de ces polissages permet d'exclure une origine naturelle, par ruissellement, par exemple. A droite du panneau, le troisième signe circulaire 19 (Glory 83) présente en fait deux échancrures, à gauche et en haut.

L'animal 10 (Glory 85) associé au quatrième cercle 9 (Glory 84) n'est pas hybride, il s'agit sans ambiguïté d'un bison acéphale, Glory a rajouté arbitrairement la tête et la queue.

Le félin 3 (Glory 86) est gravé très finement. Il n'a pas d'oreille et sa patte avant s'enfonce dans une ébauche de signe circulaire 5 (Glory 87) échancré vers le bas et décoré de séries de petits traits 4. Il

domine en fait non pas trois mais quatre animaux. Le grand bison 7 (Glory 88) première gravure découverte à Roucadour, deux félins 13 (Glory 89) et 17, le premier identifié comme bison par Glory, le deuxième non relevé et un petit mégacéros femelle 18 (Glory 90). Le n° 13 (Glory 89) est bien un félin car il ne possède pas de barbiche et surtout l'œil est fait de deux traits parallèles très caractéristiques des félins de Roucadour. Glory s'est, en outre, trompé en raccordant la tête du félin à une ligne dorsale isolée 89 qui évoque effectivement un dos de bison. Le petit félin 17 non vu par Glory est tracé finement, parallèlement au grand félin 13. Sa ligne de dos s'étire comme pour figurer un animal bondissant. Enfin le petit animal 18 (Glory 90) n'est pas hybride, il s'agit sans aucun doute d'un mégacéros femelle bien caractérisé par la bosse dorsale, le cou allongé et les pattes extrêmement étirées, à la façon des autres mégacéros de ce secteur, ce que Glory n'a pas vu. Le cercle 91 de Glory est en fait en partie la courbe du poitrail du petit félin 17, l'autre partie du cercle supposé appartient à un signe double complexe fait de deux séries de courts segments de cercles opposés (notre 14). Le bison 23 de droite (Glory 92) a été assez bien représenté par Glory, seule la morphologie des pattes et des cornes diffère. Le détail de la tête n'a pas été vu par Glory. Le tracé 23 (Glory 93) n'est pas une ébauche de tête de bison mais un félin. La structure du museau est caractéristique. La « corne de bovidé » (Glory 95) correspond à deux arcs de cercles 91 que nous n'avons pas pu relier à une figuration. Nous nous proposons cependant de contrôler ce secteur du panneau pour voir si quelques tracés nous auraient échappé.

Bien d'autres motifs apparaissent dans ce panneau. Il s'agit de tracés incomplets qui évoquent des segments corporels d'animaux : des pattes (16, 21, 29, 31, 33), des lignes de dos (28, 89, 90) ainsi qu'un ensemble de striations complexes en forme de comète (24). Il y a également plusieurs séquences de traits plus ou moins parallèles, longs (8, 11, 12, 27, 30, 32) ou courts (4, 6). Ces divers motifs ont été sommairement et très incomplètement esquissés à main levée par Glory (Glory 96, 97, 98, 100). Le cercle échancré 25 (Glory 99) est en fait une ébauche très incomplète.

Pour nous le « cervidé » (Glory 101) n'est qu'un jeu de fissures naturelles.

Panneau VI droite (VI de Glory)

La partie droite de notre Panneau VI est plus étendue et plus complexe que la partie gauche.

Le registre supérieur est excessivement fissuré. Nous n'y avons relevé pour l'instant qu'un seul motif figuratif, un élégant cheval acéphale 85 (Glory 106).

Les motifs 103 à 105 de Glory sont dus à des assemblages suggestifs de fissures naturelles. Il y a cependant quelques rares traits gravés dont nous n'avons pas encore effectué le relevé.

Le registre axial, extrêmement riche, a été bien observé par Glory dont le relevé, dans ses grandes lignes, est assez semblable au nôtre. Par contre, les motifs non figuratifs, notamment les panneaux de stries n'ont pas été relevés en détail par Glory mais seulement grossièrement esquissés à main levée.

Remarques concernant les motifs figuratifs :

Le mégacéros 35 (Glory 94) qui fait transition entre les deux panneaux est pour nous une femelle gravide. Les traits figurés par Glory comme étant les bois de ce mégacéros ne forment pas le tracé qu'il suggère et sont sans relation avec la tête de l'animal. Une ligne profondément gravée 37 semble se raccorder au tracé 90 du panneau précédant, ébauchant une ligne de dos d'un grand animal.

Le « mégacéros » 112 de Glory est pour nous une grande biche 59 au corps strié. L'animal ne possède pas la bosse caractéristique des mégacéros. Cet effet de bosse a été rajouté par erreur par Glory sur son relevé.

Ces deux animaux sont associés non pas à trois (Glory 114, 115, 116), mais à quatre chevaux (62, 65, 73 et 83) tournés vers la droite auxquels s'ajoute la ligne dorsale d'un grand équidé 82. Glory n'a pas vu nos numéros 65 et 82.

Le cercle en bas à droite (Glory 117) n'existe pas, il s'agit d'une partie du ventre rebondi du cheval 73 (Glory 115) dont Glory n'a pas restitué l'ensemble de la silhouette.

La partie inférieure du panneau n'a pas été relevée en détail par Glory.

Dans le secteur des mégacéros mâle et femelle se suivant 49 et 53 (Glory 120 et 121), le cercle 48

entourant la tête du mégacéros mâle a été oublié par Glory.

Plus bas, dans le registre inférieur, entre deux longues fissures horizontales, le relevé est encore plus sommaire. Glory s'est contenté d'un relevé partiel approximatif.

Le tracé 51 décrit par Glory comme un « petit mégacéros femelle dressé à la manière des girafes » (Glory 123) est pour nous indéterminé. Le mégacéros 57 (Glory 124) est également incertain et de plus acéphale, mais il pourrait s'agir d'un mégacéros en raison de la morphologie de la ligne de dos. La tête attribuée par Glory à cet animal redressé appartient, en fait, à un assez grand mégacéros femelle 54 dont la bosse est bien marquée. Le bas du corps n'est pas figuré. Devant ce mégacéros se développent plusieurs séries de longs traits profondément incisés correspondant, d'une part, à la patte avant du mégacéros mâle 49 et, d'autre part, à un arrière train 50 d'animal, peut-être un équidé comme le propose Glory. Une zone striée 41 (Glory 126) termine ce secteur vers la gauche. Le disque à cinq cercles (Glory 128 n'est qu'une ébauche (notre 68).

Dans l'ensemble du panneau VI droit, nous avons relevé de nombreux tracés non figuratifs qui ont échappé à Glory, ou qui ont été esquissés de façon trop sommaire.

Dans ce travail sur l'ensemble du panneau VI, on sent que l'abbé Glory n'a pu disposer du temps nécessaire à la réalisation d'un véritable relevé. L'ensemble s'apparente davantage à un croquis assez complet en ce qui concerne les figurations animales et les signes circulaires et une esquisse des zones striées et autres motifs non figuratifs. Il faut cependant admirer le talent de lecture de Glory qui a su déchiffrer dans ses grandes lignes ce panneau très complexe avec beaucoup d'efficacité en un temps limité.

N°	JM.Le Tensorer	description Le Tensorer	N°	Glory	description Glory	Commentaires JM.Le Tensorer
VI	1	Cercle piqueté	V	81	Disque échancré à 3 à 6 cercles concentriques irréguliers	
VI	2	Cercle ovalaire En partie effacé	V	82	Disque échancré à 5 cercles concentriques réguliers	Ce cercle ne présente pas d'échancrure
VI	3	Félin	V	86	Félin au ventre gravide	
VI	4	Série de traits parallèles	V			
VI	5	Cercle échancré	V	87	Disque échancré abimé	
VI	6	Série de traits parallèles	V			
VI	7	Bison	V	88	Bison	
VI	8	Série de traits parallèles	V			
VI	9	Cercle échancré	V	84	Cercle à double rangée	
VI	10	Bison	V	85	Animal hybride	Il s'agit d'un bison acéphale
VI	11	Série de traits parallèles	V			
VI	12	Série de traits parallèles	V			

VI	13	Félin	V	89	Bison	il s'agit bien d'un félin, le tracé du dos par Glory est inexact
VI	14	Série de traits courbes parallèles	V	91	Disque à 4 cercles	Il ne s'agit pas d'un disque. Glory a combiné le signe complexe 14 avec l'avant du félin 17
VI	15	Série de traits parallèles	V			
VI	16	Série de traits parallèles	V			
VI	17	Félin	V			Non repéré par Glory
VI	18	Mégacéros	V	90	Animal hybride	Il s'agit bien d'un mégacéros femelle
VI	19	Cercle doublement échancre	V	83	Disque échancre à tracé simple	Le cercle possède deux échancreures
VI	20	Bison	V	92	Bison au ventre gravide	
VI	21	Indéterminés	V	101	Ebauche de tête de cervidé autour d'un œil naturel de la roche	Il s'agit de fissures naturelles, Le 21 correspond à autre chose
VI	22	Série de traits parallèles	V			
VI	23	Félin	V	93	Tête de bison ébauchée	Il s'agit bien d'une tête de félin
VI	24	Stries en comète Indéterminé	V	97	Barres et raies	
VI	25	Cercle échancre	V			Très partiel
VI	26	Indéterminé	V			
VI	27	Série de traits parallèles	V			
VI	28	Indéterminé	V	96	Nombreuses stries destinées à ébaucher ou à effacer	
VI	29	Indéterminé	V	99	Disque échancre en haut	
VI	30	Série de traits parallèles	V	100	Stries groupées par 2 ou 3	
VI	31	Indéterminé	V			
VI	32	Indéterminé	V			
VI	33	Indéterminé	V	98	Raies et stries	
			V	102	2 ébauches de dos sous la fissure basale	
VI	34	Cercle échancre	V	111	Disque échancre à double contour, dessiné par Glory mais non décrit	
VI	35	Mégacéros	V	94	Mégacéros	Mégacéros femelle
			VI	103	Dans le registre supérieur, médaillons entourant des ébauches de figures, des stries, des courbes	Non relevé, nombreuses fissures naturelles
			VI	104	Dans le registre supérieur, contour de têtes centrées sur un œil naturel	Non relevé, nombreuses fissures naturelles
			VI	105	Dans le registre supérieur, contour de têtes centrées sur un œil naturel	Non relevé, nombreuses fissures naturelles
VI	36	Cercle échancre	VI	107	Disque garni de 6 cercles enchâssés	
VI	37	Indéterminé	VI			
VI	38	Cercle échancre	VI	108	Esquisse de disque associé au poitrail de 93	
VI	39	Comète (en éventail)	VI			
VI	40	Indéterminé (39 + 40 pourrait être le décor interne du cercle échancre 38 ?)	VI			
VI	41	Plage de stries	VI	126	Zone de longues stries	
VI	42	Cercle échancre	VI	109	Disque à 2 rangées de cercles recoupant le museau de 93	
VI	43	Série de traits parallèles	VI			
VI	44	Série de traits parallèles	VI			
VI	45	Indéterminé	VI			
VI	46	Série de traits parallèles	VI			
VI	47	Cercle échancre	VI	110	Disque touchant le disque 108	
VI	48	Cercle échancre	VI			
VI	49	Mégacéros	VI	120	Mégacéros mâle	
VI	50	Arrière-train d'animal	VI	125	Croupe d'équidé	

VI	51	Indéterminé	VI	123	Mégacéros femelle dressée à la manière des girafes	
VI	52	Cercle échancré	VI	122	Disque	
VI	53	Mégacéros	VI	121	Mégacéros femelle	
VI	54	Mégacéros	VI			
VI	55	Cercle échancré	VI	127	Disque échancré	
VI	56	Série de traits parallèles	VI			
VI	57	Indéterminé	VI	124	Mégacéros	Eventuellement mégacéros acéphale
VI	58	Série de traits parallèles	VI			
VI	59	Biche striée	VI	112	Mégacéros femelle	Il ne s'agit pas d'un mégacéros
VI	60	Cercle échancré	VI	112 bis	Disque échancré relevé par Glory, mais non décrit	
VI	61	Indéterminé	VI			Tracé dorsal
VI	62	Grand cheval	VI	114	Grand cheval	
VI	63	Traits parallèles	VI			
VI	64	Série de traits parallèles	VI			
VI	65	Cheval	VI	115		Non repéré par Glory
VI	66	Indéterminé	VI			
VI	67	Série de traits parallèles	VI			
VI	68	Cercle échancré très partiel	VI	128	Restes d'un disque échancré à 5 cercles	
			VI	129	Ebauche d'un petit animal (tout en bas)	Non relevé
VI	69	Indéterminé	VI			
VI	70	Indéterminé	VI			
VI	71	Plage de stries	VI			
VI	72	Série de traits parallèles (typique)	VI			
VI	73	Cheval	VI	115	Cheval à crinière très rebondie	
VI	74	Stries	VI			
VI	75	Stries	VI			
VI	76	Stries	VI			
			VI	117	Disque échancré à contour simple	Non, partie du contour du ventre du cheval 73
VI	77	Cercle échancré	VI	118	Disque échancré au contour fait de 2 à 5 cercles	
VI	78	Plage de stries (typique)	VI			
VI	79	Indéterminé	VI			
VI	80	Grande plage striée (typique)	VI			
VI	81	Série de traits parallèles	VI			
VI	82	Tracé dorsal indéterminé	VI			Il s'agit sans doute d'un équidé
VI	83	Cheval	VI	116	Cheval à crinière très rebondie	
VI	84	Traits parallèles	VI	116		
VI	85	Cheval	VI	106	Dans le registre supérieur, équidé à longue queue	Cheval acéphale
VI	86	Grand mégacéros tourné à gauche	VI	113	Mégacéros femelle	Mégacéros femelle
VI	87	Martelage sur le cercle échancré n° 1	VI			
VI	88	Cercle	VI			
VI	89	Tracé dorsal (bison ?)	V	89	Bison	Tracé relié par Glory à la tête du félin 13 par erreur
VI	90	Tracé dorsal indéterminé	V			
VI	91	Deux traits courbes	V	95	Corne de bovidé	

Panneau V¹ (Texte de A. Glory)

Sur la paroi droite, au-dessous d'une niche, dont l'exploration à 6 mètres de hauteur a permis aux inventeurs de découvrir les gravures, se poursuit la frise des gravures.

Elle débute à gauche par deux disques échancrés vers le ciel : l'un (6,5 cm sur 7,5 cm) (Glory 81), le plus élevé de tous les dessins se situe à 6,20 m au-dessus du sol actuel, à 3 à 6 cercles concentriques, très irréguliers, comme s'ils avaient été gravés à bout de bras, et l'autre (7 cm sur 6 cm) (Glory 82), plus bas, à cinq cercles assez réguliers.

Un troisième (5 cm sur 5,5 cm) (Glory 83), échancré sur le côté gauche, à tracé simple, se trouve au même niveau à droite.

Entre ces deux derniers, un quatrième [cercle] (6,5 cm sur 6 cm) (Glory 84), à double rangée (?) et ouvert vers le haut, est associé à un petit animal hybride (Glory 85), long de 0,13 m, évoquant à la fois un contour de cheval et de bison. Juste au-dessous s'allonge un félin au ventre gravide strié (Glory 86), long. : 0,30 m, dont la patte avant s'enfonce dans un grand disque échancré vers le bas (Glory 87), assez abîmé, dont on distingue une partie des quatre cercles concentriques formant un ensemble de 14 cm.

Le félin domine trois animaux : deux bisons et un animal hybride. Ce dernier, très petit, 0,14 m, est formé d'une croupe de cervidé, d'un dos de rhinocéros et d'une tête d'éléphantidé (Glory 90). Le Bison (Glory 88) fait belle allure, à cornes faciales et à sabots vus de face, long de 0,39 m, recoupe l'avant-train d'un autre bison (Glory 89), assez grand, dont on ne distingue sur ce panneau que la bosse très étendue.

Il fait reposer sa tête sur un disque échancré vers le haut à quatre cercles (Glory 91). Il englobe un autre petit Bison au ventre très gravide (Glory 92), long de

0,22, haut de 0,12, l'ébauche d'une tête d'un Bison ébauché (Glory 93) et l'arrière d'un mégacéros (Glory 94), dont la partie avant se trouve sur l'autre panneau, séparé de lui par une large fissure verticale. Il sera décrit plus loin.

On trouve encore une corne de bovidé sur un mufler plus ou moins bien dessiné (Glory 95), de nombreuses stries de lignes droites et de lignes courbes d'anciens motifs soit ébauchés soit effacés (Glory 96), et aussi des barres et des raies (Glory 97), destinées à masquer un animal.

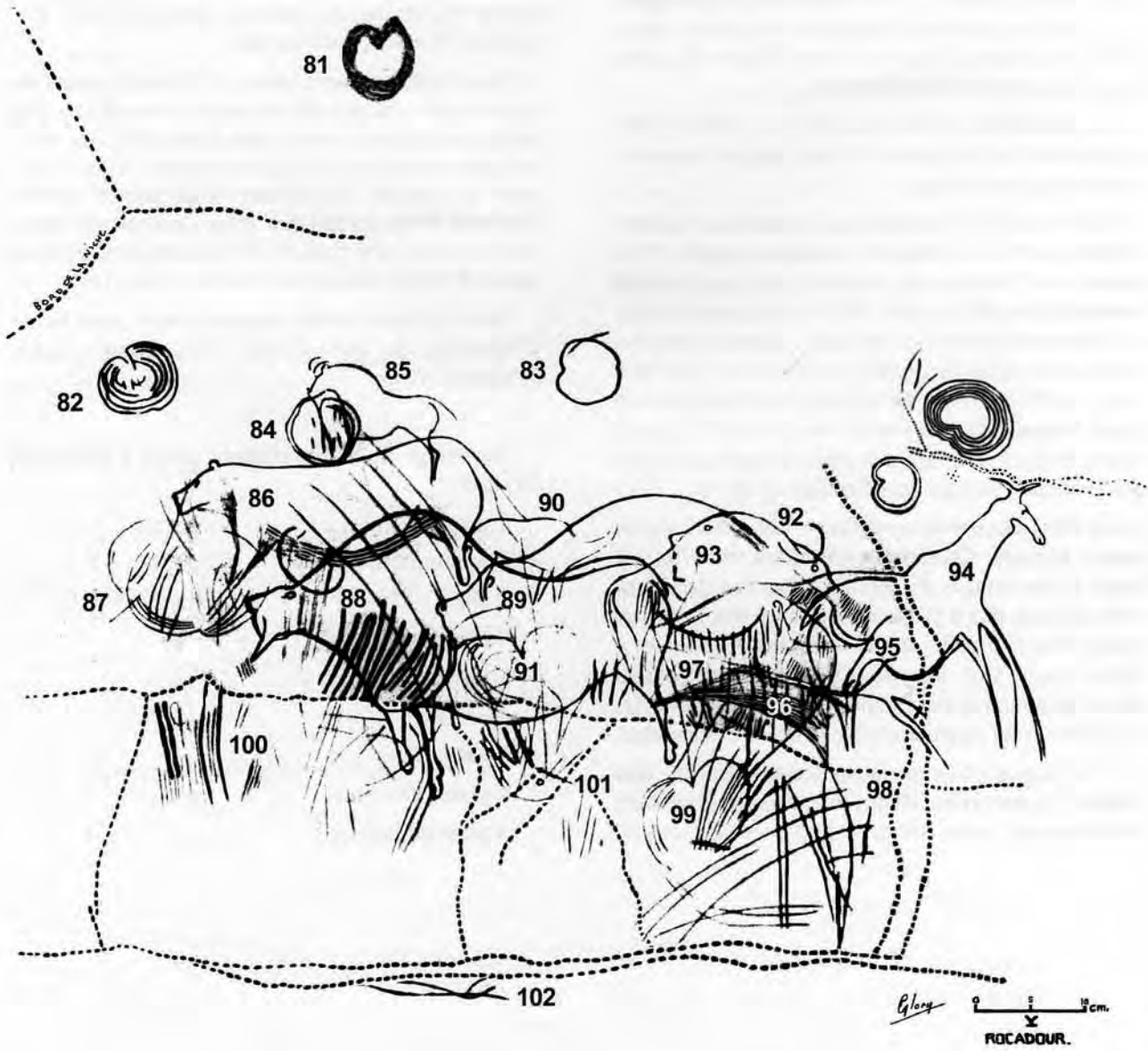
Sous la fissure horizontale, à la base du panneau, on trouve des paquets de raies et de stries (Glory 98), un disque échancré vers le ciel (Glory 99), des stries de lignes groupées par deux ou par trois (Glory 100), dont le dessin indiquerait d'anciennes pattes, surmonté d'un poitrail fait d'un faisceau de lignes vers le milieu, une ébauche de tête de cervidé géante autour d'un œil naturel de la roche (Glory 101).

Sous la fissure basale, existent encore deux lignes d'ébauches de dos (Glory 102). Haut : 0,88, Longueur : 0,75.

En marge de la description, Glory a décompté 20 sujets :

- 7 disques**
- 2 animaux hybrides**
- 1 félin**
- 4 bisons**
- 1 bovidé**
- 1 cervidé**
- 1 animal**
- 2 séries de stries**
- 1 série de barres**

¹ Le panneau V de Glory correspond à peu près au panneau VI-A de M. Lorblanchet, c'est-à-dire la partie gauche du panneau relevé par J.-M. Le Tensorer.



Relevé du panneau par A. Glory.

Panneau VI (Texte de A. Glory)

Haut : 1 m Longueur : 1, 25 m

Les tracés en tiretés représentent les lignes de fissures naturelles que les artistes ont souvent intégrées dans une partie de leurs dessins.

Dans le registre supérieur, de gauche à droite, des médaillons plus ou moins circulaires entourent des ébauches de figures, des groupes de stries, des lignes courbes (Glory 103, des contours de têtes centrées sur un rond naturel symbolisant un œil (Glory 104 et 105). A droite, la silhouette d'un équidé à longue queue (Glory 106) étire un cou épais à partir d'un jeu de fissures dessinant une tête à museau pointu. H : 17 cm, Long : 23 cm.

Le registre axial comporte surtout un lot de mégacéros, associés à des chevaux et à de nombreux disques échancrés. A gauche, un mégacéros mâle (Glory 94², tourné vers la droite, au ventre gravide, à une ramure faciale dont la branche droite, très linéaire, n'a que des ébauches de palette en trois lignes, la branche gauche faite de deux fissures jointes à angle obtus, se termine également par une ébauche de palette en trois lignes.

Les deux bras [des bois] embrassent un disque à échancrure basilaire, garni de six cercles régulièrement enchâssés (Glory 107), 8 cm x 10 cm. Les deux pattes, anormalement longues se terminent en pointe, alors que la croupe, ornée de stries, repose sur une seule patte. Les deux oreilles, comme les cornes, sont vues de face. H : 0,35, Long : 0,23.

Le poitrail est associé à une esquisse de disque (Glory 108). Le bout du museau recoupe un disque à échancrure basilaire à deux rangées de cercle (Glory 109) (5,5 x 5,5 cm), touchant par le bord un autre disque à échancrure latérale de même style (Glory 110) (4,5 x 4,5).

A droite, une association de deux mégacéros femelles et de trois chevaux occupe les deux tiers du panneau.

Le premier mégacéros (Glory 112), tourné vers la droite, est du même style que le précédent par son contour fait de gros raclages et par la longueur démesurée de ses pattes en échasses. H : 0,25, L : 0,39.

Le second (Glory 113), tourné en sens inverse, a la bosse du garrot très accentuée et le museau assez effilé. H : 0,24, Long : 0,31.

Ils sont associés à trois chevaux, tous tournés vers la droite, tracés par un simple trait continu. Le plus grand (Glory 114), au ventre gravide, porte une tête dessinée par un contour naturel fissuré. H : 40, Longueur en biais 0,60.

Devant lui et plus bas, deux autres silhouettes incomplètes (Glory 115 et 116) ont le même style linéaire, même pour les crinières très rebondies.

Deux disques échancrés, l'un à ouverture basilaire et à contour simple (Glory 117) (0,09 x 0,10), l'autre à ouverture latérale, au contour plus ou moins garni de 2 à 5 cercles (Glory 118) (0,14 x 0,14), s'insèrent dans le contexte chargé de bandes de stries, de motifs à barres, de zones de raclages (Glory 119).

Dans la partie gauche, un couple de mégacéros mâle et femelle (Glory 120 et 121), tournés vers la gauche, sont accompagnés d'un disque à échancrure basilaire (Glory 122) (0,08 x 0,06).

Mégacéros mâle : H : 16 x L : 16,5 cm.

Le registre inférieur, limité par deux fissures, comporte des figures incomplètes : un petit mégacéros femelle dressée à la manière des girafes (Glory 123) (0,16 x 0,16), un dessin d'un autre mégacéros (Glory 124) et une croupe esquissée d'un équidé (Glory 125), dont la queue se perd dans une zone de longues stries (Glory 126), un disque échancré à échancrure basilaire (Glory 127) (0,08 x 0,10) et les reste d'un autre à cinq cercles à ouverture latérale (Glory 128).

Tout à fait en bas, une ébauche d'un petit animal (Glory 129).

En marge de sa description, Glory a décompté 27 sujets :

1 panneau de stries

1 zone de raclage

3 animaux

2 équidés

3 chevaux

9 disques

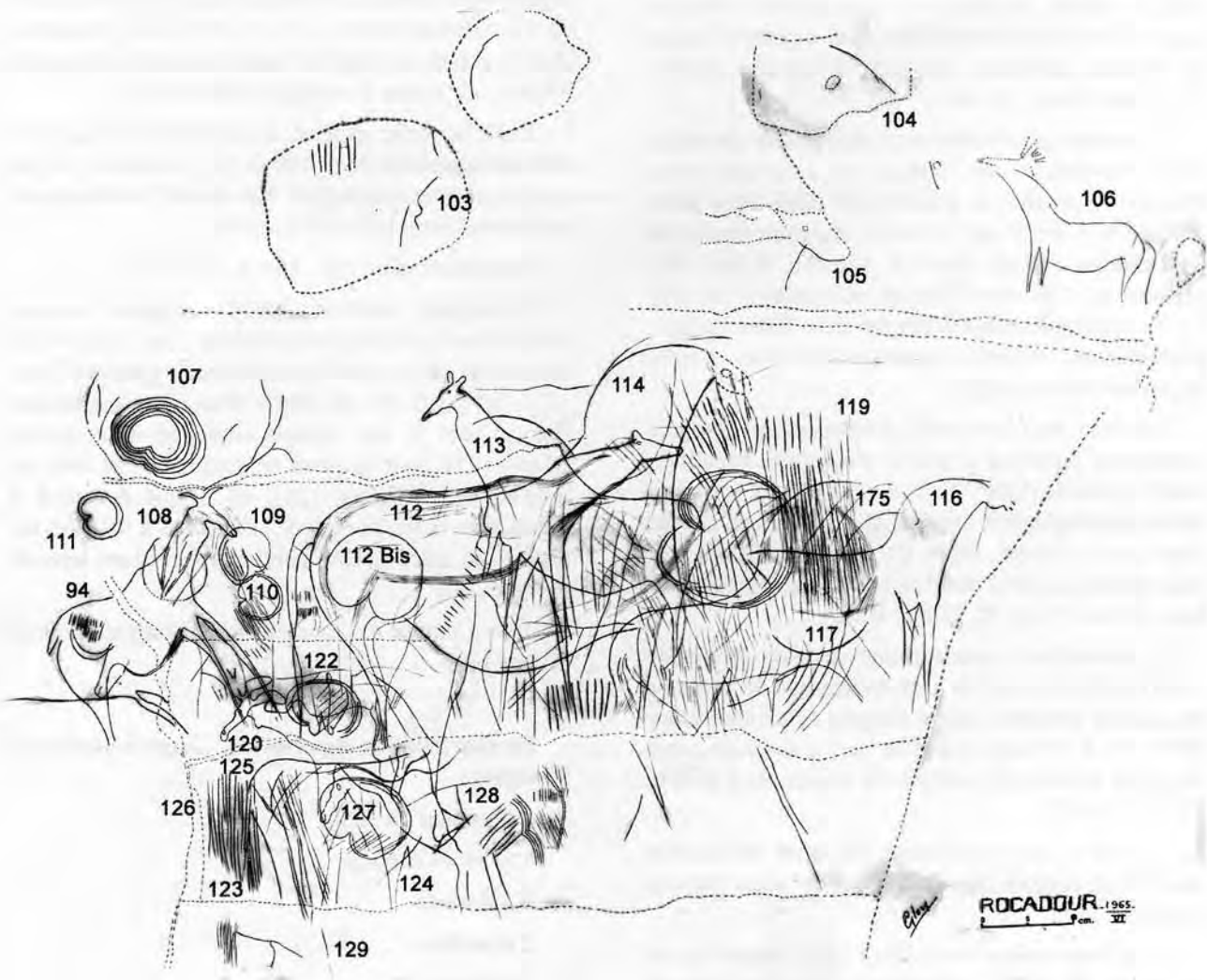
4 mégacéros femelles

2 mégacéros mâle

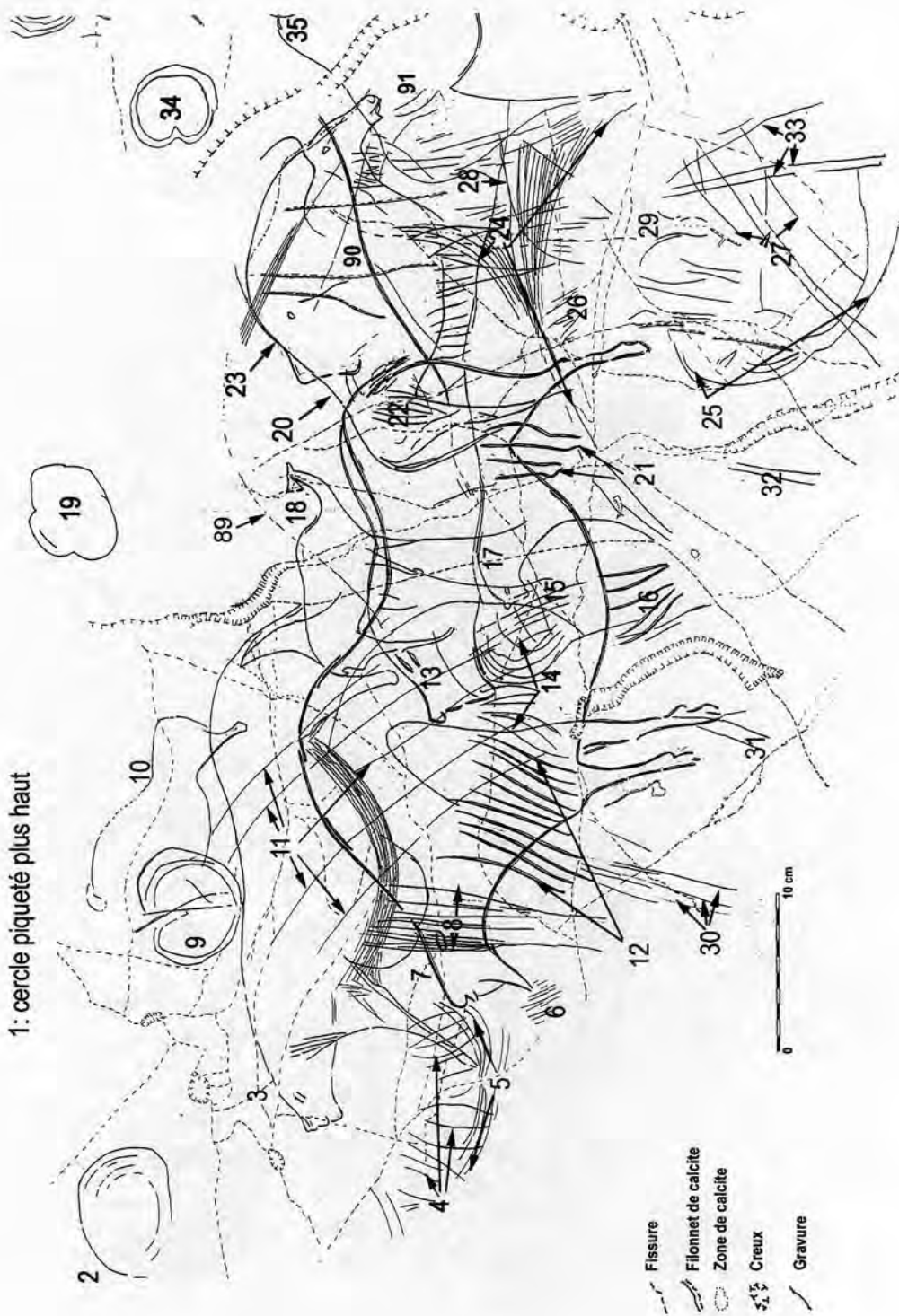
1 mégacéros.

¹ Le panneau VI de Glory correspond à peu près à la partie droite du panneau VI relevé par J.-M. Le Tensorer. Au sommet du panneau, au-dessus de la fissure supérieure, Glory a relevé des traits, des courbes (Glory 103), des têtes à yeux (Glory 104 et 105) et un équidé (Glory 106) : je ne trouve pas le relevé correspondant de Le Tensorer.

² La croupe de ce mégacéros est gravée à l'extrême droite du panneau V de Glory. Il fait la jonction entre la partie droite et la partie gauche du panneau VI de M. Lorblanchet.



Relevé du panneau par A. Glory.



PANNEAU VI gauche (relevé J.-M. Le Tensorer).



PANNEAU VI droite (relevé J.-M. Le Tensorer).

DIVERTICULE (relevé Michel Lorblanchet)
PANNEAU VII DE GLORY

Trois observations sont possibles :

- La transcription par A. Glory des motifs figuratifs de ce réduit à ras du sol primitif, est comparable sinon identique à la nôtre.

- Le vocabulaire de Glory ("animal mythique" n° 138, soit nôtre n° 5 qui représente pour nous, les postérieurs d'un cheval stylisé) paraît parfois très subjectif.

- Le relevé des motifs non figuratifs notamment des panneaux de stries par Glory est, ici comme ailleurs, extrêmement sommaire. Ce n'est d'ailleurs pas un véritable relevé, mais des hachures à main levée (nommées "grattage") sans prendre le soin de les copier attentivement comme nous l'avons toujours fait.

- Dans le fond du diverticule, paroi gauche, Glory signale "l'esquisse d'une tête de cheval" sur noir naturel et "quatre traits gravés" (n° 132-133). Pour nous il s'agit de griffades désordonnées- (de blaireaux ?) - car le profil de cette prétendue tête ne se termine pas par un contour fermé dessinant le nez de l'animal, mais se prolonge au-dessous de la tache noire. Les rainures assez profondes et adoucies sur un calcaire gréseux, sont mises en évidence par le noir du manganèse naturel qu'elles traversent. Au-dessous de la tache noire se voient d'ailleurs trois sillons parallèles verticaux estompés qui sont des griffades plus traditionnelles mais plus mal conservées.

Nous avons relevé d'autres griffades, mêlées par contre aux gravures, dans l'entrée du diverticule, paroi droite, au niveau du bec rocheux (panneau IX), et quelques autres, dans le fond de la diaclase, au dessus du panneau VI.

N° Lorblanchet	description Lorblanchet	N°	Glory	description Glory	Commentaires Lorblanchet
Diverticule-haut paroi gauche	Plage de stries	VII	130	Zone de grattage sans figure vue mais « non relevée »	Importante plage striée typique
Diverticule-haut paroi gauche	Zone striée petite	VII	131	Médaille de grattage sans figure (non relevé)	
Diverticule-haut paroi gauche		VII	132	Esquisse de tête de cheval sur une tache de manganèse	Griffades
Diverticule-haut paroi gauche		VII	133	Quatre traits gravés	Griffades
Diverticule-haut paroi droite a	Gravures profondes				Une quinzaine d'incisions profondes
Diverticule-haut paroi droite b	Gravures fines				Début du panneau VII
Diverticule-haut paroi droite c	Griffades				
Diverticule paroi droite 1	Patte arrière d'un animal	VII	134	Croupe d'un équidé à longue queue	Cheval ou boviné
Diverticule paroi droite 2	22 barres parallèles	VII	135	Stries en palissade	
Diverticule paroi droite 3	Trait anguleux	VII	136	Esquisse de figure gravée	
Diverticule paroi droite 4	Trait courbe	VII	137	Esquisse de figure gravée	
Diverticule paroi droite 5	Arrière de cheval	VII	138	Ebauche de figure animale mythique	
Diverticule paroi droite 6	Trait				

Panneau VII¹ (Texte de A. Glory)

Ce panneau très spécial est composé de cinq éléments répartis le long d'une fissure longue de 1,25 m, dont la partie gauche au dos du panneau VI est en surplomb au-dessus du vide.

A – 1) Au niveau du cheval du panneau VIII², situé juste en face, écart de 0,50 m, sur un « médaillon » de calcaire suspendu, se trouve une petite zone de grattage sans figure, haute de 0,27 m et large de 0 m 14 non relevée (Glory 130),

2) à une dizaine de centimètres à droite un nouveau médaillon de grattage fins, sans gravures, mesure long 6 cm hauteur 8 cm (Glory 131).

B – A 0,80 m à droite du précédent, sur (un) surplomb au-dessus du vide de 6 m, une esquisse de tête de cheval (Glory 132) a été tracé profondément sur une large tache de manganèse naturelle distant de 0,15 m du fond de la diaclase. Au-dessus et à droite, quatre traits gravés (Glory 133).

C - En face, sur la paroi ouest, par simple coïncidence sans doute, n'existe que la croupe arrière d'un équidé à longue queue (Glory 134), dont la base est associée à une vingtaine de stries serrées en palissade (Glory 135).

A droite, au-dessus de la fissure qui coupe ce train-arrière, deux esquisses de figures gravées (Glory 136 et 137) et, à 0,23 au-dessous de la fissure, une curieuse ébauche de figure animale mythique (Glory 138) comprenant une croupe garnie d'un appendice en forme de trompe à bout filiforme du genre d'un animal-fiction du panneau IX.

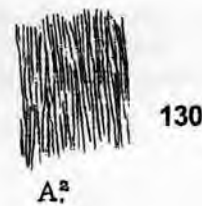
D – A la partie supérieure de la limite du panneau VIII et IX, toujours en surplomb, se détache de la paroi droite une espèce de grosse pendeloque calcaire, dont l'extrémité est naturellement érodée en quatre facettes qui ont reçu chacune des zones de lignes gravées.

a) Plage de grattages verticaux et un peu obliques, sans surcharge de figure. Long 0,10 hauteur 0,16 non relevé (Glory 139).

b) Une quinzaine de lignes verticales et trois obliques (Glory 140) recoupent une esquisse d'une étrange figure animale ébauchée à cou très allongé à gauche (Glory 141).



B.



A.²

Relevé d'une partie du panneau du diverticule par A. Glory.
(voir le relevé entier placé avec le panneau IX)

c) Une vingtaine de lignes plus ou moins parallèles (Glory 142) sont recoupées par une simple esquisse d'un petit équidé long de 0 m 14 (Glory 143).

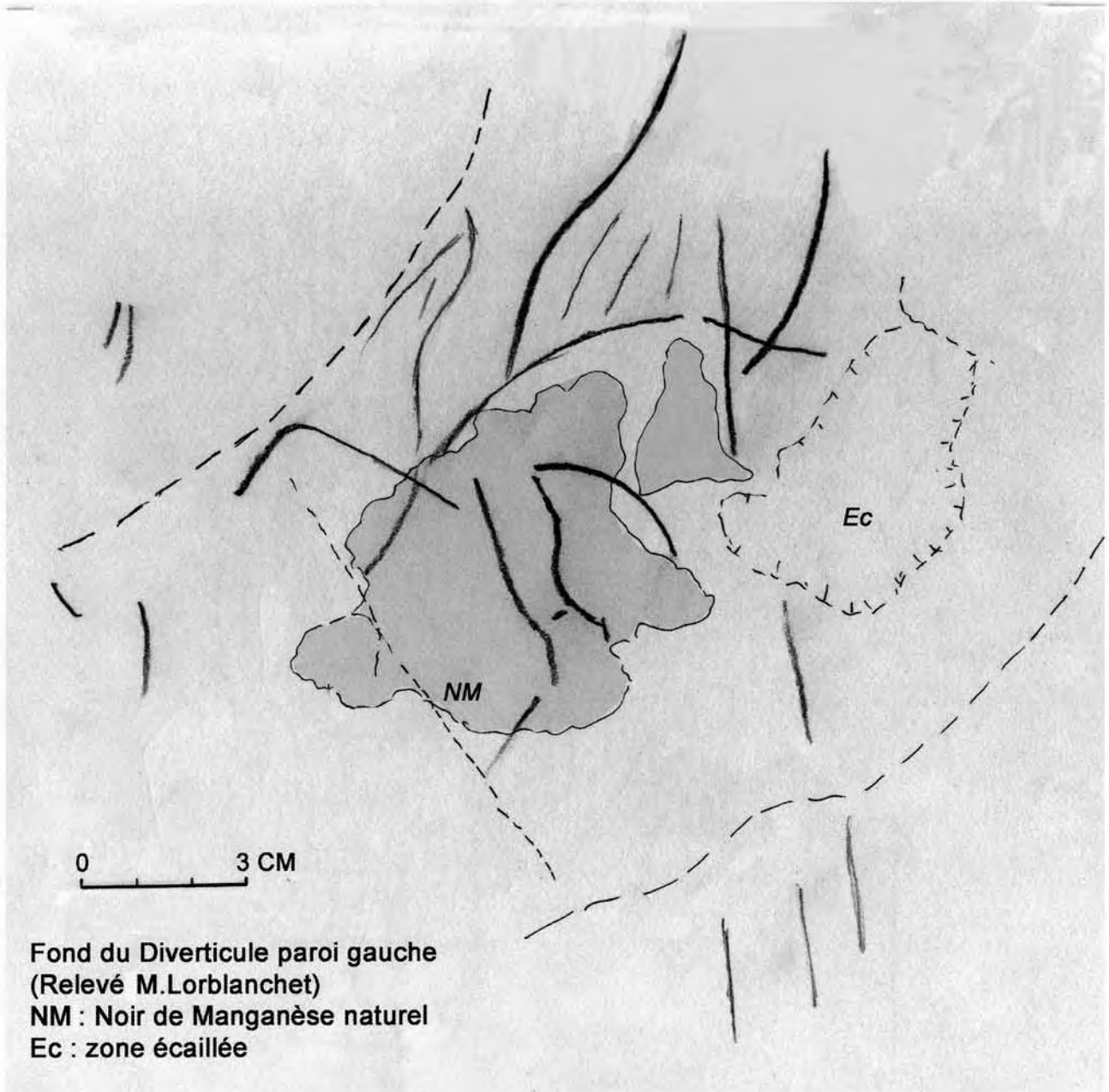
d) Sur le médaillon du dessous, une trentaine de lignes fines jouent entre elles leurs entrelacs incurvés ou droits sans qu'on puisse sortir une figure valable (Glory 144).

En marge de sa description, Glory a décompté 12 sujets :

- 2 zone de raclage**
- 1 zone de grattage**
- 3 équidés**
- 2 séries de stries**
- 3 animaux**
- 1 hybride**

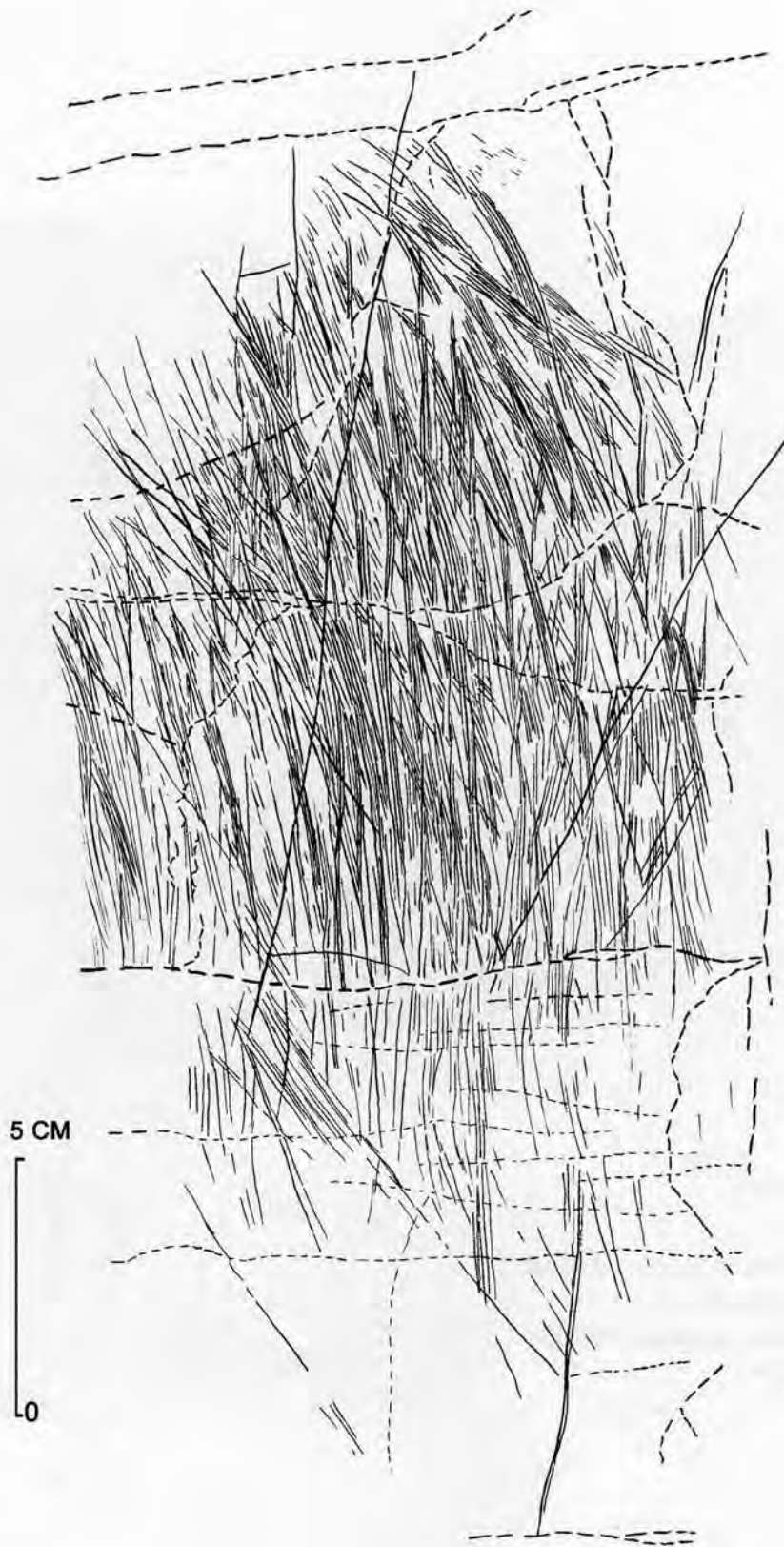
¹ Le panneau VII de Glory correspond au Diverticule de M. Lorblanchet : paroi gauche et paroi droite.

² A revoir pour le n° : il s'agit du cheval du panneau VII de M. Lorblanchet



Fond du Diverticule paroi gauche
(Relevé M.Lorblanchet)
NM : Noir de Manganèse naturel
Ec : zone écaillée

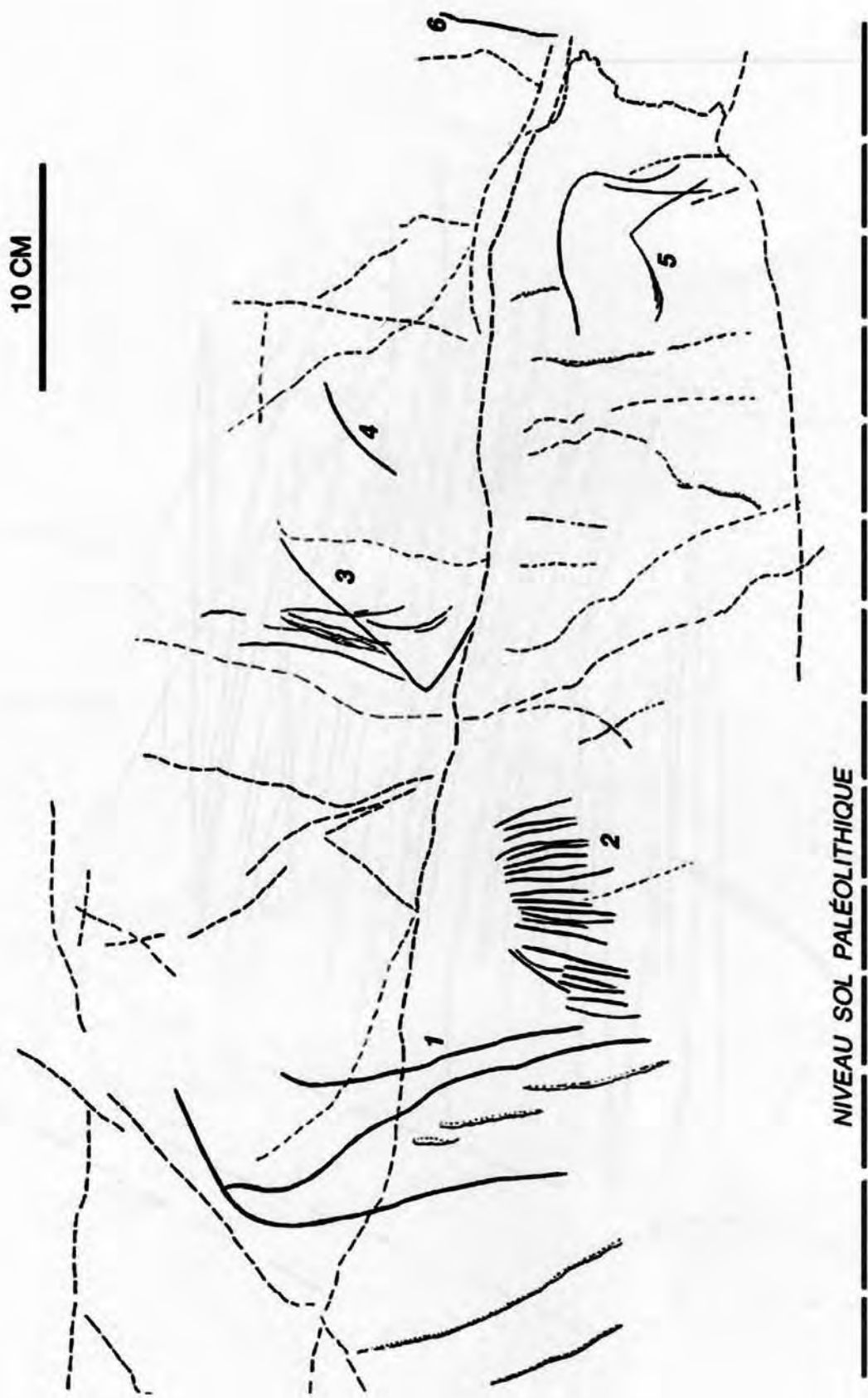
Fond du Diverticule paroi gauche (Relevé M. Lorblanchet).



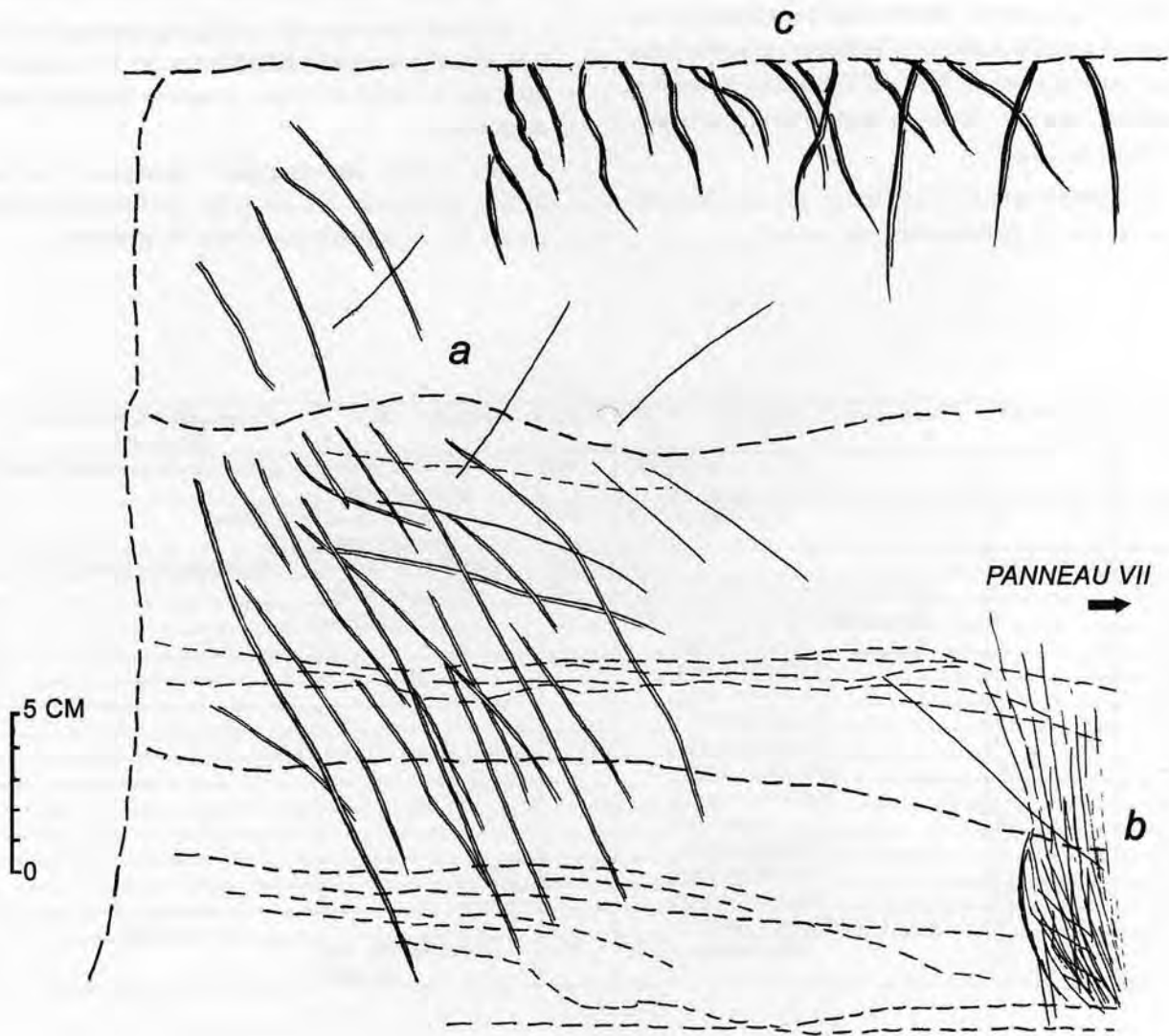
DIVERTICULE (HAUT) Paroi gauche (Relevé M. Lorblanchet). Ce relevé montre le souci de précision dans le relevé des stries comme sur tous les panneaux relevés par l'équipe moderne.



DIVERTICULE - Paroi gauche (Relevé M. Lorblanchet).



DIVERTICULE - Paroi droite (Relevé M. Lorblanchet).



DIVERTICULE-HAUT (Paroi droite) (ML)
a : gravures profondes b : gravures fines (Panneau VII)
c : griffades

DIVERTICULE (BAS) - Paroi droite (Relevé M. Lorblanchet).

PANNEAU VII (relevé Josseline Lorblanchet)

Si le travail de A. Glory respecte la composition générale du panneau, l'étude récente précise cependant le tracé des figures, certains détails apportent des modifications par rapport au relevé de A. Glory.

Cheval n° 1 (Glory 147) : contrairement au relevé de A. Glory l'animal est très détaillé. Les pattes avant, très fines, sont gravées dans le prolongement du poitrail. Une série de petits traits horizontaux s'inscrivent le long du poitrail, à l'intérieur ; d'autres petits traits verticaux sur la base de l'encolure figurent la crinière. Tous ces détails n'apparaissent pas sur le dessin de A. Glory.

La queue s'attache à la croupe par un décrochement, et non en prolongement de celle-ci.

Le nouveau relevé présente une silhouette différente du cheval, plus finement gravée, beaucoup plus élégante.

Cheval n° 2 (Glory146) : la silhouette du grand cheval central tourné à droite est complétée par Glory d'une tête selon les proportions de l'animal, en utilisant une fissure. La tête est effectivement représentée, mais, en réalité, elle est petite et caractéristique du style de cette période. Le sabot de la patte arrière est complet.

En outre, un ensemble de 10 ponctuations (n° 5 à 9 et 11 à 15) et un trait frotté rouge (n° 10), non indiqués sur le relevé de Glory, recouvre la partie droite du panneau.

Les "cornes de bouquetin" paraissent être une lecture subjective des incisions parfois légèrement incurvées, de la partie supérieure du panneau.

N°	Lorblanchet	Description J. Lorblanchet	N°	Glory	description Glory	Commentaires Lorblanchet et collaborateurs
VII	1	Cheval	VIII	147	Cheval aux pattes disproportionnées	La gravure du cheval est très détaillée
VII	2	Cheval	VIII	146	Grand cheval disproportionné	Tête gravée
			VIII	149	Cornes de bouquetin	Correspond en partie à notre n°17
Rtie à	3	Ligne cervico-dorsale de cheval	VIII	148	Equidé incomplet	
VII	4	Deux plages Stries (cheval ?)	VIII	145	Zone de rayures	
VII	5	Ponction rouge				
VII	6	Ponctuation rouge				
VII	7	Ponctuation rouge				
VII	8	Ponctuation rouge				
VII	9	Ponctuation rouge				
VII	10	Traits frottés rouges				
VII	11	Ponctuation rouge				
VII	12	Ponctuation rouge				
VII	13	Ponctuation rouge				
VII	14	Ponctuation rouge				
VII	15	Ponctuation rouge				
VII	16	Incision et trait noir				
VII	17	Stries verticales	VIII	150	Stries (relevées, non décrites)	

Panneau VIII¹ (Texte de A. Glory)

Hauteur 0,50 Long 0,62

Ce petit panneau qui débute par une zone de rayures (Glory 145) comprend trois chevaux.

Le plus grand (cheval) (Glory 146), très disproportionné, tourné vers la droite (H 0,32 L 0,50) est campé sur une unique et très longue patte arrière, alors que les deux pattes avant sont atrophiées. La tête est dessinée par un contour fissuré ainsi qu'une partie de la ligne du dos. Le ventre est gravide. Il est recoupé par un cheval plus petit (Glory 147), aux pattes également disproportionnées H = 0,19 L = 0,30.

Un dessin (?) supérieur d'un troisième équidé (Glory 148) n'a pas été complété.

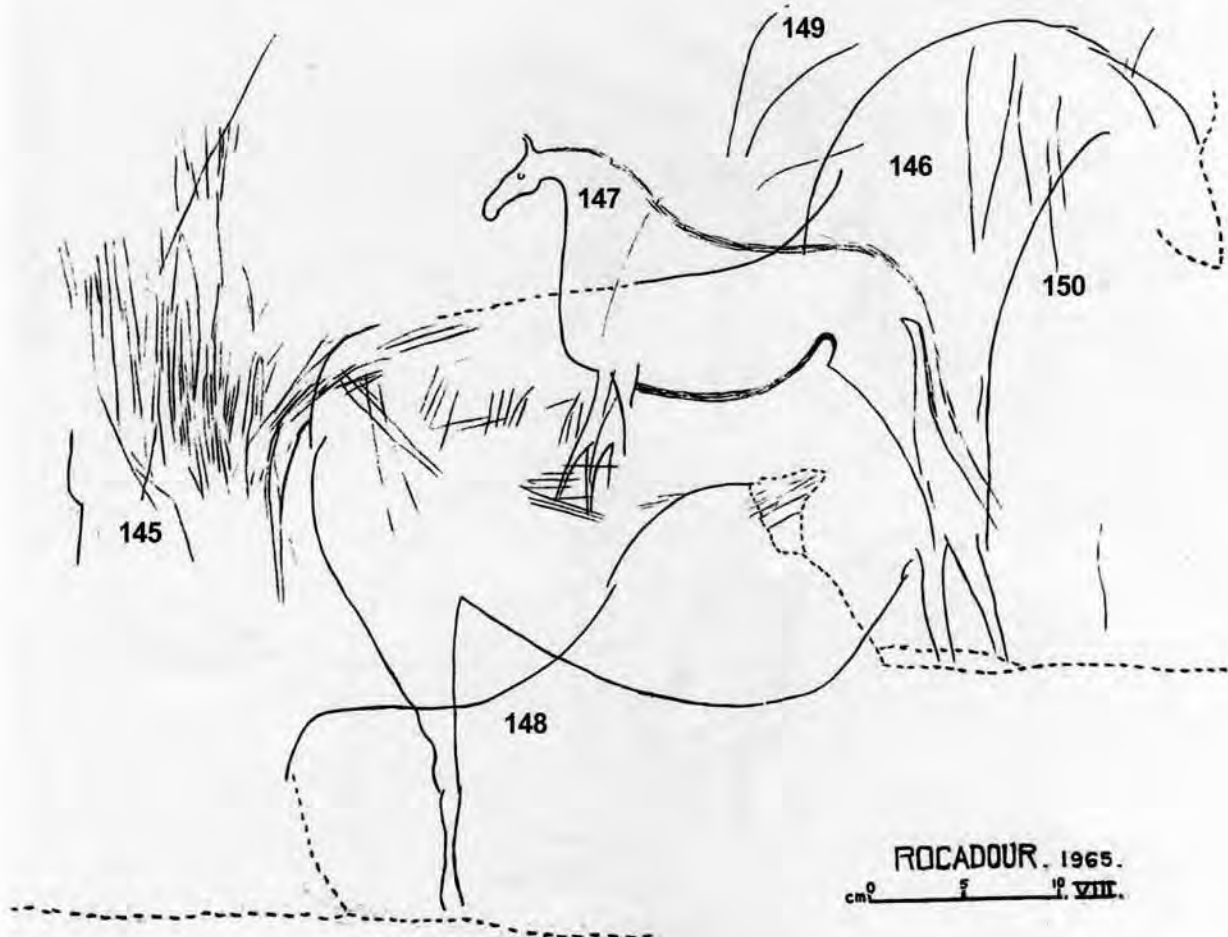
Parmi les essais de figures éparpillées, on note une paire de cornes de bouquetin (Glory 149).

Décompte de Glory en marge de son inventaire manuscrit, 5 sujets :

1 plage de stries

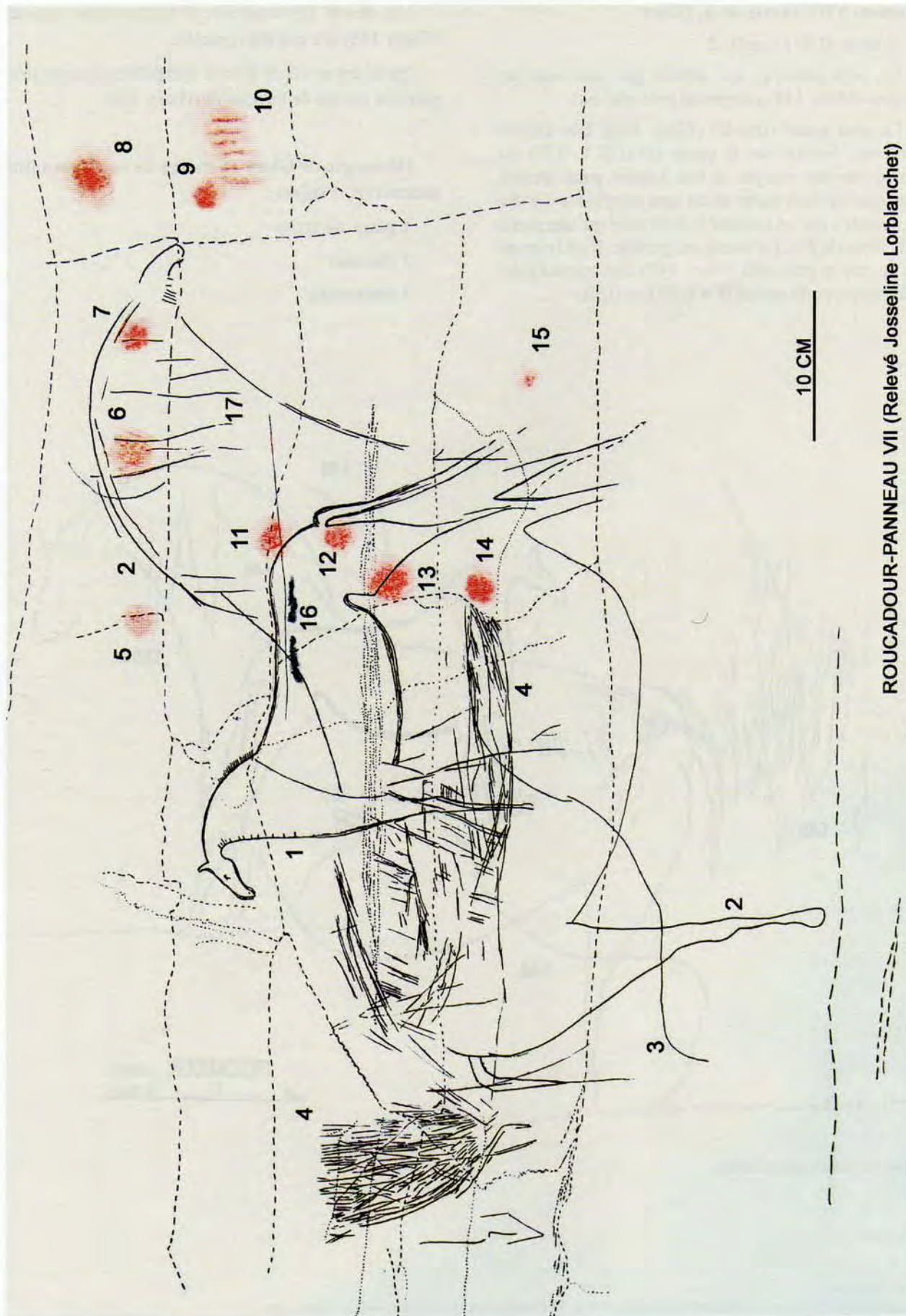
3 chevaux

1 bouquetin



Relevé du panneau par A. Glory.

¹ Le panneau VIII de Glory correspond au panneau VII de M. Lorblanchet, relevé par Josseline Lorblanchet.



ROUCADOUR-PANNEAU VII (Relevé Josseline Lorblanchet)

PANNEAU VII (Relevé Josseline Lorblanchet).

PANNEAU VIII

(relevés M. Lorblanchet et Ch. Boureux)

Centre du panneau relevé par Ch. Boureux en 2005 et bas du panneau relevé Par M. Lorblanchet en 2006.

Dans l'ensemble nos relevés et celui de Glory sont assez proches.

Les désaccords portent sur des détails et sur certaines interprétations de figures :

La tête de cheval n° 1 existe bien : elle est petite comme sur la plupart des équidés de Roucadour.

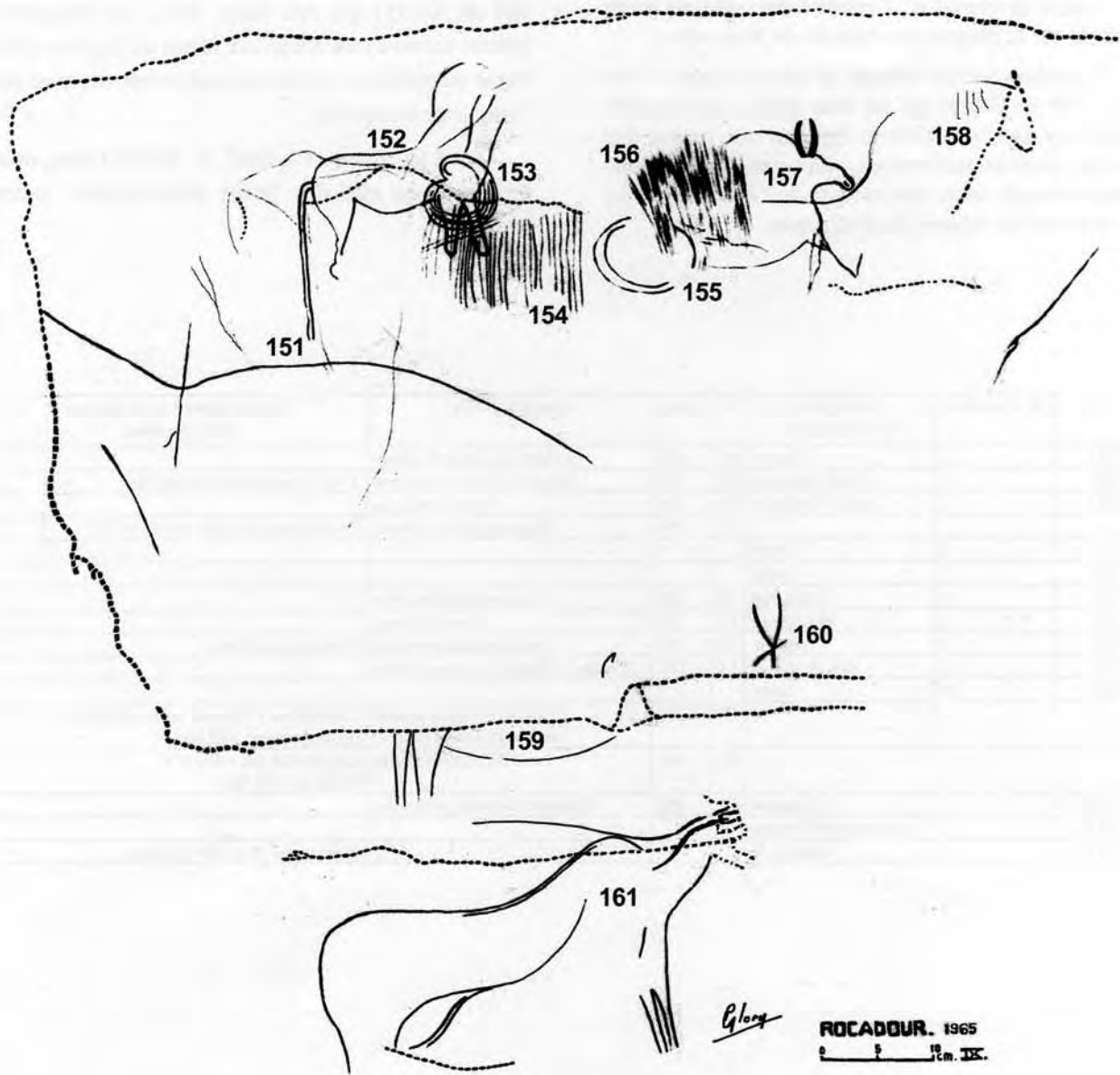
La courbe cervico-dorsale de cheval (notre n° 9 et le n° 158 de Glory) qui est bien réelle, est complété par Glory avec des fissures figurant une grosse tête dont les proportions correspondent sans doute à l'anatomie animale, mais non au style de l'époque, tel que le montrent les figures de Roucadour.

L'animal n° 8 (n° 157 de Glory) n'est pas le "jeune Mégacéros mâle" que voit A. Glory, étant donné l'allure très massive, l'absence de cou et de ramure de l'animal et la présence des cornes. Dans son style schématique, il rappelle étroitement le bison sommaire n° 29 de la partie centrale du panneau XII.

Nous sommes en désaccord également sur l'interprétation de l'animal n° 1 du panneau VIII bas (n° 161 de Glory) qui est, selon nous, un Mégacéros (allure massive commune aux mâles de la grotte avec bosse au garrot) et non un animal composite avec des "cornes de bouquetin".

Quant au "disque esquissé" n° 155 de Glory, nous n'y trouvons que des "traits indéterminés" (notre n° 10).

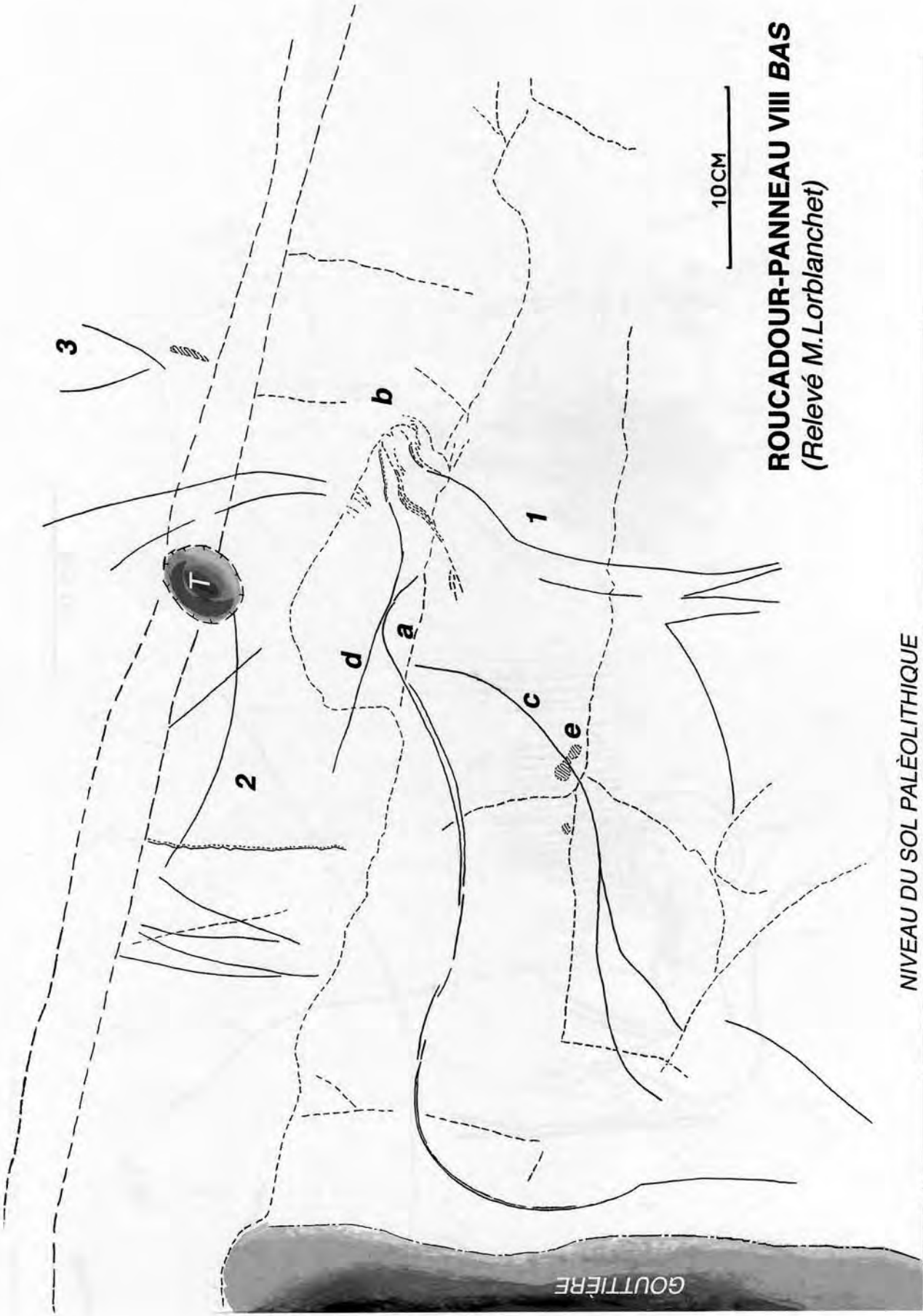
N°	Lorblanchet	description M.Lorblanchet	N°	Glory	description Glory	Commentaires M.Lorblanchet et Ch.Boureux
VIII	1	Cheval	IX	152	Hybride à croupe d'équidé	
VIII	2	Cercle échancré	IX	153	Disque à 5 circonvolutions	3 ou 4 contours mal conservés
VIII	3	Stries verticales	IX	154	Stries verticales	
			IX	155	Disque esquissé à droite	Correspond aux traits gravés n°10
VIII	4	Traits				
VIII	5	Traits				
VIII	6	Long trait	IX	151	Longue ligne incurvée	
VIII	7	Stries fines	IX	156	Zone de stries	
VIII	8	Bovin	IX	157	Jeune mégacéros mâle	Bison schématique
VIII	9	Dos de cheval	IX	158	Crinière d'équidé et tête naturelle	
VIII	10	Traits				
			IX	159	Pattes et ventre animal (en bordure de la fissure)	Correspond à l'animal indéterminé n°2 (notre panneau VIII bas)
			IX	160	Paire de cornes faciales	Correspond aux traits n°3 (panneau VIII bas)
VIII bas	1	Mégacéros	IX	161	Ebauche d'animal composite	
VIII bas	2	Animal indéterminé				
VIII bas	3	Traits en V				Correspond au n°160 de Glory



Relevé du panneau par A. Glory.



PANNEAU VIII (Relevé Ch. Boureux).



ROUCADOUR-PANNEAU VIII BAS
(Relevé M. Lorblanchet)

NIVEAU DU SOL PALÉOLITHIQUE

PANNEAU VIII Bas (Relevé (M. Lorblanchet).

PANNEAU IX

(relevés M. Lorblanchet et Ch. Pümpin)

Bec rocheux au centre de la diaclase gravé sur toutes ses faces.

A. Glory a relevé la face Est et le dessous de ce bloc.

Comme sur nos relevés, il décrit des incisions et une série organisée d'une dizaine de barres verticales parallèles.

Il distingue en outre, dans le haut de la face Est, une "ébauche d'animal à cou très long" (son n° 141) que nous considérons simplement comme un "motif indéterminé", car il n'y a rien dans ce tracé multiple et léger qui puisse indiquer un animal; nous l'avons relevé incomplètement en 2006 ; le relevé de Glory vérifié sur place nous montre qu'il manquait un trait sur notre relevé ; nous l'avons ajouté, mais notre classification parmi les "indéterminés" demeure.

Un désaccord existe avec Glory en ce qui concerne son n° 143 que nous avons bien relevé, mais

il voit dans cet ensemble de traits "une esquisse d'équidé" ce qui, à notre avis, est très douteux.

De fines incisions horizontales et inclinées dans un réseau dense de traits et de fissures souvent difficiles à distinguer des incisions se conjuguent pour donner l'impression que l'on pourrait avoir affaire à un d'équidé très schématique. Il n'est pas certain qu'il s'agisse vraiment d'une figure intentionnelle, car le dos est trop long, trop rectiligne (pas d'ensellure caractéristique), "la crinière" ne se rattache pas à ce que l'on peut interpréter comme "le dos" et l'avant de ce qui pourrait être "la tête" est ouvert. Si la tête et le nez de l'animal avaient été dessinés en une courbe fermée, l'interprétation de Glory aurait été acceptable, mais ce n'est pas le cas.

À Roucadour comme dans d'autres ensembles de gravures nombreuses, il est tentant et dangereux d'isoler des motifs en se fondant sur une perception subjective. L'identification d'un motif dans des réseaux de traits orientés en tous sens, doit se fonder sur des critères indiscutables.

N°	Lorblanchet	description Lorblanchet	N°	Glory	description Glory	Commentaires Lorblanchet et collaborateurs
IX	A	Traits	VII	139	Plage de grattage non relevé)	
IX	A	Traits	VII	140	Lignes verticales et obliques	
IX	A	Indéterminé	VII	141	Ebauche d'animal à cou très long	
IX	B	Série barres verticales	VII	142	Lignes parallèles	
IX	B	Traits	VII	143	Esquisse d'équidé	très douteux
IX	Face avant du bloc	Bec rocheux animalisé	VII	144	Lignes fines entrelacées (en dessous de 142-143)	Tête de bison

Panneau IX¹ (Texte de A. Glory)

Les deux panneaux suivants en registres superposés l'un au-dessus de l'autre terminent la paroi de ce réduit. Le registre du bas apparaît plutôt comme un tableau de croquis d'essai. H : 0,50 Long : 0,60

Au-dessus d'une longue ligne incurvée (Glory 151), un être hybride acéphale à croupe d'équidé (Glory 152) a été doté d'une paire de pattes avant à gravure profonde, courtes et épaisses peut-être de pachyderme (Long 0,17 cm).

Un disque échancré latéralement à cinq circonvolutions internes (Glory 153) (0,06 x 0,065) déborde sur les pattes avant précitées et sur un rideau de stries verticales (Glory 154).

Un autre disque échancré a été esquissé à droite (Glory 155).

À droite, on peut identifier avec réserve une zone de stries (Glory 156), de laquelle se dégage la tête d'un jeune mégacéros mâle aux bois de velours (Glory 157), au museau tombant comme ceux du panneau VI.

Une esquisse de crinière d'équidé aboutit à une tête dessinée par un contour naturel fissuré (Glory 158).

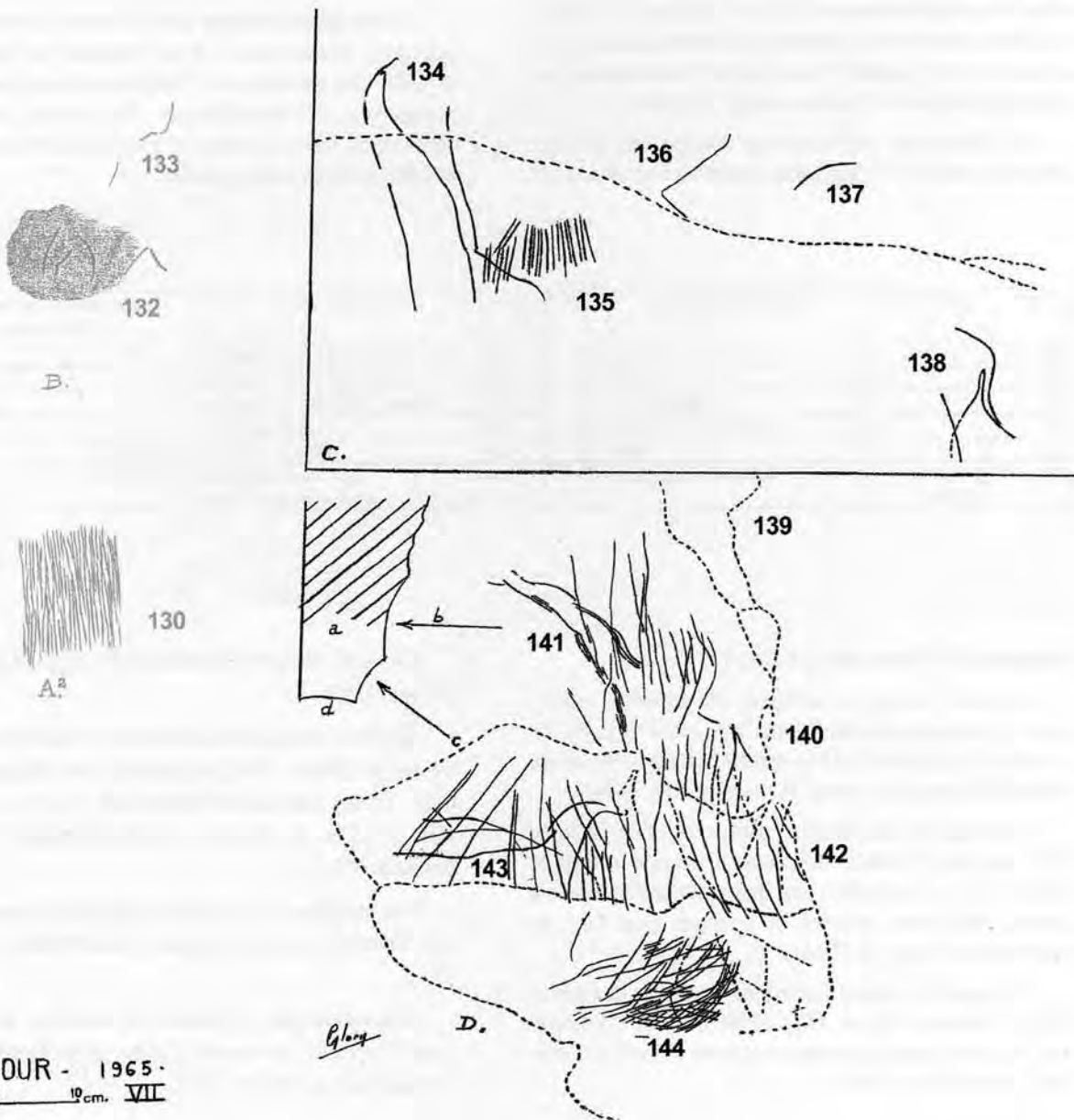
Notons encore, en bordure de la fissure axiale, une paire de pattes, un ventre (Glory 159) et une paire de cornes faciales (Glory 160).

¹ Le panneau IX de Glory correspond au panneau VIII de M. Lorblanchet. Rien ne correspond au panneau IX de M. Lorblanchet (bec rocheux).

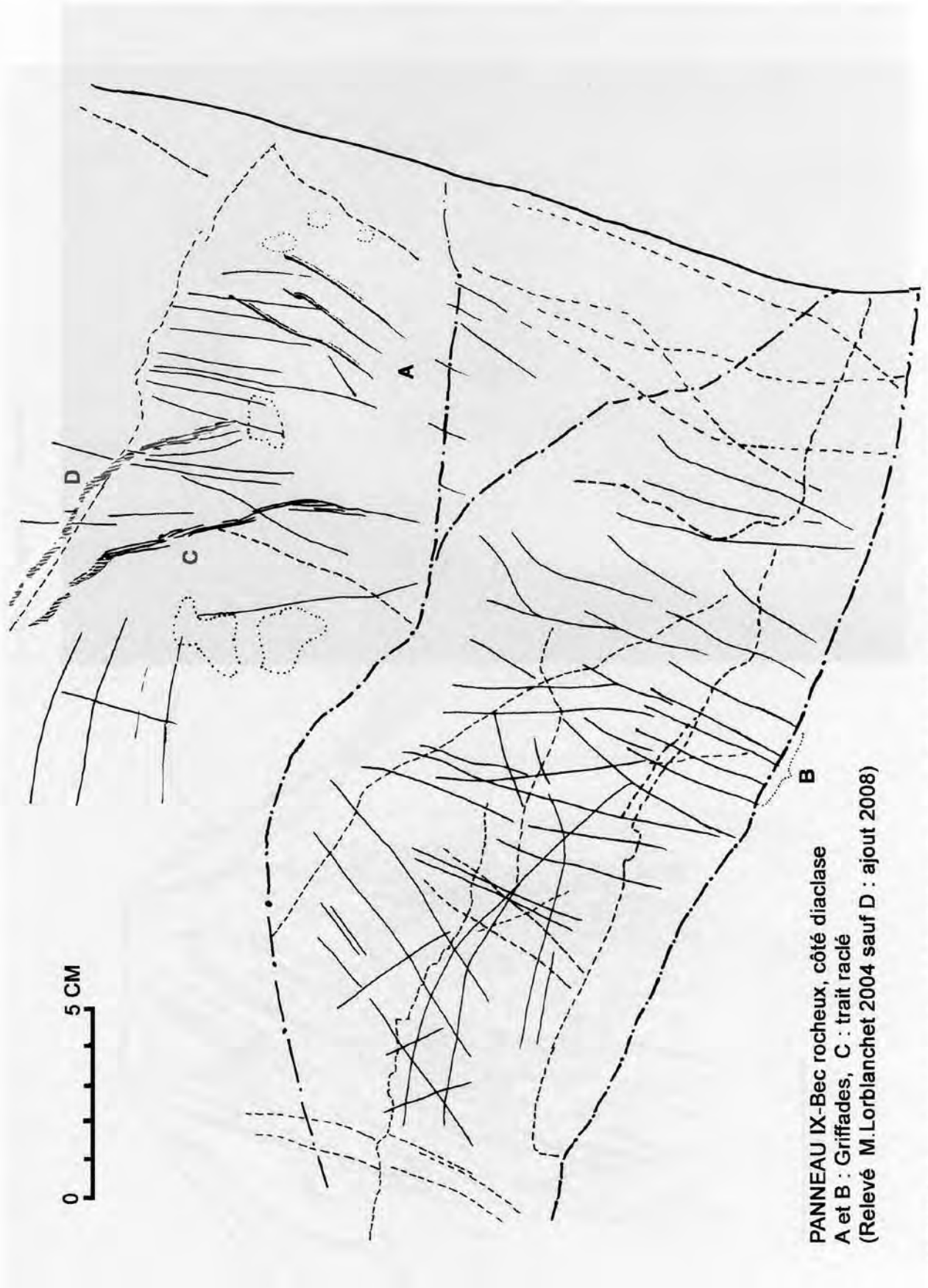
Tout en bas, une curieuse ébauche d'un animal composite (Glory 161), dont la tête se confond avec un petit ensemble de fissures, n'a pas de particularité propre sauf la trace de longues cornes de bouquetin (animal hybride). Haut 0,20 long environ 0,40.

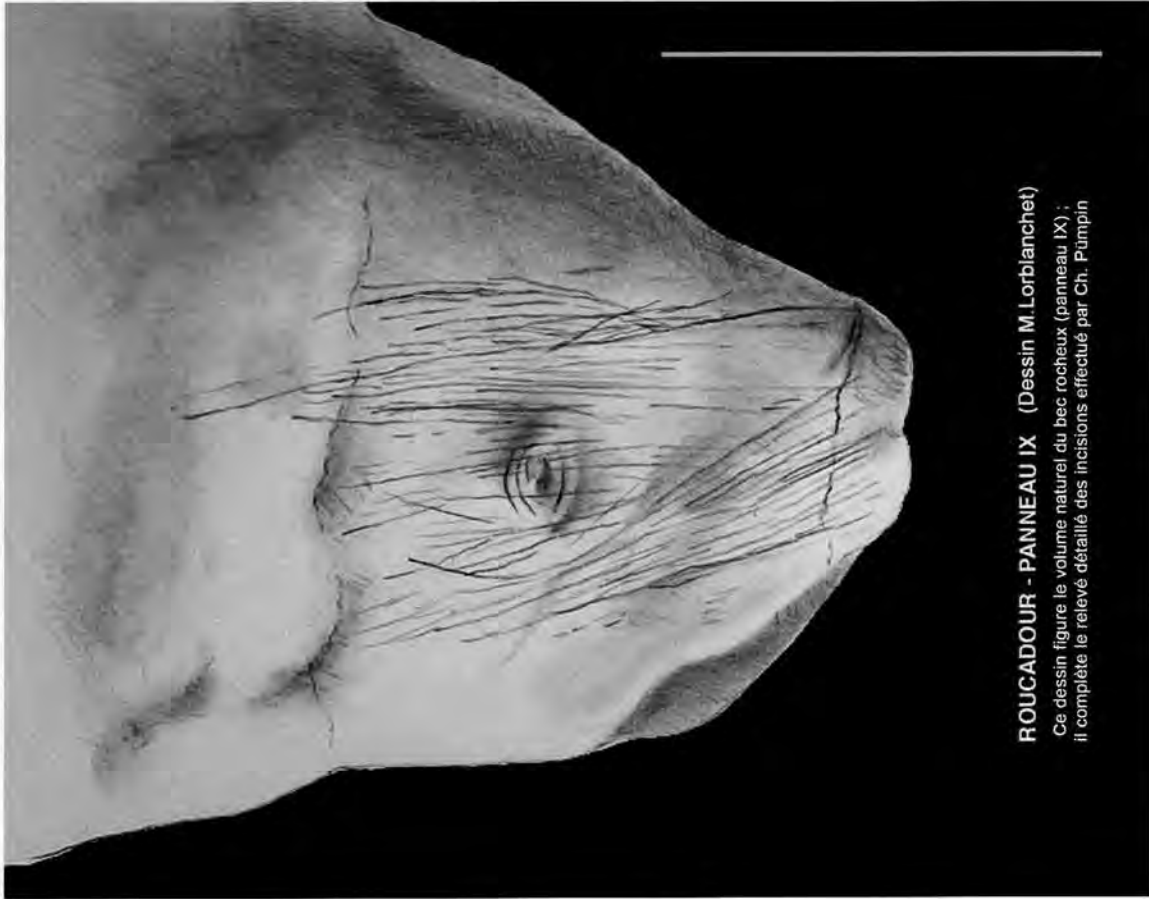
Décompte de Glory en marge de son inventaire manuscrit, 8 sujets :

- 2 animaux hybrides
- 2 disques
- 1 plage de stries
- 1 mégacéros mâle
- 1 équidé
- 1 animal



Relevé du panneau par A. Glory (partie gauche, en grisé, reproduite dans le diverticule).

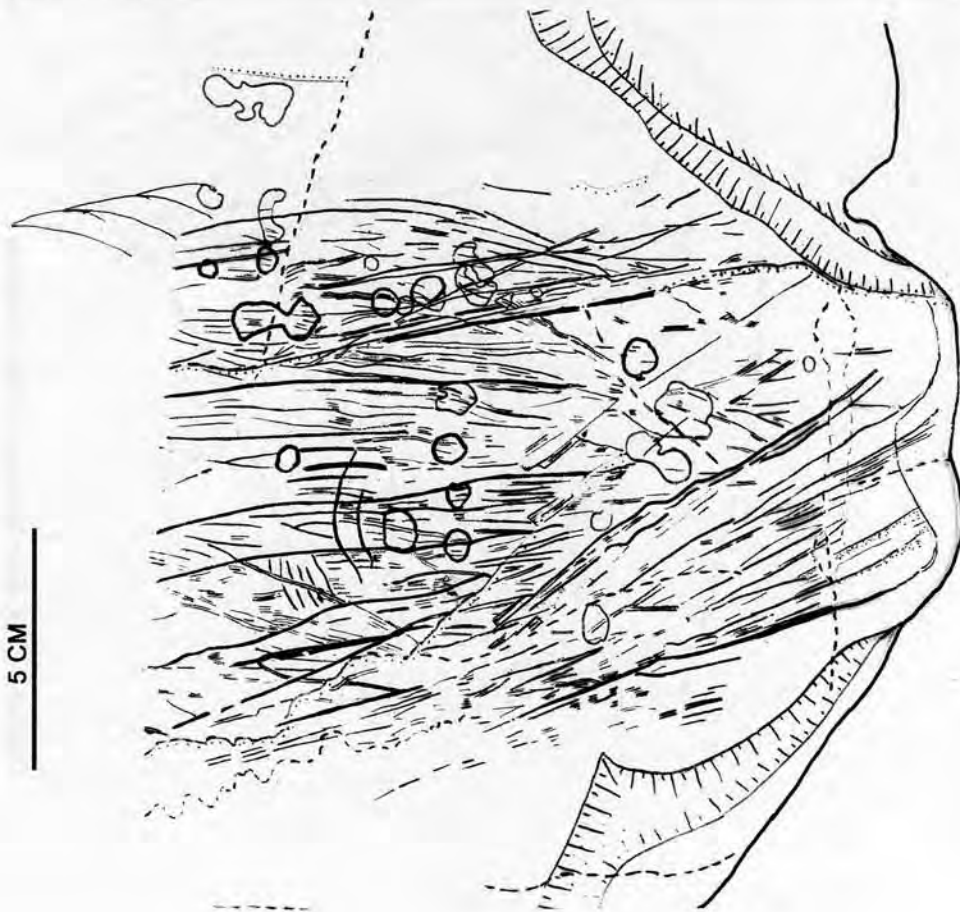




ROUCADOUR - PANNEAU IX (Dessin M.Lorblanchet)

Ce dessin figure le volume naturel du bec rocheux (panneau IX) ;
il complète le relevé détaillé des incisions effectué par Ch. Pûmpin

PANNEAU IX (Dessin M. Lorblanchet).



PANNEAU IX (Relevé Ch. Pûmpin 2003).

PANNEAU X

(relevés M. Lorblanchet et L. Martial-Guilhem)

La partie supérieure du panneau a été relevée en 2006 par M. Lorblanchet et la partie centrale et inférieure par L. Martial-Guilhem en 2004-2005).

Ce panneau correspond au panneau X de Glory.

Glory n'a pas vu la partie supérieure du panneau et ses 5 motifs.

Cependant son relevé de la partie centrale du panneau concorde à peu près avec le nôtre.

Le félin n° 217 qu'il intègre dans ce panneau a été inclus dans le panneau "XII, Bord droit" et relevé par M.L. Par contre, le bison au-dessous du félin n'a pas été relevé par Glory (voir fig.).

Le cheval tourné à droite n'est pas acéphale comme son voisin : sa tête, bien que très petite, est présente.

Nous considérons certaines interprétations de Glory comme subjectives : par exemple "la flèche" n° 216 qu'il voit dans un trait sur le cheval n° 214. Le terme ne peut guère être retenu parce qu'il est fonctionnel plus que descriptif, suggérant un acte qui paraît incertain.

Le n° 211 décrit par Glory comme une "tête d'animal" est en réalité un trait courbe gravé (appartenant à notre série d'incisions n° 7) et un ensemble de fissures sans liaison objective avec cette courbe.

Par contre, la vérification minutieuse sur la paroi, nous a montré que Glory avait raison de noter la présence de deux courbes convergentes (son n° 209) que notre relevé avait oubliées. Nous les avons ajoutées sur notre relevé au n° 15.

Ces courbes sont interprétées par Glory comme "un museau de Mégacéros" (long de 5 centimètres) ; nous ne retenons ni le vocabulaire employé ni cette interprétation car, d'abord, il n'est pas absolument certain qu'il s'agisse d'une tête animale. La rencontre de deux courbes dans un réseau dense de traits non figuratifs peut produire accidentellement une forme interprétable comme une tête animale simplifiée, dépourvue de segment anatomique caractéristique.

Les doutes sont accentués par le fait que les deux courbes ne se rejoignent pas tout à fait au point de convergence. La fermeture du dessin aurait pu préciser "le nez", or ce n'est pas le cas. Cette forme ouverte n'apporte pas de conclusion péremptoire.

Une légère inflexion partielle de la courbe inférieure semble évoquer le modelé d'une ganache... nous pourrions avoir affaire à une tête de cheval, effilée, de proportions réduites, comme en ont certains chevaux très nets de Roucadour. Toutefois le caractère partiel et très schématique du motif nous incline à le classer parmi les "animaux indéterminés". Grâce à l'abbé Glory, nous ajoutons donc cet élément à l'inventaire du panneau.

N°	Lorblanchet et L.Martial-Guil.	description Lorblanchet et L.Martial-Guilhem	N°	Glory	description Glory	Commentaires M.Lorblanchet
X Haut	1	Signe en comète				
X Haut	2	Stries				
X Haut	3	Stries				
X Haut	4	Traits courbes				Cercle échancré incomplet
X Haut	5	Animal indéterminé				
X base	12	Trait convergents	X	199	Traits	
X base	13	Plage de stries	X	200	Zone raclée de 200	Stries sous main rouge
X base	13	Main négative rouge	X	201	Main négative rouge	
X base	14		X	202	Zone raclée de 203	Stries de la main noire
X base	14	Main négative noire	X	203	Main négative noire	
X base	11	Félin	X	204	Avant d'un félin	
X base	11		X	205	longs traits horizontaux	Dos du félin N°11 probable
X base	9	Traits	X	206	Raclages	
X base	10	Traits	X	207	Traits	
X base			X	208	Lignes courbes	Partie de l'ensemble n°9
X base			X	209	Museau d'un mégacéros	Tête animale (cheval) non relevée et ajoutée (n°15)
X base	8	Cercle échancré	X	210	Disque échancré à 6 cercles	Cercles concentriques partiels
X base			X	211	Tête animale en partie naturelle	Trait courbe dans la série n°7
X base	7	3 rangs de traits verticaux	X	212	130 gros traits verticaux	
X base	1	Cheval sans tête	X	213	Equidé	
X base	2	Cheval	X	214	Petit équidé	La tête est présente
X base	3	Plage de stries	X	215	Lignes de grattage	
X base			X	216	Flèche sur la croupe de 214	Partie de plage de stries n°3 et cuisse cheval n°2
XII-Bord droit			X	217	Avant-train de félin	Relevé ML « Bord droit pan XII » N°57
X base			X	218	Motif énigmatique	Traits dans série n°7

Panneau X' (Texte de A. Glory)

H 1,05 m x Long 1,25 m

Au-dessus du registre précédent s'étend le dernier panneau de cette paroi composé d'animaux de rêves...

Une fissure naturelle plus ou moins circulaire circonscrit une zone d'une trentaine de traits se recoupant entre eux. (Glory 199).

A droite, une zone raclée (Glory 200) a reçu la peinture d'une main rouge (Glory 201), jumelée avec une autre zone de raclage (Glory 202), sous laquelle se voit encore les vestiges d'une main peinte en noir (Glory 203).

L'avant d'un petit félin (Glory 204) a été placé en surcharge. H = 0,09, L = 0,06.

De longs traits verticaux et horizontaux d'une grande figure animale (Glory 205) n'ont pu être déterminés.

Vers la droite, une large zone de raclages fins (Glory 206) a été lardée d'une dizaine de traits verticaux profondément gravés (Glory 207). Plus loin des gerbes de lignes courbes (Glory 208) laissent un treillis de stries fines. Deux motifs reconnaissables émergent de ce fouillis de lignes : le museau pointu d'un mégacéros (Glory 209) et la partie supérieure d'un disque à échancrure sommitale pourvu de six cercles concentriques (Glory 210). Largeur 0,21.

A droite, une ligne frontale garnie de deux petites oreilles isole une tête d'animal dessiné par des fissures naturelles figurant l'œil, le museau, la mandibule (Glory 211). H = 0,12.

Le quartier supérieur est décevant : il contient environ 130 gros traits verticaux, longs de 1 à 4 cm ordonnés en file horizontale étalés sur une étendue de 0,80 m (Glory 212).

Très bien dessinés se détachent profondément gravés, longues de 0,22 cm, les deux pattes avant, le ventre gravide d'un équidé tourné à gauche (Glory 213), dont le dos, le cou et la croupe présentent un dessin des plus fantaisistes. Dans cette hypothèse où l'imagination n'a plus de règle, le poitrail retracé aboutit à une zone marquée de stries naturelles à la place de la tête.

Un autre petit équidé (Glory 214), long 0,23 cm tourné en sens inverse a un cou acéphale tout aussi bizarre, se perdant dans un fouillis de lignes de grattages faits dans des orientations surtout obliques (Glory 215).

Une flèche à crochet (Glory 216) larde la croupe.

A l'extrémité droite, un avant-train de petit félin (Glory 217²) est nettement visible 0,07 x 0,09 cm et plus bas un motif énigmatique (Glory 218³).

[En marge de cette description, une remarque de Glory] : Voir si ces figures ont été effacées par les raclures.

En marge de la description manuscrite, inventaire de Glory, 16 figures :

2 séries de traits

1 plage de raclages

2 mains

2 félins

2 animaux

1 mégacéros

1 disque

3 chevaux

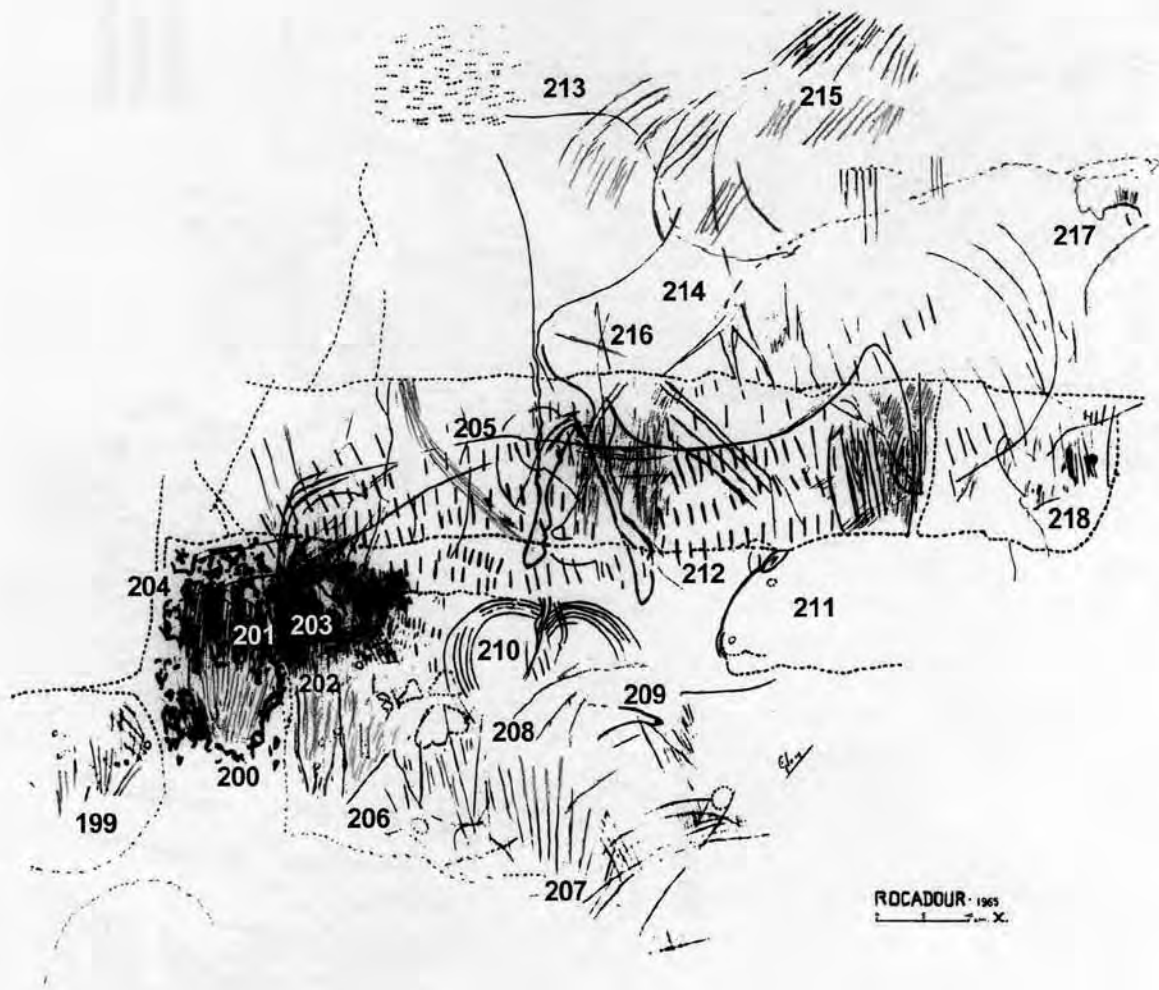
1 flèche

1 divers (motif énigmatique)

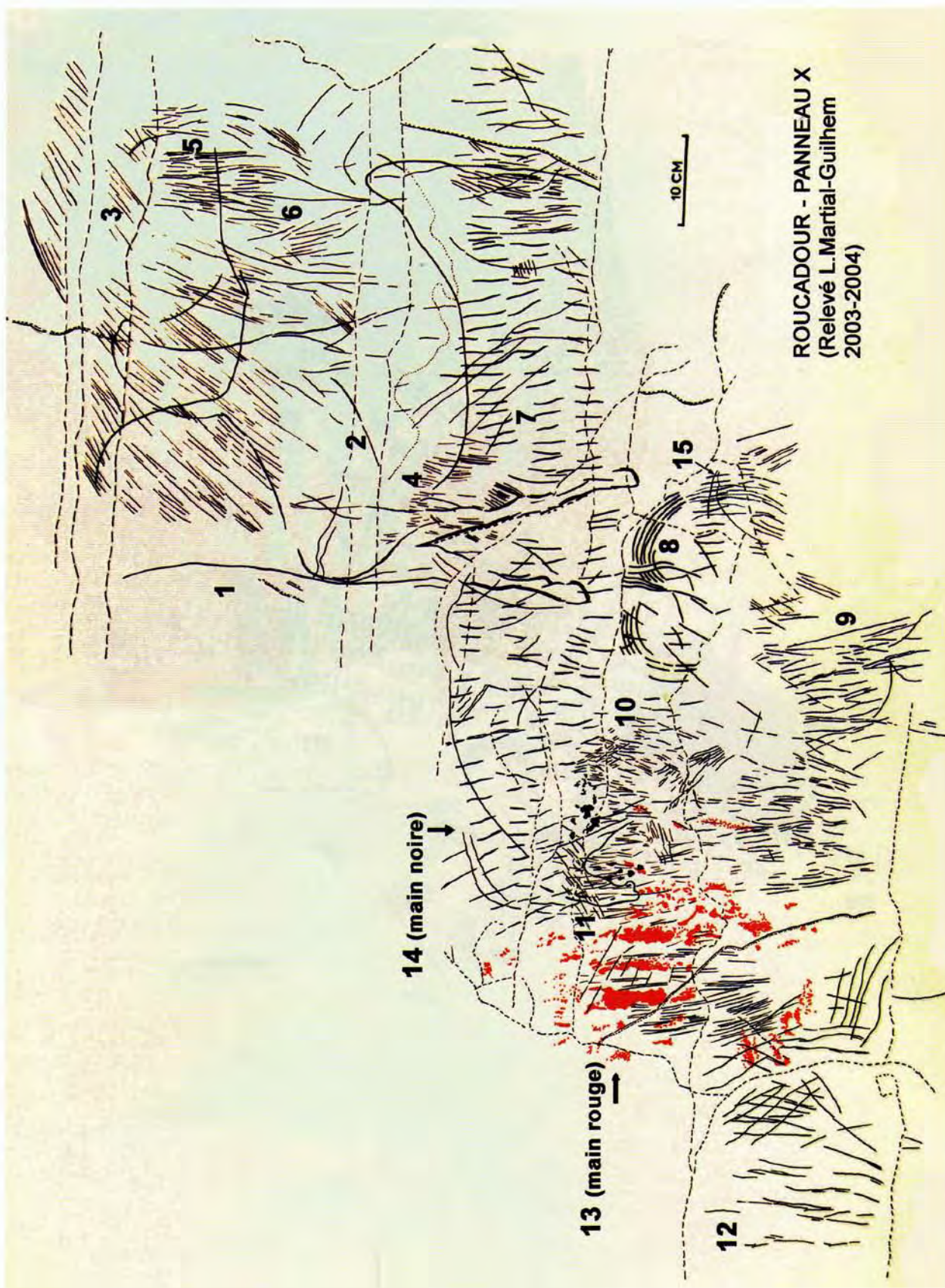
¹ Le panneau X de Glory correspond au panneau X-centre et X-base de M. Lorblanchet. Le panneau XII de Glory correspond au panneau XI de M. Lorblanchet et le panneau XIII de Glory au panneau XII de M. Lorblanchet. Nous avons les relevés de ces deux panneaux par Glory, mais nous n'avons pas leur description par Glory.

² Glory 217 est la figure 5 du panneau X-haut de M. Lorblanchet.

³ La phrase de Glory est trop imprécise pour situer avec certitude (Glory 218). Il s'agit peut-être des figures 1 à 4 du panneau X-haut de M. Lorblanchet.

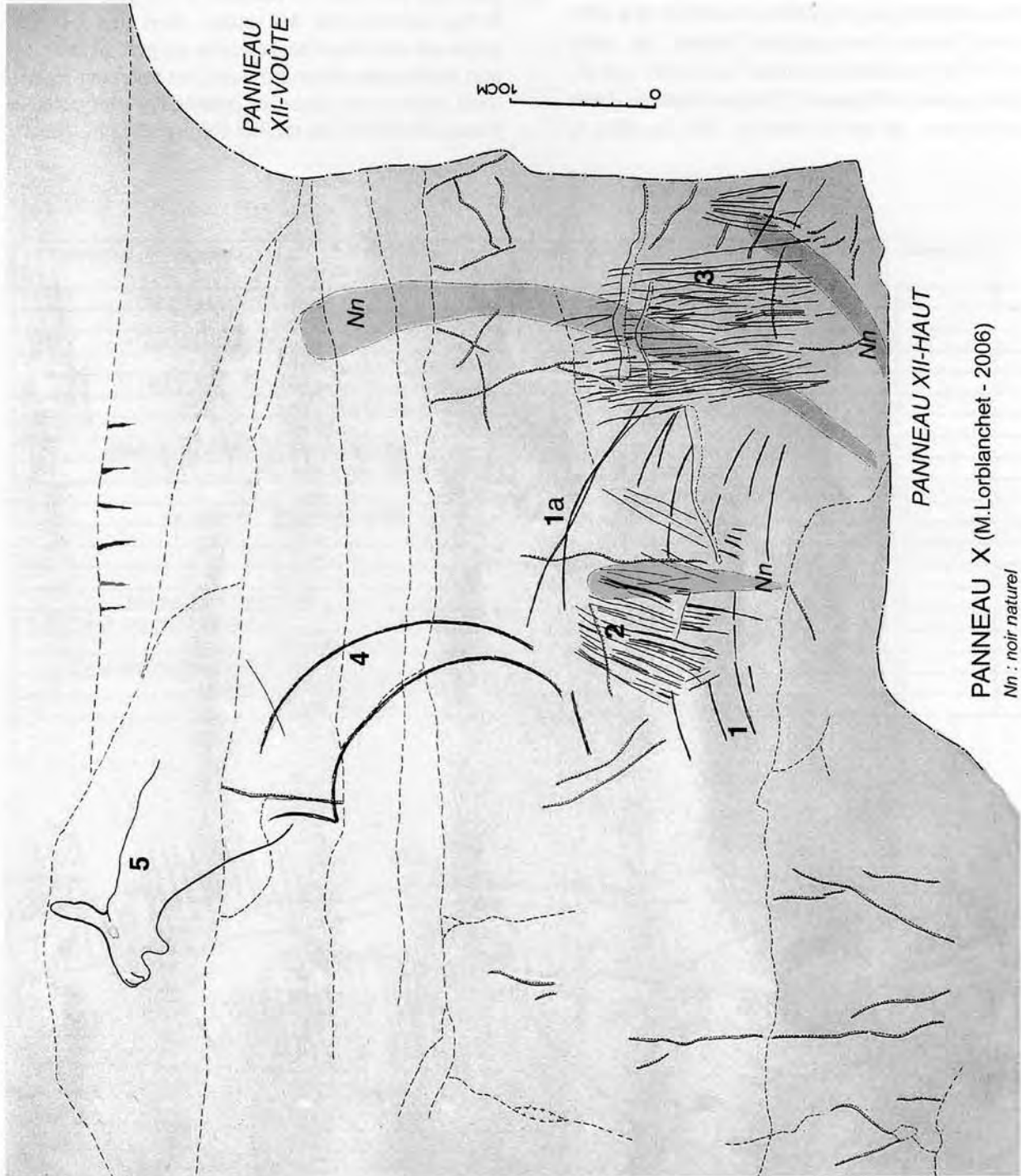


Relevé du panneau par A. Glory.



ROUCADOUR - PANNEAU X
(Relevé L. Martial-Guilhem
2003-2004)

PANNEAU X (Relevé L. Martial-Guilhem 2003-2004)



PANNEAU X (M. Lorblanchet - 2006). Nn : noir naturel (Panneau non relevé par A. Glory).

PANNEAU XI (relevé M. Lorblanchet)

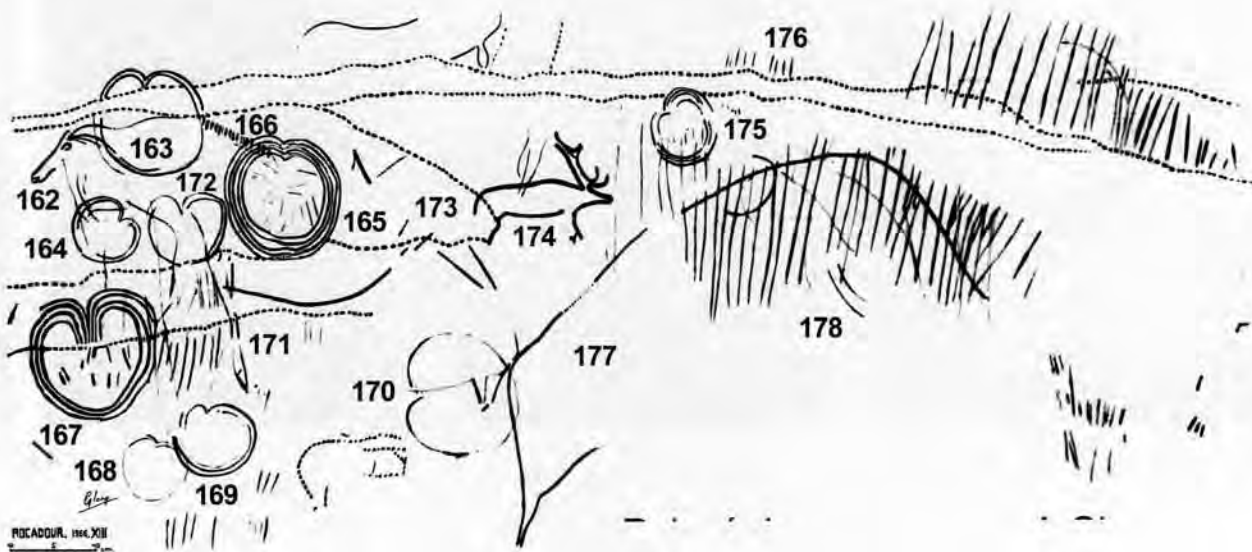
Dans l'ensemble il y a peu de différences entre le relevé de A. Glory et le nôtre.

Cependant notre prédécesseur semble avoir eu parfois tendance à compléter le contour d'un cercle quand ne subsiste qu'une partie de celui-ci et à intégrer des fissures dans quelques figures, au point même de les considérer comme des traits gravés. C'est le cas pour sa figure n° 174 dans laquelle il voit un cerf et nous, un renne (notre n° 15). En effet, la

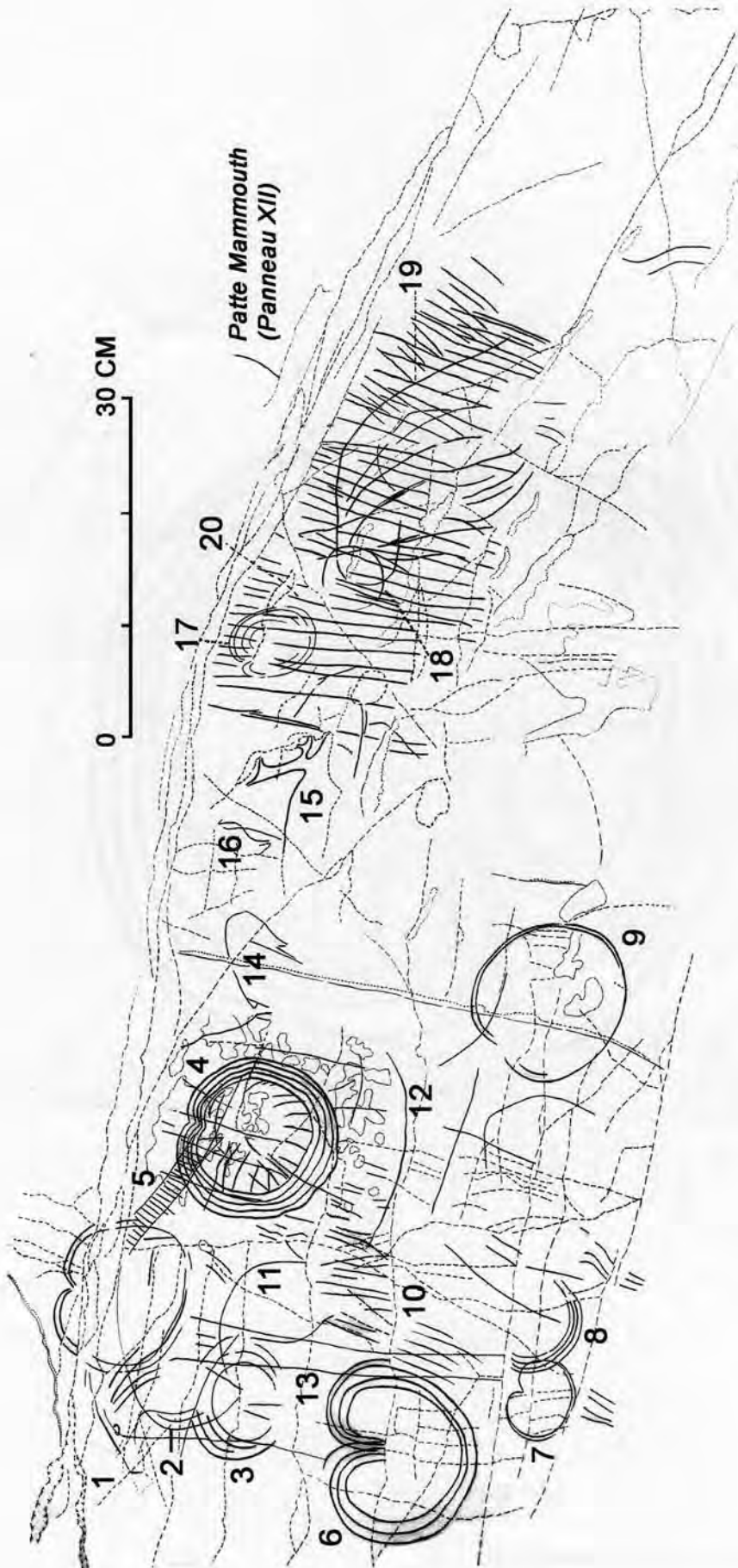
partie inférieure de l'animal n'est nullement gravée, mais elle est constituée par des fissures qui ont été exploitées telles quelles, sans que l'artiste les souligne d'un trait.

Ce cervidé nous paraît être un renne et non un cerf parce que son allure est massive, la tête plus basse que le dos comme celle des rennes, alors que les cerfs mâles ont une allure plus élancée, un poitrail droit, un port de tête plus altier. En outre, les bois sont légèrement palmés, non linéaires comme chez les cerfs, et l'andouiller d'œil est ramifié comme chez les rennes.

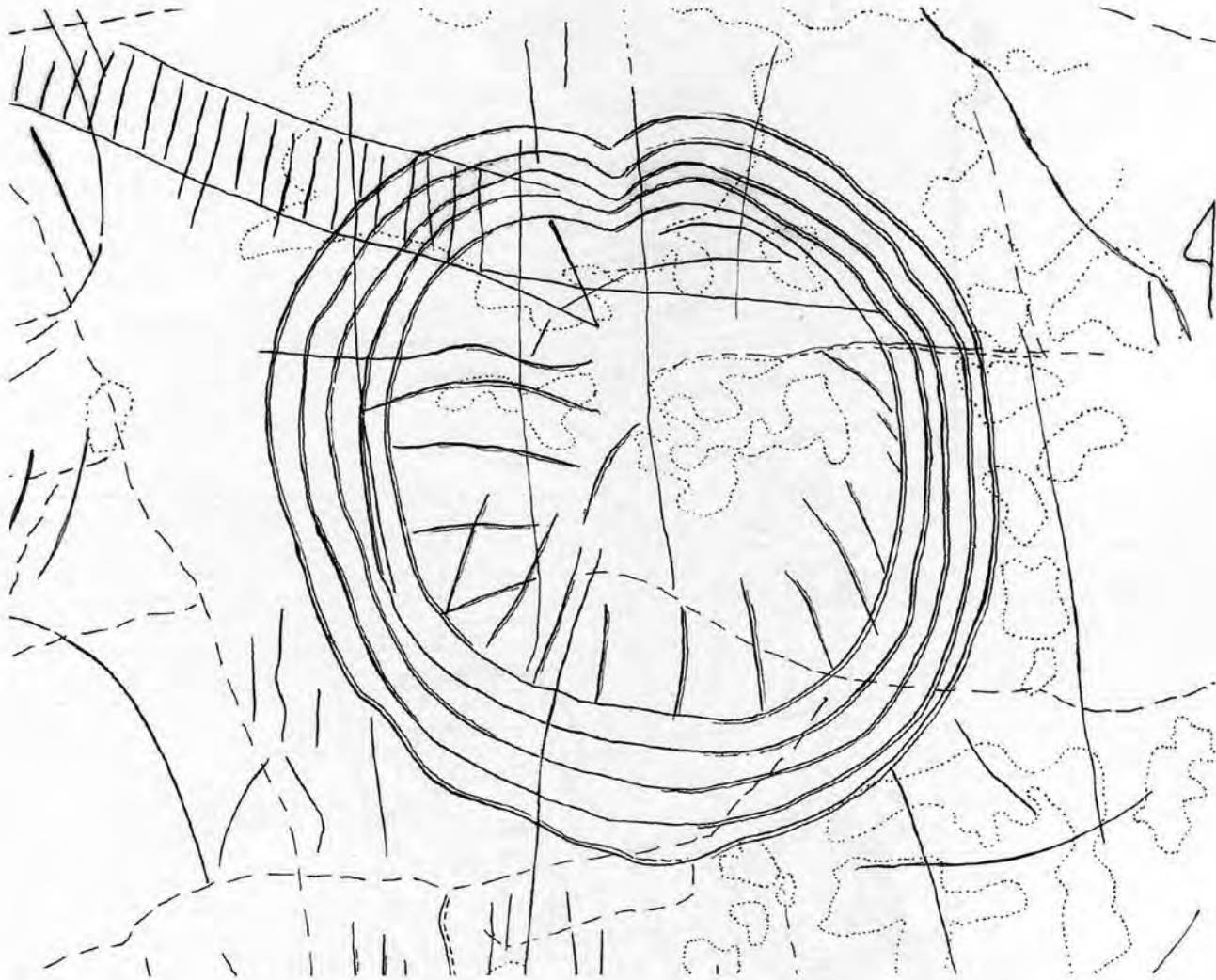
N°	Lorblanchet	description Lorblanchet	N°	Glory	Relevé seul Pas de description Glory	Commentaires Lorblanchet
XI	1	Tête de cheval	XIII	162	Tête animale	Gravure très érodée
	2	Cercle incomplet	XIII	163	Traits	
	3	Cercle échancré	XIII	164	Disque échancré	Echancrure en bas
	4	Disque échancré multiple	XIII	165	Disque échancré multiple	
	5	Motif en échelle	XIII	166	Stries parallèles courtes	
	6	Disque échancré multiple	XIII	167	Disque échancré multiple	
	7	Cercle échancré-2 contours	XIII	168	Disque	
	8	Cercle à 4 contours	XIII	169	Disque échancré	La base seule est visible
	9	Cercle double	XIII	170	Disque échancré et traits	
	10	Série de traits verticaux	XIII	171	Traits	
	11	Traits	XIII	172	Disque échancré	?? (revoir)
	12	Trait courbe				
	13	Deux longs traits verticaux				
	14	Motif indéterminé	XIII			
	15	Renne	XIII	174	Cerf	Plutôt renne que cerf
	16	Traits, motif indéterminé	XIII			Relevé par Glory (pas de n°)
	17	Cercle échancré		175	Disque échancré	
	18	Courbe	XIII		Courbe	Relevé par Glory (pas de n°)
	19	Grande courbe	XIII	177	Grand animal incomplet	?? (revoir)
	20	Deux séries de barres	XIII	178	Stries parallèles	



Relevé du panneau par A. Glory.



PANNEAU XI (Relevé M. Lorblanchet - 2004)



Détail du relevé des motifs n° 4 et 5 (Relevé M. Lorblanchet)

PANNEAU XII (relevés M. Lorblanchet)

Ce que nous nommons "Panneau XII" comprend en réalité quatre panneaux qui sont les volets de l'ensemble le plus riche de Roucadour (103 motifs) occupant la grande niche de la paroi droite, dans l'entrée de la diaclase. Nous distinguons donc :

- 1) Le "Panneau XII-centre",
- 2) Le "Panneau XII-haut",
- 3) Le "Panneau XII-voûte",
- 4) Le "Panneau XII-bord gauche".

Un cinquième petit panneau, le "panneau du lièvre" ou du "léporidé" (relevé Josseline Lorblanchet), sur le rebord de la diaclase, également côté droit, complète l'ensemble pariétal de la diaclase.

L'abbé Glory ne semble avoir relevé que le centre du Panneau XII et, avoir esquissé le relevé du panneau du léporidé.

Le "Panneau XII-centre" est facile à délimiter : il occupe la partie profonde de la niche entre deux

grandes fissures horizontales parallèles. L'abbé Glory y distingue 47 motifs et nous 68.

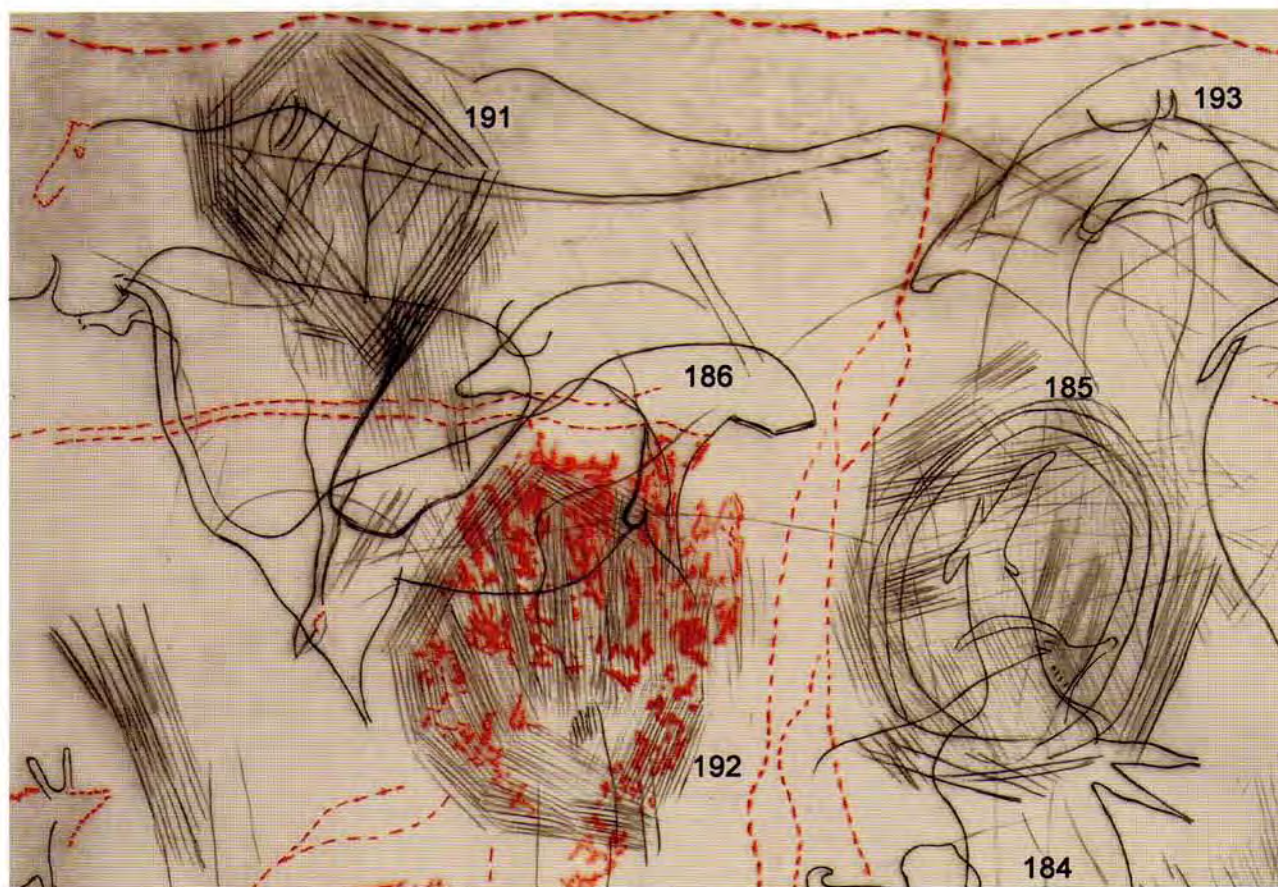
Pour les motifs qu'il a retenus, l'enregistrement et la transcription graphique de notre prédécesseur, coïncident à peu près avec les nôtres. Par exemple il a reproduit avec précision la glande sur l'avant du cou des Mégacéros et même il a mentionné un certain nombre de groupements de stries, si bien que ce panneau paraît être un de ceux qui ont été le plus "travaillés" par Glory.

Cependant, avec quelques petits groupements de stries, il manque dans ce relevé, 2 mammoths (nos n° 4 et 38), 1 cheval (n° 43) et 3 félins (nos n° 14, 35, 55).

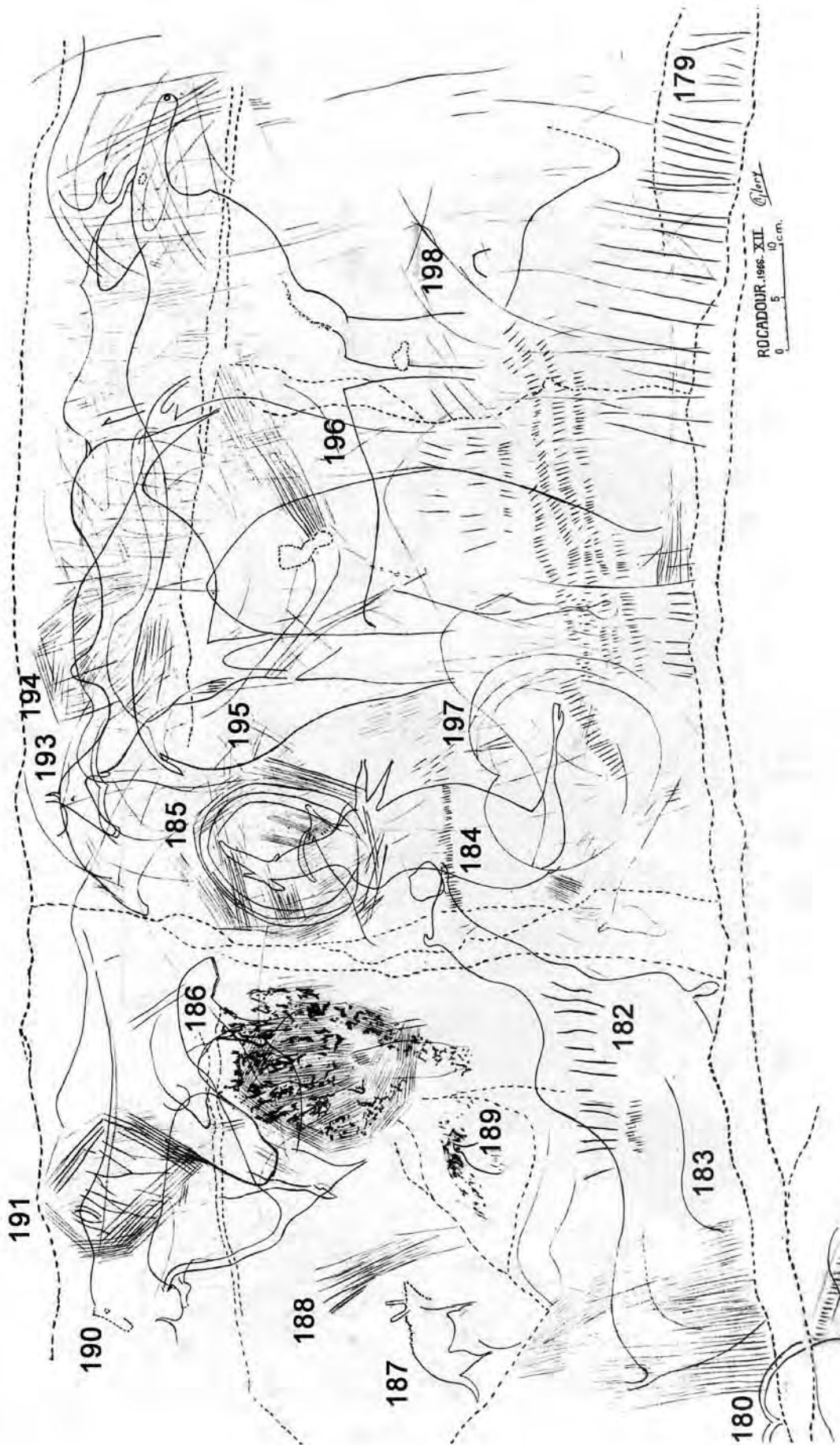
Certaines figures relevées manquent de détail, par exemple les pattes du plus grand mammoth sont indiquées mais incomplètement dessinées. Il manque aussi, curieusement, la plupart des motifs colorés, rouges ou noirs, notamment la tache rouge ovale sur la plage de stries centrale (notre n° 58), les vestiges de la main négative (n° 59-61) à gauche, et les 7 ponctuations rouges.

N° Centre	Lorblanchet	description Lorblanchet	N°	Glory	Relevé seul pas de description Glory	Commentaires M.Lorblanchet
XII	1	Grand mégacéros mâle	XII	195	Grand mégacéros	
XII	2	Mégacéros	XII	193	Mégacéros	Mégacéros femelle
XII	3	Grand mammoth	XII	196	Grand mammoth	
XII	4	Mammoth	XII			
XII	5	Cheval incomplet	XII		Relevé	
XII	6	Plage striée	XII	194	Traits	
XII	7	Plage striée	XII		Relevé partiel	
XII	8	Motif en grille	XII		Relevé	
XII	9	Motif en grille	XII		Relevé	
XII	10	Stries indéterminées	XII		Relevé	
XII	11	Signe en barrière	XII		Relevé	
XII	12	Grand signe en barrière	XII		Relevé	
XII	13	Courbe indéterminée	XII		Relevé	
XII	14	Tête de félin	XII	198	Traits dont le front et l'oreille	Félin non identifié par Glory
XII	15	Plage de stries fines	XII		Relevé partiel	
XII	16	Mégacéros vertical	XII	184	Mégacéros vertical	
XII	17	Bouquetin	XII		Bouquetin	
XII	18	Plage de stries	XII		Relevé	
XII	19	Quadrillage	XII		Relevé	
XII	20	Cercle multiple	XII	185	Cercle multiple	
XII	21	Surface striée base de main négative	XII	192	Empreinte de main	
XII	22	Motif ovalaire	XII		Relevé	
XII	23	Série de barres parallèles	XII		Relevé	
XII	24	Deux grandes courbes	XII		Relevé partiel	
XII	25	Cercle échancré	XII	197	Cercle échancré	
XII	26	Barres verticales	XII		Relevé	
XII	27	Dos d'animal	XII		Relevé	
XII	28	Stries verticales	XII			
XII	29	Bison incomplet	XII		Bison	
XII	30	Grand animal indéterminé	XII		Relevé partiel	
XII	31	Surface striée	XII	191	Surface striée losangique	Base de main négative
XII	32	Série de traits	XII		Relevé	
XII	33	Dos d'animal	XII		Relevé	
XII	34	Trait horizontal	XII		Relevé	

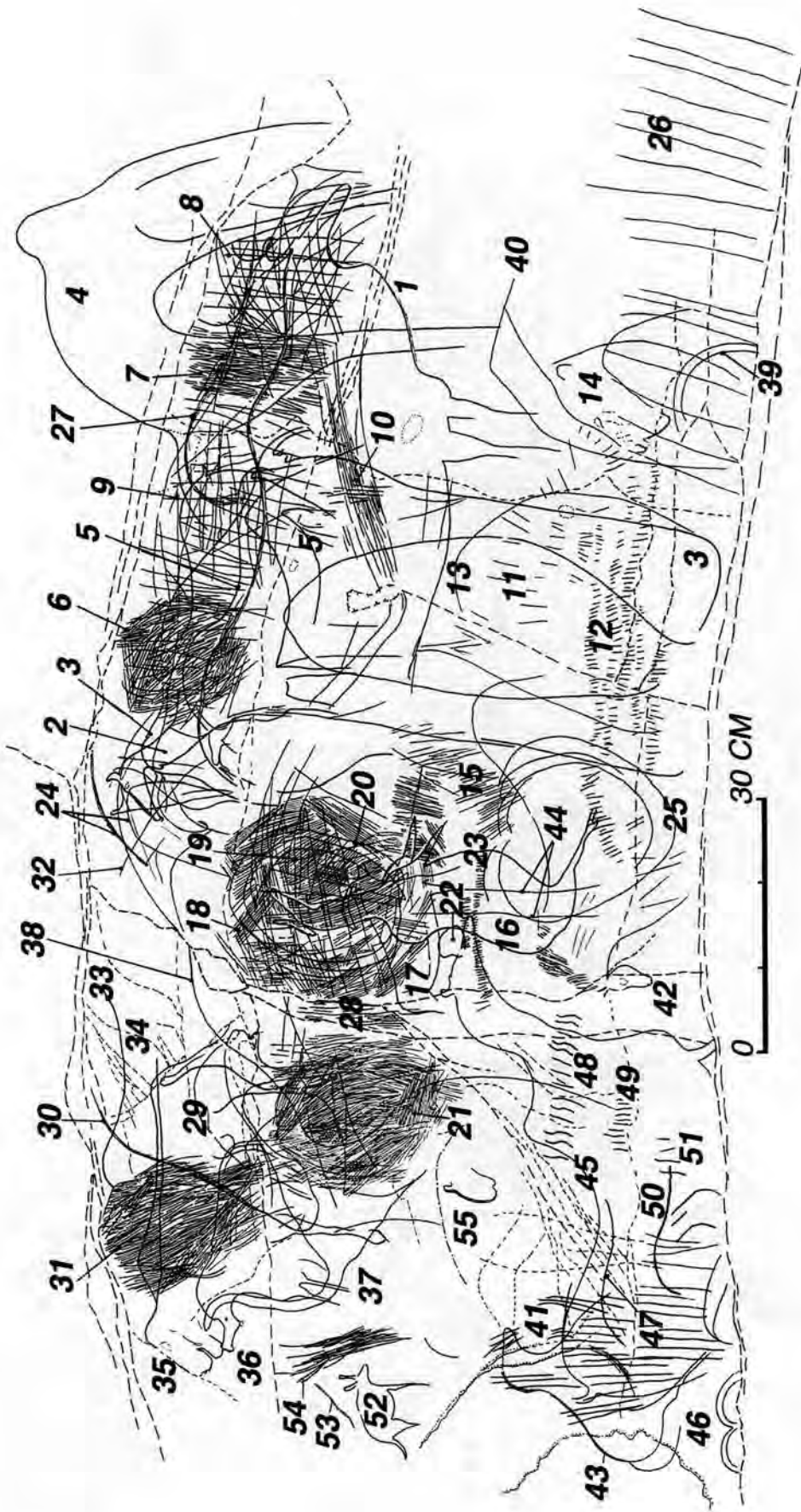
XII	35	Félin	XII	190	Animal incomplet	
XII	36	Cheval	XII		Cheval	Relevé partiel par Glory
XII	37	Félin complet	XII	186	Animal à longue queue	
XII	38	Mammouth	XII			Courbe dorsale de Mammouth
XII	39	Cercle double incomplet	XII			
XII	40	Grande courbe	XII			Relevé
XII	41	Plage striée	XII			Relevé
XII	42	Cheval	XII			Cheval
XII	43	Cheval	XII			
XII	44	Deux traits verticaux	XII			
XII	45	Mégacéros	XII	181	Mégacéros	
XII	46	Cercle échancré	XII	180	Disque échancré	
XII	47	Dos d'animal indéterminé	XII	183	Dos d'animal	
XII	48	Série de barres	XII	182	Barres	
XII	49	Série de barres	XII		Barres	
XII	50	Dos d'animal indéterminé	XII		Dos d'animal	
XII	51	Barres parallèles	XII			
XII	52	Petit animal	XII	187	Petit animal	Canidé
XII	53	Trait	XII			
XII	54	Faisceau de traits	XII	188	Faisceau de traits	
XII	55	Tête de félin	XII	189	traits	
XII	56	Plage rouge	XII			Couleurs non relevées par Glory
XII	57	Main négative rouge	XII			
XII	58	Plage ovale rouge	XII			Appartient à la main n°57
XII	59-61	Taches noires	XII			
XII	62-68	7 ponctuations rouges	XII			Main négative noire



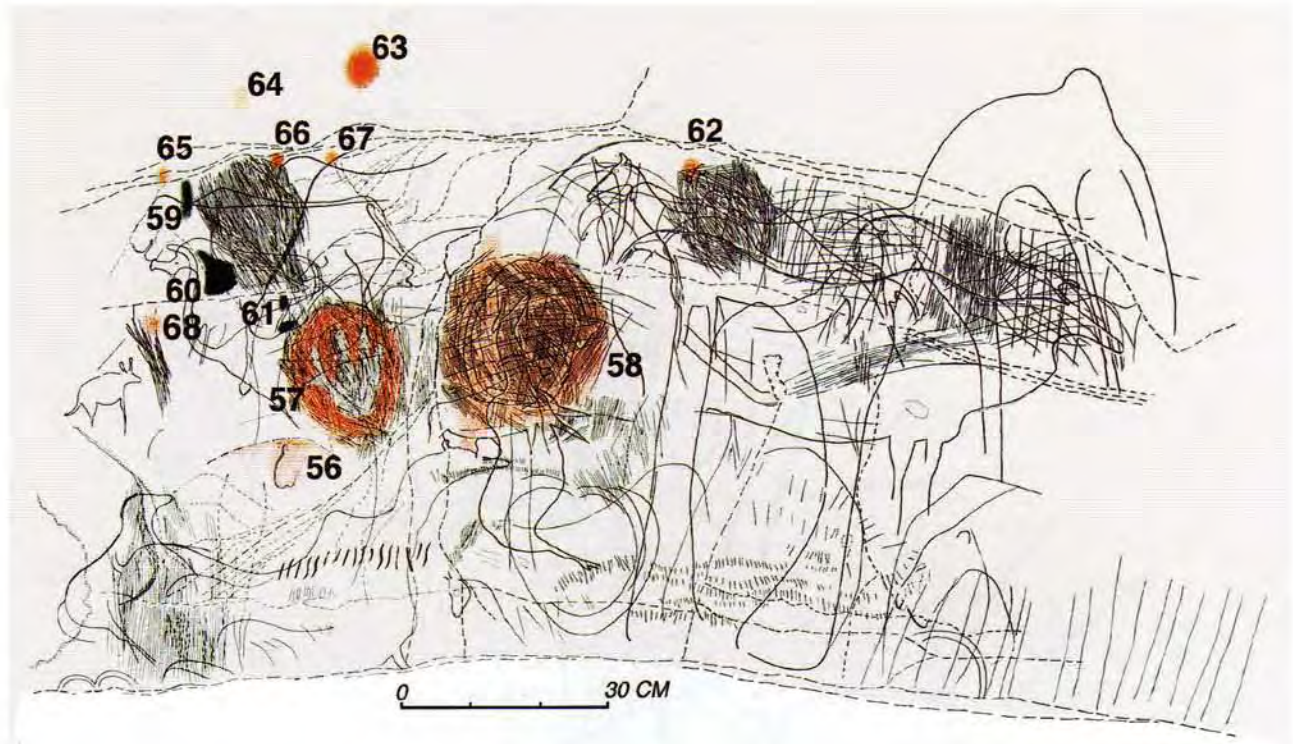
Relevé du panneau par A. Glory (original). Détail du centre du panneau XII.



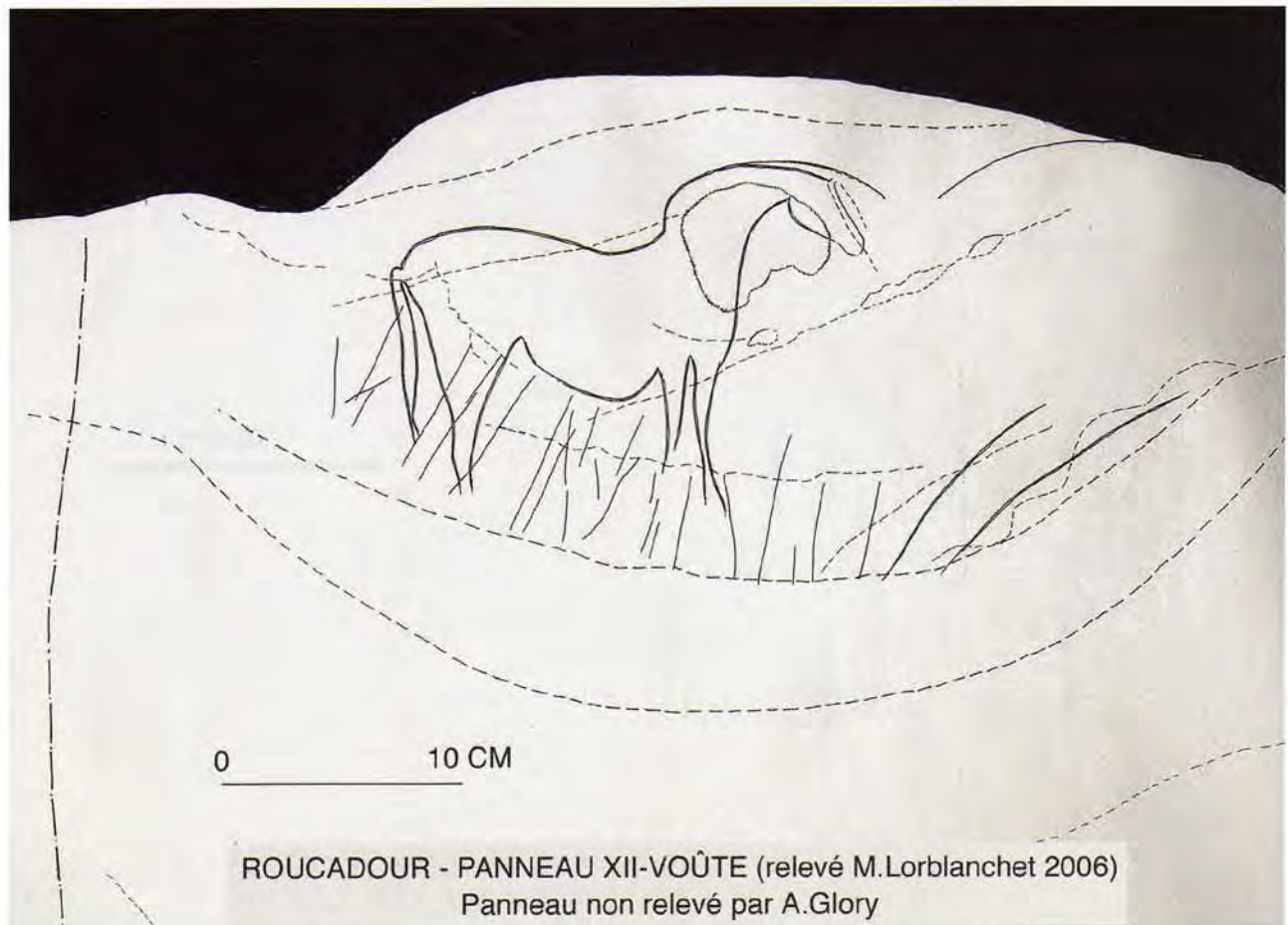
PANNEAU XII (Relevé A. Glory).



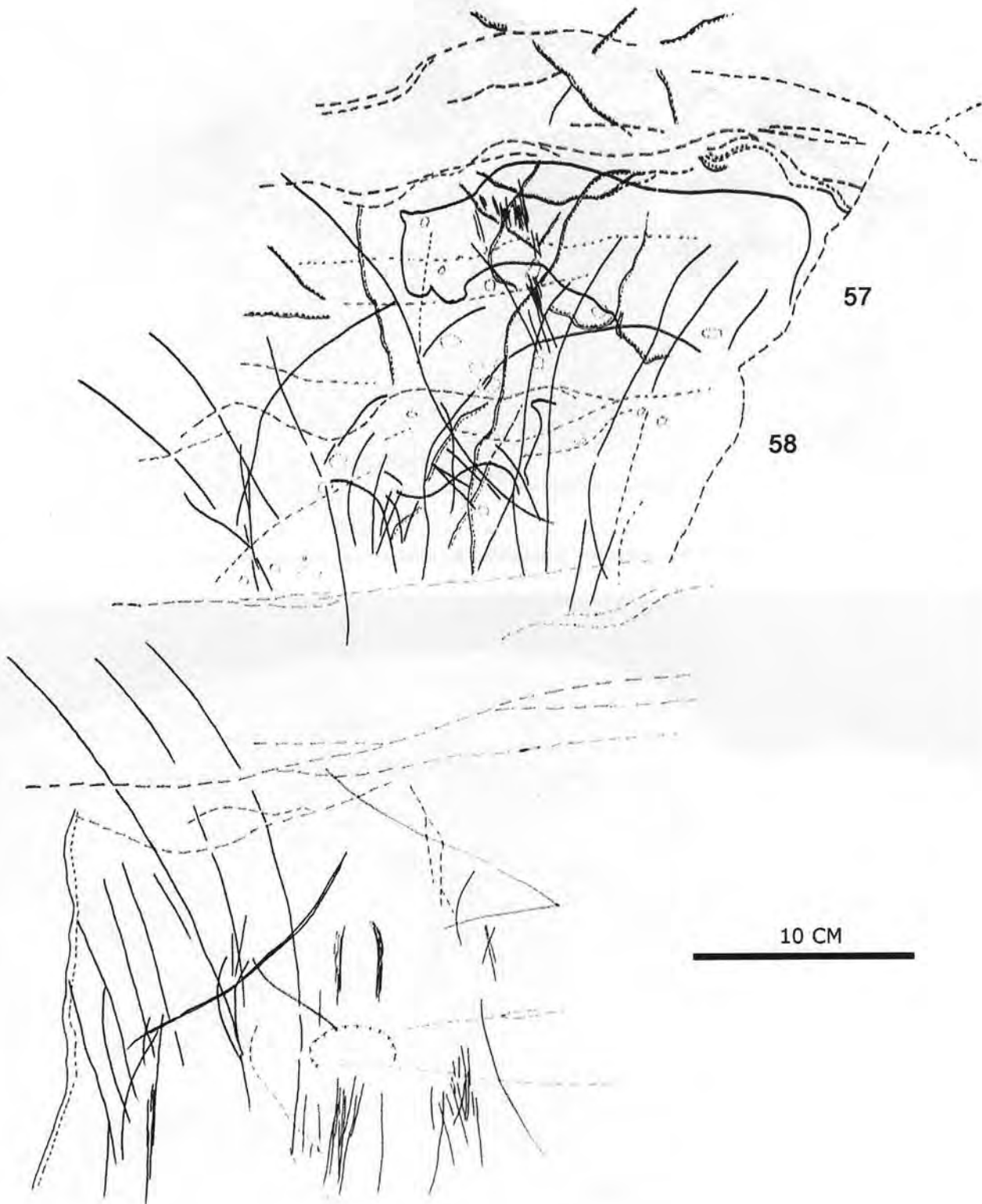
PANNEAU XII - Centre (Gravures numérotés). (Relevé M. Lorblanchet)



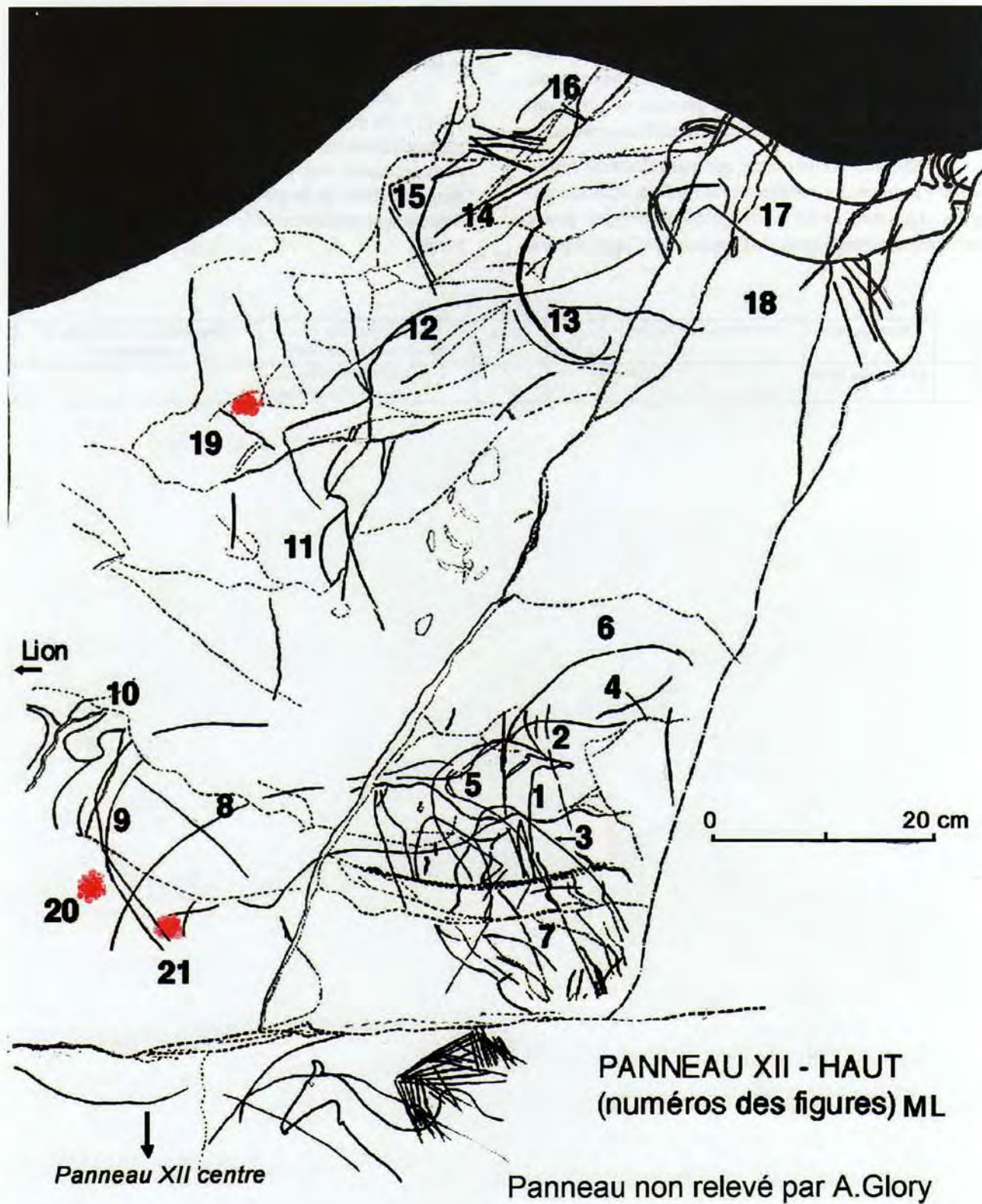
PANNEAU XII - Zone centrale (Relevé M. Lorblanchet). Numérotation des motifs colorés. (Gravures numéros).



PANNEAU XII - Voûte (Relevé M. Lorblanchet - 2006). Panneau non relevé par A. Glory.



PANNEAU XII - Bord gauche (Relevé M. Lorblanchet). Panneau correspondant au bord droit du relevé du Panneau X de A. Glory qui est incomplet.



PANNEAU XII - Haut (numéros des figures) (Relevé M. Lorblanchet). Panneau non relevé par A. Glory.

PANNEAU DU LEPORIDÉ

(Relevé Josseline Bournazel)

Le relevé de A. Glory ne montre pas de caractère permettant d'identifier un léporidé ; il s'agit manifestement d'un calque très rapide qui ne rend pas compte des détails et de la finesse de la gravure, et qui devait sans doute être corrigé et complété ultérieurement.

La tête de l'animal n'est que partiellement reproduite : le tracé des oreilles et du museau sont incomplets. La patte avant n'est qu'esquissée, les pattes arrières caractéristiques de l'animal sont inexistantes.

L'arrière-train et la queue ne correspondent pas aux traits gravés, ce qui modifie beaucoup le sujet représenté.

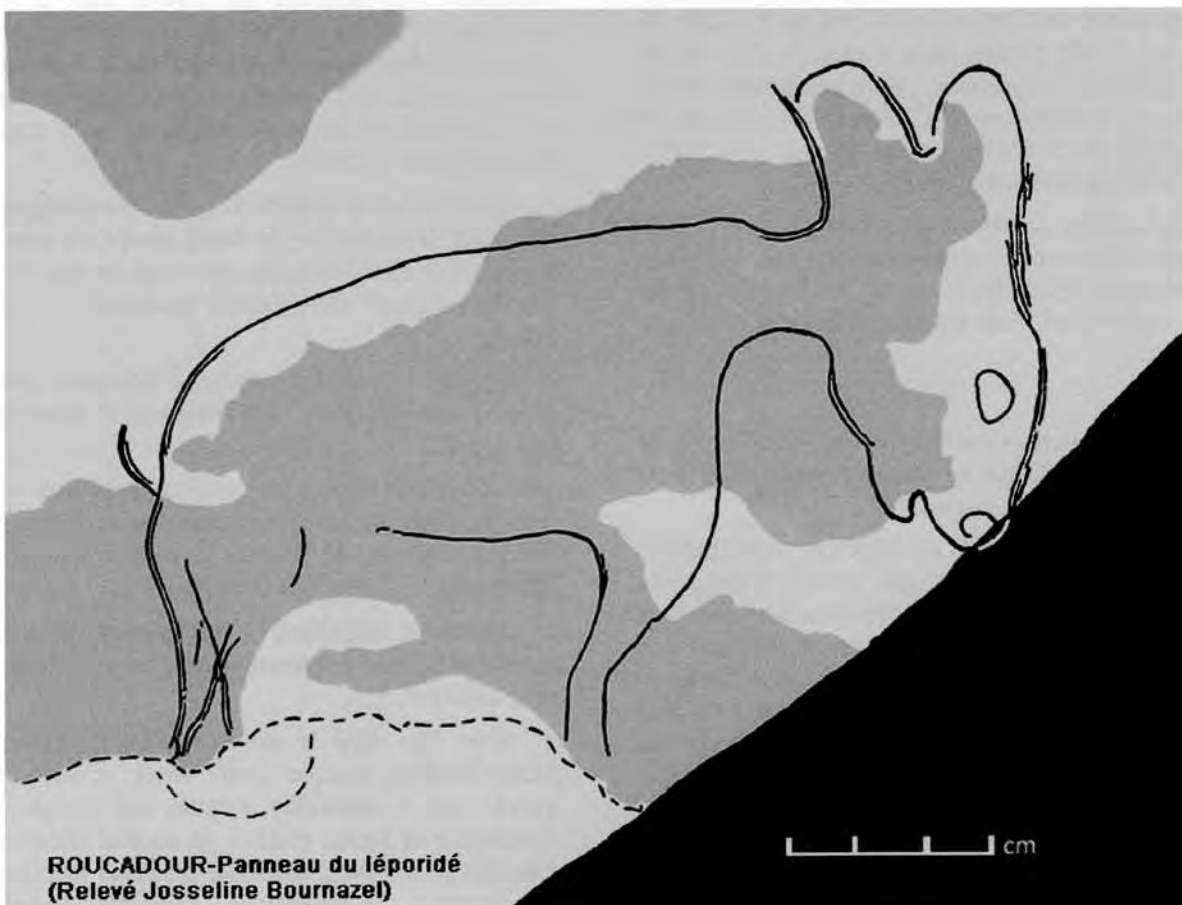
Enfin on ne trouve aucune indication de la surface rocheuse et notamment de la zone calcifiée qui évoque la forme de l'animal.

Ce calque démontre cependant l'attention que Glory a dû porter au déchiffrement de la paroi qui est particulièrement difficile à cet endroit : la gravure, dont les traits sont peu visibles, est située à l'extrémité du rebord de la paroi droite de la diaclase, ce qui demande au préhistorien une certaine agilité dans son travail.

N°	Lorblanchet	description Lorblanchet	N°	Glory	relevé Glory pas de description Glory	Commentaires Lorblanchet et collaborateurs
	Panneau du lièvre	Lièvre			Relevé sur Cellophane Pas de relevé définitif	



Calque du panneau du léporidé par A. Glory.



Panneau du léporidé (Relevé Josseline Bournazel).

CONCLUSION

LES RELEVÉS DE ROUCADOUR QUARANTE ANNÉES PLUS TARD

Les travaux de l'abbé Glory, héritier et continuateur de l'abbé Breuil, s'inscrivent, à Roucadour, dans un contexte historique particulier : au début des années 1970, l'étude de l'art pariétal paléolithique entre dans une ère nouvelle.

Breuil qui avait acquis une connaissance intime des grottes ornées s'était donné pour mission de révéler la splendeur cachée de l'art des cavernes. Il avait fait du relevé des œuvres pariétales le fondement de toute étude d'art préhistorique. Ses relevés consistaient à extraire des grottes, les plus belles œuvres qui en étaient en quelque sorte prisonnières, pour les porter à la connaissance de tous. Sa maîtrise avait pleinement éclaté dans le déchiffrement et le décalque des vastes parois chargées de fines gravures du fond du sanctuaire des Trois Frères.

L'abbé Glory qui vient d'acquérir une grande expérience dans les relevés de Lascaux est investi à son tour, de la même fonction principale : "extraire", "montrer", en considérant comme son prédécesseur et maître, que l'art paléolithique est principalement un art animalier, dont les œuvres magnifiques ou surprenantes - souvent enchevêtrées lorsqu'il s'agit de gravures - sont noyées dans d'innombrables tracés sommaires, "traits parasites", et figurations de qualité inférieure, le préhistorien s'efforçant par ses relevés de mettre particulièrement en lumière les belles images et les motifs importants.

Les travaux de Breuil, et encore ceux de Glory, reposent ainsi sur des choix implicites qui rappellent le goût pour les belles pièces et les "fossiles directeurs" qu'avaient alors les spécialistes des outillages lithiques.

En 1965 Leroi-Gourhan publie "Préhistoire de l'art Occidental", qui va marquer profondément la recherche dans notre domaine.

Avec plus de clarté et de force que Max Raphaël et A. Laming Empeire qui avaient initié cette approche nouvelle, A. Leroi-Gourhan bouleverse le point de vue sur l'art des grottes en adoptant une vision globale de cet art qu'il conçoit comme un univers organisé ; la perception analytique de Breuil et de ses adeptes attachés à la mise en évidence des détails des motifs, doit céder la place, dans l'optique de Leroi-Gourhan, à la recherche synthétique des relations que les figurations entretiennent entre elles et qu'elles établissent avec la configuration naturelle de la grotte. L'accent mis précédemment sur la paroi ornée portant une accumulation désordonnée de

figures (le "palimpseste" cher à l'abbé Breuil) fait place aux notions de "composition", de "programme graphique" et de "dispositif pariétal". La caverne et sa topographie particulière prennent une place nouvelle dans cette démarche.

A. Leroi-Gourhan souligne fortement l'importance des signes : il donne ainsi ses lettres de noblesse à l'art paléolithique en montrant qu'il ne se réduit pas à un art animalier naturaliste, mais qu'il est un art complet et accompli, autant schématique et abstrait que réaliste, comportant d'innombrables signes géométriques, et des "contours inachevés" qui, tous, ont leur place exacte dans la structure des sanctuaires, et qu'enfin, cet art doit être considéré comme un art symbolique dont la profondeur de sens dépasse le monde figuré.

Pour bâtir sa théorie, il utilise les relevés de Breuil, qui, malgré leur caractère incomplet reposant sur des concepts et des choix périmés, constituaient d'irremplaçables et commodes archives... Mais Leroi-Gourhan ne pratique pas lui-même les relevés ; il en critique la subjectivité, il considère qu'ils "ne rendent compte d'une réalité qu'à travers le filtre d'une main étrangère" (1971, p. 240).

Il est partisan de "l'accès immédiat" à l'art des cavernes, l'emplacement des œuvres dans la grotte constituant d'ailleurs, selon lui, une donnée permanente qui permet au préhistorien d'entrer directement dans le monde paléolithique. Il pense pouvoir « recevoir directement du Paléolithique ce qu'il apporte spontanément » (1969).

En dehors de sa théorie du symbolisme sexuel qui a marqué la recherche de façon moins durable, les positions de Leroi-Gourhan ont eu et ont encore une grande influence dans l'étude moderne des grottes ornées.

Les débats, et les réactions critiques mêmes qu'elles ont suscitées, ont longuement fécondé la recherche.

Plusieurs auteurs rejettent le concept trop systématique d'une organisation homogène de l'art paléolithique et surtout de "l'accès immédiat" à cet art qui disqualifie les opérations de relevé.

Alexander Marshack, à sa manière et malgré quelques dérives interprétatives, s'engage dans une voie différente :

Alors que dans le système d'interprétation de Leroi-Gourhan, chaque grotte ornée, chaque objet gravé, tend à apparaître comme une composition instantanée et rigide, réalisée en un seul événement, une fois pour toutes, alors que seuls les thèmes - et non le détail des figurations - retiennent désormais l'attention, ses splendides macro et micro-photogra-

phies révèlent la beauté cachée et mystérieuse des œuvres, l'importance du détail des figurations et des gestes des artistes. Elles ramènent le chercheur aux documents eux-mêmes en redonnant aux figurations paléolithiques le dynamisme, le sens de la vie et de l'humain. Elles montrent que beaucoup d'œuvres ont été réalisées progressivement, parfois par des mains différentes, qu'elles ont servi dans des activités rituelles et portent les stigmates de réutilisations ; le facteur temps a souvent joué un rôle essentiel dans leur fabrication et leur "utilisation". (Lorblanchet 1999 p. 174, Lorblanchet in "Alexander Marshack" P. Bahn éditeur, à paraître).

Dans la tradition issue de Breuil, mais avec une démarche plus scientifique, plus objective et plus précise, le travail du Dr Pales sur les gravures de La Marche à partir de 1969 replace également le déchiffrement à la base de toute démarche sur l'art paléolithique ; lui aussi ramène le préhistorien au document en l'invitant à la modestie dans les interprétations, puisque confronté aux enchevêtrements extrêmes des tracés de La Marche, il avoue : « on ne déchiffre à coup sûr qu'un trait sur mille » !

Ainsi au cours des quarante dernières années, grâce à l'enseignement général des travaux de Leroi-Gourhan et malgré ses réserves et ses critiques concernant les relevés, et grâce aux travaux de Glory, Pales et même, indirectement de Marshack, la pratique du relevé pariétal s'est maintenue et considérablement améliorée. En 1993, en nous appuyant sur un bilan des apports récents, nous avons collectivement défini l'approche archéologique de l'art paléolithique, son vocabulaire et ses techniques, en insistant particulièrement sur les méthodes et l'esprit des relevés modernes (Groupe de Réflexion sur l'art Pariétal Paléolithique 1993).

Aujourd'hui, notre relation avec le Paléolithique ne peut être ni "directe" ni "spontanée", elle passe toujours obligatoirement par le relevé - le plus souvent un document graphique - constituant la première phase de la recherche équivalente de la fouille puisqu'il s'agit d'une lecture, d'un déchiffrement des tracés livrant des informations non accessibles par la perception visuelle et photographique, immédiate, de la paroi.

Dans d'autres publications nous avons montré que le relevé est avant tout une opération *active*, une véritable interrogation de l'art pariétal (M. Lorblanchet 1995). La grotte ornée est un monde à découvrir, le relevé est le moyen de cette découverte ; il n'est pas un écran entre le préhistorien et la réalité étudiée, il contribue, au contraire, à la connaissance précise de l'objet d'étude ; il ne fournit pas de réponses à toutes

les questions, mais sans lui, la plupart des questions ne peuvent même pas être posées.

Au cours des années, l'ambition des relevés n'a cessé de s'élargir ; ils sont devenus plus rigoureux, plus précis, ils tentent d'être exhaustifs ; ils s'efforcent d'enregistrer la totalité des traces et marques volontaires ou accidentelles laissées par les artistes, non seulement lors de la réalisation des œuvres, mais aussi de l'utilisation rituelle des parois ornées et de l'ensemble de la grotte.

Les relevés ne sont plus cette capture d'œuvres cachées difficiles à atteindre et à lire, ce butin de belles images que le préhistorien ramène de missions ponctuelles et rapides, dans les grottes... Les relevés se donnent aujourd'hui les buts et les moyens d'une connaissance intime et d'une compréhension du fonctionnement particulier de chaque grotte ornée.

Ils font partie d'un ensemble d'activités diverses indissociables, collectives et pluridisciplinaires, incluant les fouilles, les datations au radiocarbone, les analyses de pigments, les études géologiques de la cavité et du support. Le relevé graphique lui-même est aujourd'hui un document multiple, évolutif, constamment remis en question et précisé au fil de l'étude et de l'évolution de la connaissance de la cavité.

Les relevés modernes bénéficient ainsi de multiples et spectaculaires progrès techniques accomplis au cours des dernières décennies : les datations directes des peintures paléolithiques au radiocarbone (avec l'accélérateur de particules) initiées à Cougnac en 1990, ont encouragé la précision des relevés graphiques qui s'efforcent d'élucider les superpositions des motifs, et de délimiter au sein du dispositif, les motifs que datent exactement les mesures d'âge. Datations et relevés sont indissociables.

Ces datations directes ont relancé les débats sur la chronologie de l'art paléolithique en montrant que, contrairement à ce que l'on pensait, un art sophistiqué pouvait être très ancien et cette découverte suscite un supplément d'intérêt, invite à un supplément d'exactitude dans l'enregistrement du style et des graphismes de ces artistes des origines que l'on avait cru maladroits.

Datations et analyses des pigments ont aiguisé le regard du préhistorien en posant des questions nouvelles comme celle de la rénovation des figures - peintes ou gravées - que les relevés mettent, aujourd'hui, en évidence.

Nos recherches ont bénéficié des progrès de la photographie : l'abbé Glory avait commencé à l'utiliser, timidement, y compris quelques macrophotographies, mais il en est resté au calque direct sur paroi

(procédés sur lesquels nous reviendrons) alors qu'aujourd'hui les relevés modernes évitant tout contact direct avec l'original, sont généralement des calques sur photographie.

L'apport de l'informatique est également fondamental : la photographie numérique non seulement simplifie la réalisation des clichés en couleur au cours du travail de terrain, mais elle autorise une exploration nouvelle des parois et une meilleure perception des motifs, souvent supérieure à ce que l'on obtenait traditionnellement et laborieusement en faisant varier les films, les filtres, les éclairages et les contrastes des tirages argentiques ; elle facilite aussi le rendu esthétique des œuvres dans le relevé.

Enfin, en quarante années, nos connaissances sur l'art paléolithique ont été fondamentalement modifiées par les découvertes d'ensembles pariétaux d'une exceptionnelle importance : Chauvet, Cosquer, Cussac, ainsi que les grands sites de plein air du Coâ.

L'art de Roucadour se place dans un contexte aujourd'hui plus riche, qui éclaire chaque ensemble particulier. La connaissance des œuvres de Chauvet et de Cussac facilite maintenant la lecture de celles de Roucadour.

Ainsi A. Glory a poursuivi le travail de Breuil sans avoir eu le temps de bénéficier de tous ces progrès ; quarante ans plus tard, le regard que nous portons sur son travail à Roucadour en le comparant au nôtre, est inévitablement critique, mais il est empreint de respect ; la comparaison entre ses relevés et les nôtres n'a pas pour but de valoriser notre travail ni de souligner les insuffisances du sien, mais de mesurer, sur des points remarquables, avec des exemples précis, le chemin parcouru par la recherche sur l'art pariétal, pendant le temps qui s'est écoulé depuis la disparition de l'abbé.

Première comparaison :

La première différence entre notre approche et celle de notre prédécesseur concerne justement, ce que A. Leroi-Gourhan nommait "l'accès immédiat" à l'art pariétal. Pour Glory, comme pour Leroi-Gourhan et leurs contemporains, la situation de l'art dans une grotte était une donnée stable.

Au début de ses investigations dans la cavité, Glory publie *immédiatement*, une note dans le bulletin de la Société Préhistorique Française (1964) illustrée par un relevé sommaire, approximatif, de ce qu'il nomme des "tracés digitaux paléolithiques" sur le sol de la salle ornée de Roucadour et il décrit un "lithophone" et des "projections de boulettes d'argile".

Or nous savons depuis un certain temps, que chaque cavité est un monde vivant particulier, en constante évolution.

Les premières questions que nous nous sommes posées à Roucadour en 2002 ont donc été les suivantes : « ce que nous voyons aujourd'hui dans cette salle ornée correspond-il exactement à l'univers paléolithique ? avons-nous le même point de vue sur les parois ornées que les Paléolithiques ? pourquoi leurs gravures sont-elles situées dans le fond de la salle à 5 ou 6 mètres au dessus du sol ? pourquoi les gravures sont-elles concentrées dans la diaclase ? existe-t-il d'autres gravures à l'extérieur de la diaclase ? ».

Ces interrogations ont guidé les premières années de notre recherche dans la grotte. Nous y avons répondu par un travail collectif et pluridisciplinaire associant étroitement l'exploration systématique de toutes les parois, du sol à la voûte, pour rechercher les décorations pariétales, les relevés, la cartographie des parois au théodolite au laser, les fouilles, les datations au radiocarbone et l'étude géologique de la cavité.

En 2002, nous avons commencé les relevés de Roucadour par des relevés précis et exhaustifs des prétendus "tracés digitaux paléolithiques" du sol : ils ont révélé que ces tracés n'étaient pas seulement "digitaux", mais qu'ils étaient aussi les traces involontaires laissées par des instruments de raclages et de prélèvements de matière ; nous avons été aussitôt intrigués par la présence dans cette argile prélevée, de menus charbons de bois et parfois de petits tessons de poterie.

Nos premières recherches ont rapidement apporté des réponses claires aux questions que nous posions : la topographie de la salle ornée s'est complètement modifiée à la fin de l'ère glaciaire, une partie des parois s'est effondrée et le sol s'est abaissé en moyenne de trois mètres. Ces modifications ont été datées au radiocarbone. Nous avons même reconstitué la topographie paléolithique du lieu. Nous avons découvert de nouvelles gravures hors de la diaclase. L'ensemble de ces données nous permet de mieux comprendre aujourd'hui, l'utilisation de la cavité par les Paléolithiques.

Nos relevés ont montré que ces "tracés digitaux" étaient en réalité une carrière d'argile des potiers de l'âge du bronze, correspondant au niveau récent du remplissage de la cavité. "Tracés digitaux", "xylophone" et "boulettes" n'existaient pas au Paléolithique ! (Lorblanchet et Le Tensorer 2003 et Lorblanchet 2003).

Nos travaux à Roucadour montrent ainsi les limites du principe de "l'accès immédiat" à l'art pariétal.

Le calque direct

Comme H. Breuil et ses contemporains - notamment A. Lemozi en Quercy - A. Glory pose directement sur la paroi ornée une feuille de Cellophane ou de papier de fleuriste ; il décalque les figures, puis par divers procédés décrits par B. et G. Delluc, les transfère sur un support définitif plus résistant, généralement, lui aussi, un papier transparent (calque Cançon), qui finalement est l'objet de tirages multiples.

Ce procédé traditionnel offre un avantage : il fournit une reproduction des œuvres pariétales en grandeur naturelle, mais il présente de nombreux inconvénients parmi lesquels nous rappellerons l'essentiel : le calque direct constitue un écran entre la paroi et l'observateur (présence de reflets, de buée, transparence imparfaite, etc.) et il oblige l'observateur à travailler à une distance constante de l'original. Il gêne donc la visibilité des motifs à reproduire, et surtout, le calque direct est dangereux pour l'original ; L'application sur des parois souvent localement fragiles et altérées et sur des surfaces peintes, sur lesquelles le crayon appuie parfois avec force, produit inmanquablement des dégradations diverses ; il arrive même que le crayon - surtout les crayons gras utilisés à l'époque de Glory - déchire la feuille (la Cellophane dans l'humidité de la grotte devient très fragile) ou dérape sur son bord en marquant accidentellement la roche ; ainsi *toutes* les parois ornées préhistoriques qui ont été relevées par calque direct depuis l'abbé Breuil, et par l'abbé Breuil lui-même, portent des traces permanentes de ces interventions.

Roucadour n'échappe pas à la règle : quatre panneaux (I, IV, V et VII) portent les traces des calques de l'abbé Glory. Ce sont tantôt un trait au crayon noir, vert, ou rouge (panneaux I et IV, VII), tantôt quelques points minuscules effectués au vernis à ongle rouge, de part et d'autre d'un trait gravé trop fin pour être perçu sans problème à travers le calque, ceci afin d'en faciliter le repérage, car soulever le coin de la feuille pour examiner ce qu'elle recouvre, n'est pas toujours possible... Sur le panneau V, la patte très fine du grand cerf, sur une surface accidentée, a été marquée de cette manière.

Dans deux autres cas (panneaux IV et V) les barres flexibles calées en force entre les deux parois du fond de la diaclase pour maintenir le calque (comme nous l'observons sur une photographie de l'abbé sur son lieu de travail) ont provoqué, semble-t-il, quelques petits écailllements de la roche, emportant notamment une courte section du bois de ce cervidé (figure). Dans le fond étroit de la diaclase (panneaux IV, V et VI), il est, en effet, impossible de loger deux personnes à la fois, l'une dessinant et l'autre maintenant le calque et l'éclairage ; il fallait donc un procédé

mécanique pour maintenir le calque et permettre à un opérateur unique de se glisser dans ce recoin pour effectuer le relevé.

B. et G. Delluc décrivent les deux moulages effectués par Glory sur les gravures de Roucadour ; ces procédés pleins de risques, impliquant un contact pouvant être destructeur pour les œuvres, ne seraient sans doute plus autorisés de nos jours. Heureusement ces essais ont été effectués sur les zones les plus solides des parois, deux secteurs des panneaux XI et VI, qui sont les surfaces calcifiées de la diaclase ; la roche a résisté, ce qui n'aurait pas été le cas dans la plupart des autres régions de la paroi.

Les échafaudages tubulaires et les échelles successivement déplacés le long des parois lors de travaux de 1964-1966 ont laissé quelques éraflures sur le calcaire. L'installation en 2002 de la plate-forme fixe et permanente en Inox par les services de l'état apporte, sur ce point encore, une meilleure garantie de protection des zones gravées.

Les calques sur photographie, et non plus sur la paroi, réalisés devant l'original en se référant sans cesse à ce dernier, libre de toute couverture gênante - tels que nous les effectuons depuis une quarantaine d'années - constituent un progrès certain dans les procédés de relevé, par le simple fait qu'ils ne présentent aucun danger pour les œuvres.

Précisons que le calque sur photographie est, en réalité, réalisé sur une mosaïque de photos de secteurs limités de chaque panneau. L'appareil de prises de vues étant placé sur pied, des séries de photos de chaque secteur sont prises en déplaçant les éclairages frisants pour faire apparaître des tracés gravés différents, certaines vues sont faites aussi en éclairage frontal pour la mise en évidence des peintures. Toutes ces photos, "travaillées" et améliorées ensuite grâce à l'informatique, sont superposables ; les calques de ces photos sont réalisés dans la grotte, devant l'original, puis les différents calques sont superposés, le relevé final faisant la somme des calques successifs et de toutes les observations effectuées sur le panneau ; ensuite le puzzle de ces calques partiels est reconstitué ; le panneau apparaît clairement dans son intégralité, le relevé présentant la totalité des tracés, que ni l'œil humain ni la photographie, ne sont capables de représenter en une opération unique.

Ainsi un relevé est un document *construit et multiple*, associant étroitement la photo et le dessin, la photographie étant surtout utilisée comme moyen d'exploration de la paroi (des calques sur macrophotographies ont même été utilisés), le rendu final de la paroi ornée étant, par contre, réservé au dessin qui, seul, est à la fois précis et parfaitement lisible.

La représentation du support

Un relevé moderne représente, non seulement les figurations elles-mêmes, mais également le support naturel, les fissures, les volumes et les couleurs du calcaire lorsqu'ils ont eu une importance dans la réalisation des œuvres : les techniques des tracés paléolithiques s'adaptent généralement aux caractéristiques naturelles du support.

La rapidité des relevés de Glory apparaît déjà dans son dessin formé d'un trait unique au crayon qui, certes reproduit certains caractères du tracé, mais qui le plus souvent, ne prend guère le temps de copier les pleins et les déliés d'une incision ni, toujours, les différences d'épaisseur et de profondeur des diverses gravures, leurs striations internes et tous les menus traits qui leurs sont souvent associés.

Nous avons figuré sur nos relevés une strate de calcaire gréseux tendre à grain grossier, inclinée de l'entrée vers le fond de la diaclase sur l'ensemble de la paroi gauche. Sur ce type de calcaire les gravures sont plus larges, plus sommaires et plus profondes. Par contre, au-dessus de cette strate, s'étendent une strate à grain fin de couleur blanche, puis une strate supérieure de couleur jaune. Ces surfaces plus claires et plus résistantes portent des gravures plus finement incisées, plus détaillées, et dans les zones les plus claires se groupent les peintures de mains noires et rouges. Il existe donc, en certains secteurs des parois de la diaclase, une zonation des décors selon les qualités du support, qu'il convenait de mettre en évidence dans les relevés (figure panneau I).

Les fissures nous ont posé des problèmes particuliers : la paroi de Roucadour comporte en certains points des chevelus de fissures extrêmement fines dont la distinction avec les incisions enchevêtrées, elles-mêmes souvent très ténues, s'est avérée délicate. La représentation de ces fissures fines nous paraissait importante pour que notre lecture de la paroi présente une distinction claire entre les tracés et le support. Parfois, pour certaines zones fissurées de la paroi, sur nos premiers relevés, les fissures étaient si nombreuses qu'elles obscurcissaient le rendu des figures, noyées dans un réseau trop dense de traits. Il a fallu trouver un compromis entre la représentation des fissures et celles des motifs, pour que les relevés demeurent parfaitement lisibles.

Nous avons tenu également à représenter certaines taches de la paroi (panneau X haut, voir figure) qui semblaient former des motifs anthropiques, évoquant même localement une ramure de cervidé, mais qui étaient pourtant entièrement naturelles, ceci afin d'affirmer justement que ces taches ne sont pas une création humaine, qu'elles appartiennent au support ; leur formation a été expliquée par le géologue.

Les grandes fissures ont joué aussi un rôle dans la réalisation des œuvres : plusieurs animaux sont disposés verticalement ou obliquement en suivant l'injonction de fissures voisines.

Dans d'autres cas des fissures ont été intégrées dans le contour des animaux (dos, têtes, pattes, yeux). Sur ce point également, la représentation des fissures complétant les contours gravés est extrêmement délicate : elle demande beaucoup d'objectivité, car le réseau de fissures est un piège pour la subjectivité du préhistorien qui peut être tenté de puiser des formes dans ce réservoir pour compléter les contours à sa convenance personnelle, selon sa propre conception du gabarit des figures.

Nos relevés se sont efforcés de figurer de multiples caractéristiques de la roche-support, telles que les couleurs et les formes (volumes et ruptures de pente), les fissures, mais aussi les filonnets de calcite, les zones concrétionnées, les écailllements, éraflures, trous et griffades animales. Le relevé fournit un état précis de la paroi à un instant précis ; il peut être également un document précieux pour la surveillance et la conservation des parois.

D'une façon générale le traitement du support par l'abbé Glory nous paraît sommaire et subjectif. Certes il représente les accidents principaux des parois, mais dans l'ensemble, le nombre des fissures qu'il figure est assez réduit, si bien que sur ses relevés, le support est si discret qu'il tend à disparaître.

Son emploi des fissures pour compléter les contours des animaux nous étonne également : à certains corps de chevaux (par exemple, panneaux VII et VIII) il ajoute de grosses têtes constituées de fissures, en accord avec le gabarit anatomique des corps gravés, alors que nos recherches décèlent de fines incisions qui dessinent une tête réduite conforme au style des chevaux de la grotte (panneau VII), ou bien nous constatons, au contraire, l'absence totale de tête (panneau VIII). L'abbé Glory cherche rapidement sur la paroi des animaux "correctement" proportionnés ; il ne perçoit pas toujours attentivement le *style de Roucadour*, dont les silhouettes sont généralement disproportionnées. Il ne s'attache pas suffisamment à la traduction de l'originalité de certaines figures, comme par exemple le petit cheval du panneau VII, qui sur son relevé perd une partie de son élégance, ses jambes fines, le détail de ses sabots, les menus traits qui, de façon exceptionnelle, soulignent pourtant son poitrail et les poils de sa crinière. Il tend aussi à compléter spontanément les contours d'animaux, qui en réalité, sont parfois incomplets ou acéphales.

Sa représentation du petit cervidé du panneau XI, dans lequel nous voyons un renne, est inexacte par

son ignorance du rôle joué ici par les fissures. Il dessine complètement l'animal, son ventre et ses pattes, comme s'ils étaient gravés, alors que toute la partie inférieure de l'animal est constituée par des fissures.

Il tend également à compléter le contour des signes, notamment des cercles, alors que nous avons observé que les signes, comme les animaux, sont parfois volontairement incomplets. Nos relevés s'efforcent de traduire fidèlement les tracés paléolithiques, les intentions des auteurs des figures, et la marque du temps qui affecte les œuvres paléolithiques.

Ce qui compte visiblement, pour l'abbé Glory, est bien d'extraire et de mettre en valeur des motifs, non exactement de tenter de comprendre l'étroit rapport existant entre les figures et la roche.

Toutes ces questions sont loin d'être anodines, car le but du relevé est aujourd'hui de tenter de pénétrer avec une extrême minutie, la façon dont les paléolithiques ont utilisé les surfaces calcaires : nous pensons que la relation entre les œuvres et la paroi, et entre les œuvres et la grotte, participe de la signification profonde de l'art paléolithique. La situation, la position des motifs, l'intégration des moindres accidents naturels dans les œuvres sont significatifs.

Le but du relevé est d'examiner, analyser, réfléchir, "entrer dans la paroi", puis dessiner, c'est à dire préciser de sa main ; il n'est pas de projeter spontanément ou inconsciemment des idées et des images toutes faites sur le calcaire, comme le font admirablement, d'ailleurs, les préhistoriens qui se passent de relevés graphiques.

Ce manque de souci pour la paroi se manifeste dans l'absence de traduction des volumes de la roche dans les relevés de Glory, volumes que nous avons tenu par contre à figurer dans nos relevés formés de documents multiples : photos, dessins et cartes pariétales en courbes de niveau.

Cette relative absence - ou trop grande discrétion - des surfaces rocheuses dans les relevés de Glory, se manifeste aussi sans doute dans ses oublis : il a bien décelé 11 mains négatives colorées sur les 13 images de main que contient la cavité, mais ses relevés ne mentionnent pas la trentaine de ponctuations rouges et noires de Roucadour (panneaux IV, V, VII, XII) qui constituent pourtant une part importante et significative du dispositif pariétal, car l'association des mains négatives et des ponctuations est caractéristique de l'art gravettien quercinois.

Il ne semble pas avoir perçu non plus, le bec central (panneau IX) transformé par la gravure en tête de bison ou de cheval, ni le trou à la base de la paroi gauche, (Panneau III C), transformé en vulve. Il ne

donne aucune représentation ni description, de ces deux petits panneaux pourtant remarquables... mais en a-t-il eu le temps, ou ces motifs lui paraissaient-ils secondaires ?

L'importance que nous accordons aux formes naturelles nous a amenés à une collaboration étroite avec un géologue (H. Camus), comme nous le faisons régulièrement dans nos recherches sur les grottes ornées, non seulement pour l'étude de l'évolution géologique générale de la cavité, mais aussi, plus particulièrement, pour l'étude géomorphologique des surfaces ornées. Ces études constituent un chapitre de l'ouvrage pluridisciplinaire qui est en préparation.

Hiérarchisation des motifs :

Alors que nos relevés tentent d'être exhaustifs, c'est à dire d'enregistrer la totalité des traces laissées sur le calcaire par les préhistoriques, en accordant une égale importance à tous les tracés, y compris les moins lisibles, par contre, les relevés de Glory présentent une hiérarchisation des motifs : il ne réserve pas le même soin aux signes ou aux surfaces striées qu'il baptise péjorativement "raclages" ou "grattages" (actions automatiques), qu'aux images animales, plus spectaculaires, parfaitement maîtrisées. L'imprécision et l'inadéquation de son vocabulaire trahissent d'ailleurs, en elles-mêmes, un point de vue fréquemment subjectif (un exemple seulement : il baptise "animal mythique", la croupe et les postérieurs de cheval du Diverticule !).

Sa représentation impressionniste, et sommaire, des *plages striées* se distingue de la minutie avec laquelle nous tentons de reproduire les moindres détails de ces motifs ; souvent l'abbé se contente de rayer une surface d'un geste automatique rapide, sans essayer de figurer réellement et fidèlement chaque trait. Il se contente même pour certaines de ces "plages" (panneaux IV, V et XII), d'en fixer l'emplacement et le contour, puis il passe aussitôt à d'autres motifs qu'il juge manifestement plus intéressants.

Nous attachons, au contraire, de l'importance à ces zones striées (de même qu'aux martelages) parce que nous avons constaté qu'elles présentent une architecture relativement homogène, qu'elles se répètent, sur les parois, tantôt isolées, tantôt au milieu des autres éléments pariétaux ; dans notre étude systématique des superpositions de tous les tracés de la grotte, nous avons réussi à "démonter" chacune de ces surfaces striées, pour savoir comment elles avaient été tracées et pour savoir si, au moment de leur création, elles répondaient à un programme préétabli ou si elles n'étaient que les traces de gestes automatiques incontrôlés.

Nous avons étudié leurs relations avec les mains négatives et tous les autres motifs. Nous donnons

dans notre ouvrage l'analyse, détaillée de ces intéressantes stries qui constituent ce que nous nommons des "marques rituelles" ; elles nous apprennent quelque chose d'essentiel sur le fonctionnement de la grotte ornée de Roucadour.

Conditions matérielles des relevés :

Les conditions dans lesquelles, pendant six années, nous avons effectué les relevés des parois de Roucadour sont radicalement différentes de celles dans lesquelles A. Glory et ses collaborateurs ont travaillé.

Leur éclairage était constitué principalement par l'éclairage traditionnel des spéléologues de cette époque, les lampes à acétylène que l'on voit d'ailleurs sur une photographie montrant l'abbé dans la diaclase, avec des assistants.

Pour la lecture des parois, il semble avoir utilisé également une lampe électrique, peut-être sur accus, qu'il a confectionnée spécialement.

Enfin, les échelles et à plus forte raison les échafaudages de maçon, plus ou moins branlants, dont le plateau avait une surface limitée, qui lui ont permis de stationner à bonne hauteur devant les panneaux et qu'il fallait déplacer, n'offraient pas une base de travail très confortable.

Peut-être ces conditions matérielles expliquent-elles en partie, la courte durée du travail de Glory et de son collaborateur dans la grotte, et aussi, sans doute, le fait que certains motifs gravés et surtout peints - notamment les ponctuations et deux mains négatives, toutes mal conservées - n'aient pas été vus par Glory.

Notre travail, par contre, a été considérablement facilité par l'existence de la confortable plate-forme permanente et stable, construite par les services de l'Etat, occupant toute la surface de la diaclase. Cette structure répond à la fois aux exigences de protection des parois ornées, et d'une étude moderne du sanctuaire, nécessitant un chantier collectif de longue durée, et non plus simplement, de courtes missions ponctuelles.

L'éclairage électrique produit par notre groupe électrogène a fourni des conditions d'éclairage adéquates ; il a permis non seulement la réalisation de photographies numériques multiples tout au long du chantier, généralement sans éclairage additionnel, mais également l'utilisation de systèmes d'éclairages spéciaux (tubes néons de différentes longueurs d'onde) pour tenter de percevoir plus clairement les décorations pariétales, notamment les peintures, que nous avons identifiées sous éclairage standard. Il est possible que la qualité de l'éclairage, associée à une

recherche systématique, ait permis nos identifications et relevés des semis de ponctuations que l'abbé Glory n'avait pas vus.

Enfin, surtout, la plate-forme, par son confort et son étendue, a permis de développer une recherche de longue durée et, fait essentiel, de se déplacer librement d'un bout à l'autre de la diaclase, d'une paroi à l'autre, afin de comparer immédiatement les tracés des différents panneaux, au fur et à mesure de leur déchiffrement. Les motifs se répondent et s'éclairent mutuellement.

Ce qui caractérise notre travail c'est, justement, le fait que chaque relevé a été constamment remis en question, vérifié au fur et à mesure de l'avancement du chantier ; nous avons " appris " progressivement la paroi, notre perception des motifs n'a cessé de s'aiguïser, parce que notre connaissance des techniques et du style des figurations et des caractéristiques naturelles de la paroi ne cessait de se préciser ; chaque auteur de relevé a constamment repris et corrigé ses relevés, au long des années.

Malgré notre expérience d'une quarantaine d'années de déchiffrement pariétaux dans les grottes du Quercy, il s'est trouvé, par exemple, que nous avons identifié le félin n° 14, très finement incisé, à peine visible, du panneau XII (motif non relevé par Glory), deux années après le début de notre relevé de ce panneau, alors que nous pensions l'avoir terminé.

Résultats

La première phase de notre étude de Roucadour a réclamé six années de travaux collectifs sur le terrain. Résidant à proximité de la cavité, nous avons séjourné personnellement, au total, au cours de cette durée, *une année complète dans la grotte*, pendant laquelle nous étions souvent accompagné d'un ou plusieurs collaborateurs.

Les résultats auxquels notre équipe est parvenue sont les suivants : nous avons collectivement identifié et relevé dans la grotte de Roucadour **495 motifs pariétaux** dont 468 dans la grande diaclase elle-même. Le tableau détaillé de ces décomptes a été fourni dans notre dernier rapport aux services de la culture. Il comprend 139 animaux, 213 signes, 119 motifs indéterminés, 13 mains, 2 anthropomorphes et 2 vulves. Les représentations animales se répartissent en 43 chevaux, 22 félins, 16 mégacéros, 11 bisons, 9 mammouths, 8 bouquetins, 6 cerfs communs, 4 aurochs, 6 autres animaux (dont un ours, un oiseau, un léporidé, un renne, 1 canidé, 1 composite) et 14 animaux indéterminés.

Nous adressons nos sincères remerciements pour l'aide financière, la confiance et la liberté que les services de l'Etat nous ont accordées au cours de cette longue recherche.

Ajoutons que le résultat principal de ces relevés ne réside pas uniquement dans l'identification précise de ce que contient la grotte de Roucadour, mais il réside aussi dans notre analyse systématique des superpositions et de l'ordre d'exécution de tous les tracés, analyse effectuée au moyen et au cours des relevés. Chaque croisement de traits a été examiné à l'aide d'appareils grossissants ou de macrophotographies. Nos relevés sont donc des documents multiples, chacun d'eux sera accompagné, dans la publication, d'une description détaillée de chaque motif, de chaque superposition ; il sera accompagné par des photographies diverses, des relevés agrandis de détails de tracés, et par des relevés analytiques des étapes de réalisation des panneaux.

Dans l'ensemble la lecture des superpositions s'est avérée relativement facile.

Les superpositions ont pu être précisées parce que nous relevions la *totalité* des motifs, chaque motif, y compris les plus discrets, contribuant à leur déchiffrement.

Les étapes de réalisation de chaque panneau ont été déterminées. Nous avons mis parfois en évidence quelques retouches tardives de gravures et de peintures et la réapparition de motifs identiques à différents moments de l'élaboration du dispositif. En comparant ces observations sur l'ensemble des parois, nous présenterons dans notre livre la façon dont le sanctuaire de Roucadour s'est progressivement construit : nous disposons ainsi de données solides permettant de discuter avec objectivité des questions d'homogénéité et de chronologie du sanctuaire, sans nous fonder d'abord sur des considérations stylistiques comme le proposait spontanément A. Glory, conformément à l'esprit des chercheurs de son époque.

Nous avons relevé au total 19 panneaux dans l'ensemble de la cavité, dont 12 dans la diaclase.

L'abbé Glory assisté principalement de son fidèle collaborateur l'abbé Villeveygoux, a séjourné au total **21 journées dans la grotte** et a relevé au total à Roucadour entre 180 et 200 motifs, si l'on applique le même système de décompte des motifs que sur nos propres relevés.

Il n'a travaillé que dans la diaclase où il a eu le temps de relever 11 panneaux sur les 13 panneaux qu'il avait identifiés dans cette diaclase. Ainsi, en tenant compte de son rythme de travail, l'étude et le relevé de l'ensemble des parois de Roucadour lui aurait demandé environ un mois de présence dans la cavité...

Le travail collectif et pluridisciplinaire que notre équipe a accompli à Roucadour et les quelques semaines de relevés de l'abbé et de son collaborateur, sont donc difficilement comparables. Une compa-

raison chiffrée de nos résultats respectifs en nombre de figures identifiées et relevées, souligne ce contraste.

Il est évident, que personne aujourd'hui n'envisagerait qu'une grotte ornée comme celle de Roucadour avec ses fins tracés enchevêtrés, puisse être étudiée en un mois ! Les relevés de l'abbé ne pouvaient qu'être incomplets, superficiels et entachés d'erreurs d'identification, parce qu'ils étaient trop rapides, par conséquent inévitablement trop subjectifs.

Lorsque nous avons jadis estimé à 70 % de l'ensemble, les décors de Roucadour relevés par A. Glory, comme le rappellent B. et G. Delluc, nous ne connaissions encore, en réalité, ni la grotte, ni le détail des travaux de Glory.

A l'heure du bilan, malgré le recul de ce pourcentage que nous enregistrons, c'est encore, cependant, l'admiration qui l'emporte sur les inévitables critiques que nous devons formuler sur le travail de notre prédécesseur.

Nous exprimons notre admiration collective pour l'extraordinaire maîtrise de l'abbé Glory. Il est clair que le regard sur les grottes ornées a considérablement changé depuis le temps où l'abbé décalquait les gravures de la diaclase, mais "l'œil et la main" du préhistorien étaient admirables ! Nous sommes tous, confondus par ce qu'il a obtenu à Roucadour... *en trois semaines* ! Une interrogation subsiste dans nos esprits : quelles sont les raisons de cette hâte que nous percevons dans le travail de l'abbé ?

Le texte de B. et G. Delluc nous a appris les énormes difficultés qu'il a rencontrées sur les plans matériel, humain et financier, lors de son intervention à Roucadour.

C'est pourtant, justement, cette rapidité d'exécution qui traduit le mieux l'évolution des méthodes d'étude des grottes ornées en quarante ans : certes les difficultés financières et matérielles expliquent en partie, la hâte de l'abbé Glory, mais par-delà ces circonstances particulières, l'évolution générale des recherches offre une meilleure explication de la rapidité apparente de l'abbé : Le travail des préhistoriens dans les grottes ornées était jadis toujours relativement rapide. Même l'abbé Breuil déclarait, par exemple, consacrer « un mois chaque été » pendant quelques années aux calques de « ces effroyables chevelus du sanctuaire des Trois Frères » (Breuil 1954) ce qui nous paraît aujourd'hui bien court pour une tâche de cette importance !

Aujourd'hui, par contre, le préhistorien est aidé dans ses recherches, il n'est plus seul face aux difficultés de son travail qui est devenu une activité archéologique à part entière, l'étude d'une grotte ornée est un chantier comme n'importe quel chantier

de fouille, c'est-à-dire une entreprise collective, pluridisciplinaire, de longue durée. Comme dans toute recherche archéologique, les années de préparation de la publication doublent les années passées sur le terrain.

Tenant compte des difficultés de l'étude des grottes ornées en 1965-66 et du confort, par contre, de nos travaux authentiquement collectifs et pluridisciplinaires, bénéficiant d'un soutien matériel et financier de la collectivité, compte tenu de ce que nous savons maintenant des difficultés du déchiffrement des parois de la cavité... nous mesurons la chance que nous avons eue d'étudier Roucadour comme nous avons voulu et pu le faire ! quels que soient, par ailleurs, les investissements financiers personnels que l'opération a inévitablement impliqués.

Notre respect pour le spécialiste va même au-delà de son travail à Roucadour : l'examen des relevés de Glory, ici et ailleurs, à Lascaux notamment, nous donne le sentiment d'appartenir à la même famille de chercheurs ; comme Glory, Breuil, Pales et d'autres, nous appartenons à la tradition de ces hommes de terrain, "pariétalistes" avant tout, qui considèrent que l'approche scientifique de l'art des grottes commence nécessairement par le déchiffrement des parois ornées et les relevés graphiques.

A Roucadour, aucune autre approche n'était possible.

A l'heure des albums photographiques, de l'évasion récurrente dans les étoiles et la transe chamanique, il était bon, une fois encore, de ramener la recherche aux relevés et à l'indispensable et patiente étude des documents eux-mêmes. Souhaitons que dans quarante ans, et peut-être bien avant, d'autres chercheurs qui seront allés plus loin que nous dans la lecture des parois et auront approfondi encore la connaissance de l'art de Roucadour - salueront, à leur tour, notre travail avec les mêmes critiques techniques

et le même respect que nous inspire aujourd'hui l'œuvre de l'abbé Glory.

Michel Lorblanchet

Nous remercions vivement "Préhistoire du Sud-Ouest" d'avoir accepté de publier notre article, particulièrement P.Y. Demars pour le long travail de mise en page qu'il a réalisé.

Nos remerciements s'adressent aussi aux traducteurs du résumé, nos amis P. Bahn et P. Vidal.

BIBLIOGRAPHIE

Breuil H. 1952 : Quatre cents siècles d'art pariétal, 417 p., Montignac.

André Glory, *Les recherches à Lascaux (1952-1963), documents recueillis et présentés par B. et G. Delluc*, 2008, Gallia Préhistoire, 208 p., CNRS Éditions.

Delluc Brigitte et Gilles 2003 : *Lascaux retrouvé*, 364 p., Périgueux, Pilote Éditions.

Glory André 1964 : La grotte de Rocardour, *bulletin de la Société Préhistorique Française CRSM.7, p. CLXVI-CLXIX*.

Groupe de Réflexion sur l'Art Pariétal Paléolithique 1993 : *L'Art Pariétal Paléolithique, techniques et méthodes d'études*, 427 p. Ministère de l'Enseignement et de la recherche, Comité des Travaux Historiques et scientifiques. Paris

Leroi-Gourhan André, 1965 : *Préhistoire de l'Art Occidental*, Paris Mazenod

Leroi-Gourhan André, 1971 : *Préhistoire de l'Art Occidental*. 2^e édition augmentée, 492 p., Paris, Mazenod.

Lorblanchet Michel 1995 : *Les Grottes ornées de la Préhistoire*, 288 p. Paris, Errance

Lorblanchet Michel et Jean Marie Le Tensorer 2003 : Le colloque "Griffades et Gravures", *Préhistoire du Sud-ouest* n° 10-1, 2003-2, p. 121-180.

Lorblanchet Michel 2003 : Des griffades aux tracés pariétaux, *Préhistoire du Sud-Ouest* n° 10-1, 2003-2, p. 157-176

Lorblanchet Michel : Griffades et traces rituelles dans les sanctuaires paléolithiques in *Hommage à Alexandre Marshack*, P. Bahn éditeur, New York, à paraître.